

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL SECURITY
AND DEFENCE

Chair:
The Honourable GWEN BONIFACE

Monday, February 5, 2018
Monday, February 12, 2018

Issue No. 19

Thirteenth and fourteenth meetings:
Examine and report on Canada's national
security and defence policies, practices,
circumstances and capabilities

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

SÉCURITÉ NATIONALE
ET DE LA DÉFENSE

Présidente :
L'honorable GWEN BONIFACE

Le lundi 5 février 2018
Le lundi 12 février 2018

Fascicule n° 19

Treizième et quatorzième réunions :
Étudier afin d'en faire rapport, les politiques,
les pratiques, les circonstances et les capacités du
Canada en matière de sécurité nationale et de défense

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Gwen Boniface, *Chair*

The Honourable Jean-Guy Dagenais, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu	McIntyre
Brazeau	McPhedran
* Day	Oh
(or Mercer)	Richards
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Jaffer	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Jaffer was added to the membership (*February 2, 2018*).

The Honourable Senator Kenny was removed from the membership of the committee, substitution pending (*February 2, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : L'honorable Gwen Boniface

Vice-président : L'honorable Jean-Guy Dagenais

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	McIntyre
Brazeau	McPhedran
* Day	Oh
(ou Mercer)	Richards
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Jaffer	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Jaffer a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 2 février 2018*).

L'honorable sénateur Kenny a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 2 février 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 5, 2018
(46)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:05 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Gwen Boniface, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Boniface, Dagenais, McIntyre, McPhedran, Oh and Richards (7).

In attendance: Daniel McBryde and Constance Naud-Arcand, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business), in camera.

At 1:20 p.m., the committee suspended.

At 1:23 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 26, 2016, the committee continued its study on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Topic: Emergency Warning System

WITNESSES:

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Shortliffe, Chief Consumer Officer and Executive Director;

Rachelle Frenette, Acting General Counsel and Deputy Executive Director.

Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.:

Paul Temple, Senior Vice-President, Strategic and Regulatory Affairs;

Martin Bélanger, Director, Public Alerting.

The chair made a statement.

Mr. Shortliffe made a statement and, together with Ms. Frenette, answered questions.

At 2:20 p.m., the committee suspended.

At 2:28 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 5 février 2018
(46)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 5, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Dagenais, McIntyre, McPhedran, Oh et Richards (7).

Également présents : Daniel McBryde et Constance Naud-Arcand, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité étudie à huis clos un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 13 h 20, la séance est suspendue.

À 13 h 23, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Sujet : Système d'alarme d'urgence

TÉMOINS :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Shortliffe, dirigeant principal de la consommation et directeur exécutif;

Rachelle Frenette, avocate générale et sous-directrice exécutive par intérim.

Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. :

Paul Temple, vice-président principal, Affaires réglementaires et stratégiques;

Martin Bélanger, directeur, Alertes au public.

La présidente prend la parole.

M. Shortliffe fait un exposé puis, avec l'aide de Mme Frenette, répond aux questions.

À 14 h 20, la séance est suspendue.

À 14 h 28, la séance reprend.

Mr. Temple made a statement and, together with Mr. Bélanger, answered questions.

The Honourable Senator Dagenais moved:

That the membership of the subcommittee on Veterans Affairs be as follows: the Honourable Senators Boniface, Dagenais, Jaffer, McIntyre and Richards, three of whom shall constitute a quorum.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 3:20 p.m., the committee suspended.

At 3:22 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 3:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

M. Temple fait un exposé puis, avec l'aide de M. Bélanger, répond aux questions.

L'honorable sénateur Dagenais propose :

Que le Sous-comité des anciens combattants soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Boniface, Dagenais, Jaffer, McIntyre et Richards, dont trois constitueront le quorum.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 15 h 20, la séance est suspendue.

À 15 h 22, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 15 h 32, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, February 12, 2018
(47)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera this day at 1:03 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Gwen Boniface, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Brazeau, Dagenais, McIntyre, McPhedran, Oh and Richards (7).

In attendance: Daniel McBryde and Constance Naud-Arcand, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business), in camera.

At 1:13 p.m., the committee suspended.

At 1:27 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on January 26, 2016, the committee continued its examination on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

OTTAWA, le lundi 12 février 2018
(47)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 3, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Brazeau, Dagenais, McIntyre, McPhedran, Oh et Richards (7).

Également présents : Daniel McBryde et Constance Naud-Arcand, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie à huis clos un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 13 h 13, la séance est suspendue.

À 13 h 27, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

WITNESSES:

Topic: Kidnapping of Canadians Abroad

Global Affairs Canada:

David Drake, Director General, Counter-Terrorism, Crime and Intelligence Bureau.

Canadian Security Intelligence Service:

Jeff Yaworski, Deputy Director, Operations.

Royal Canadian Mounted Police:

James Malizia, Assistant Commissioner, National Security and Protective Policing.

Communications Security Establishment:

Shelly Bruce, Associate Chief.

Topic: Emergency Warning System

Public Safety Canada:

Patrick Tanguy, Assistant Deputy Minister, Emergency Management and Programs;

Martin Joyal, Senior Director, Policy and Outreach Directorate.

Environment and Climate Change Canada:

Ken Macdonald, Executive Director, Meteorological Services of Canada.

Rogers Communications Inc.:

David Watt, Senior Vice-President, Regulatory and Chief Privacy Officer;

Gerry Thompson, Senior Manager, Wireless Regulation.

TELUS Communications:

Eric Edora, Director, Regulatory Affairs;

Carreen Unguran, Senior Regulatory Advisor.

The chair made a statement.

Mr. Drake and Assistant Commissioner Malizia each made a statement and, together with Mr. Yaworski and Ms. Bruce, answered questions.

At 2:48 p.m., the committee suspended.

At 2:58 p.m., the committee resumed.

Mr. Tanguy made a statement and, together with Mr. Joyal and Mr. Macdonald, answered questions.

At 3:45 p.m., the committee suspended.

At 3:52 p.m., the committee resumed.

TÉMOINS :

Sujet : Enlèvement de Canadiens à l'étranger

Affaires mondiales Canada :

David Drake, directeur général, Direction générale du contre-terrorisme, du crime et du renseignement.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jeff Yaworski, directeur adjoint, Opérations.

Gendarmerie royale du Canada :

James Malizia, commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection.

Centre de la sécurité des télécommunications :

Shelly Bruce, chef associée.

Sujet : Système d'alarme d'urgence

Sécurité publique Canada :

Patrick Tanguy, sous-ministre adjoint, Gestion des urgences et des programmes;

Martin Joyal, directeur principal, Direction générale de politiques et sensibilisation.

Environnement et Changement climatique Canada :

Ken Macdonald, directeur général, Service météorologique du Canada.

Rogers Communications Inc. :

David Watt, premier vice-président, Affaires réglementaires et chef de la protection de la vie privée;

Gerry Thompson, chef principal, Affaires des entreprises de services locaux concurrentiels.

TELUS Communications :

Eric Edora, directeur, Affaires réglementaires;

Carreen Unguran, conseillère principale, Affaires réglementaires.

La présidente prend la parole.

M. Drake et le commissaire adjoint Malizia font chacun un exposé puis, avec l'aide de M. Yaworski et Mme Bruce, répondent aux questions.

À 14 h 48, la séance est suspendue.

À 14 h 58, la séance reprend.

M. Tanguy fait un exposé puis, avec l'aide de MM. Joyal et Macdonald, répond aux questions.

À 15 h 45, la séance est suspendue.

À 15 h 52, la séance reprend.

Mr. Watt and Mr. Edora each made statements and, together with Mr. Thompson and Ms. Unguran, answered questions.

At 4:33 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Watt et M. Edora font chacun un exposé puis, avec l'aide de M. Thompson et Mme Unguran, répondent aux questions.

À 16 h 33, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

Le greffier suppléant du comité,

Kevin Pittman

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 5, 2018

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:05 p.m. to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities (topic: emergency warning system).

Senator Gwen Boniface (*Chair*) in the chair.

[*English*]

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

Before we begin, I would ask my colleagues to introduce themselves, starting with our vice-chair.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

Senator Boisvenu: Pierre-Hugues Boisvenu from Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

[*English*]

Senator McPhedran: Mary Lou McPhedran, independent senator from Manitoba.

Senator Richards: David Richards, New Brunswick.

The Chair: Thank you.

This afternoon, under the auspices of the order of reference to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities, we will hear evidence related to Canada's emergency alert system.

In this first panel, we will hear from the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, and after we will hear from Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.

Representing the CRTC, we welcome Scott Shortliffe, Chief Consumer Officer and Executive Director; and Rachelle Frenette, Acting General Counsel and Deputy Executive Director.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 5 février 2018

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 5, pour étudier, dans le but d'en faire un rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense (sujet : le système d'alarme d'urgence).

La sénatrice Gwen Boniface (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Avant toute chose, j'aimerais inviter mes collègues à se présenter, à commencer par notre vice-président.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

Le sénateur Boisvenu : Pierre-Hugues Boisvenu, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, sénatrice indépendante du Manitoba.

Le sénateur Richards : David Richards, Nouveau-Brunswick.

La présidente : Merci.

Cet après-midi, nous allons entendre des témoignages sur le système d'alarme d'urgence du Canada, dans le cadre de notre étude sur les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense.

Nous allons d'abord accueillir les représentants du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, après quoi nous recevrons ceux de Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.

Les représentants du CRTC sont Scott Shortliffe, dirigeant principal de la consommation et directeur exécutif, et Rachelle Frenette, avocate générale et sous-directrice exécutive par intérim.

Mr. Shortliffe and Ms. Frenette, we have already received your opening statement, but we will give you the opportunity to highlight any element of it or add anything you would like in terms of a statement at this time. We will then move to questions.

Scott Shortliffe, Chief Consumer Officer and Executive Director, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Thank you very much, senator. I don't wish to add much because I want to have time for your questions.

I do want to highlight something about timing that may not have been entirely clear in our opening statement.

The commission has asked that the system be ready to transmit messages as of April 6, 2018. That leads to this logical question: Does this mean that emergency wireless alerts will go out as of April 6? But in fact it's a double-key system.

Imagine a door with two locks. The first lock is that the system has to be ready on April 6, and all the reports we have had say that it will be. The second lock is that the commission asked the CRTC Interconnection Steering Committee — I'll explain what that is in a moment — to examine a few issues, and the commission has to issue a decision on those issues before it will officially start the emergency alerting. The commission is considering these issues currently, so I can't say whether they will be ready by April 6 or whether there will be a delay in the system, only that the commission needs to examine these issues beforehand.

Specifically, the CRTC Interconnection Steering Committee, CISC, is a body which looks at technical issues. It has up to 100 members at a time and various subcommittees that break down technical issues in the telecommunications field.

The CISC was asked to look at two issues in particular. The first was about testing the emergency alert system. As you know, when you watch television, every once in a while you will get a test. You will hear the tone, you will see the banner, and it will say that this is a test of the system. With wireless emergency alerting, there will be tests as well. There were questions: Should you have tests where five times a year everyone's cellphone rings and you get that tone? Should you use a test channel which will not inconvenience the majority of Canadians? What is the right balance? Because you want Canadians to be aware of what the emergency message is, but you also don't want the messages happening so often that Canadians become blasé and don't pay attention when they get the unique vibration or unique banner.

Monsieur Shortliffe et madame Frenette, nous avons déjà reçu votre déclaration liminaire, mais nous vous invitons à en rappeler ou à en approfondir certains aspects, après quoi nous passerons aux questions.

Scott Shortliffe, dirigeant principal de la consommation et directeur exécutif, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Merci beaucoup, madame la sénatrice. Je n'ai pas grand-chose à ajouter, car je préfère avoir plus de temps pour répondre aux questions.

J'aimerais toutefois apporter quelques précisions sur l'échéancier, car ce n'était peut-être pas très clair dans notre déclaration liminaire.

Le conseil a demandé que le système soit prêt à transmettre des alertes à partir du 6 avril 2018. D'où la question qu'il fallait se poser : cela signifie-t-il que des alertes d'urgence sans fil seront émises à partir du 6 avril? En fait, c'est un système à double clé.

Imaginez une porte avec deux serrures. La première concerne la date à laquelle le système doit être prêt, soit le 6 avril, et tout indique que ce sera le cas. La deuxième concerne le fait que le conseil a chargé le comité directeur du CRTC sur l'interconnexion — je reviendrai là-dessus tout à l'heure — d'examiner certaines questions sur lesquelles le conseil doit se prononcer avant que le système d'alertes d'urgence puisse entrer officiellement en vigueur. C'est ce qu'est en train de faire le conseil, mais j'ignore s'il se prononcera d'ici au 6 avril ou si ce sera plus tard. Ce que je voulais dire, c'est que le conseil doit se prononcer sur ces questions-là avant que le système puisse entrer en vigueur.

Pour en revenir au comité directeur du CRTC sur l'interconnexion, c'est un organisme qui examine les dossiers techniques. Il peut compter jusqu'à 100 membres et se subdiviser en un certain nombre de sous-comités techniques, dans le domaine des télécommunications.

Le comité directeur a été invité à se pencher sur deux questions en particulier. La première concerne la vérification du système d'alerte d'urgence. Vous avez certainement remarqué, lorsque vous regardez la télévision, qu'un bandeau apparaît de temps à autre, accompagné d'un bip sonore, indiquant qu'il s'agit d'une vérification du système. Avec le système d'alerte d'urgence sans fil, vous entendrez aussi de temps à autre un bip sonore, pour signaler une vérification du système. Plusieurs questions se posent : faut-il que, à chacune des cinq vérifications annuelles, un bip sonore se fasse entendre sur tous les téléphones cellulaires? Faut-il utiliser un canal spécial, pour ne pas déranger la majorité des Canadiens? Ou y a-t-il un juste milieu? En effet, vous voulez que les Canadiens reçoivent les alertes, mais vous ne voulez pas non plus que, à force de recevoir le même bip sonore ou le même bandeau caractéristique, ils deviennent blasés et n'y fassent plus attention.

That was the first issue. Connected to that was we asked the CISC to take a look at what should be the public awareness campaign. The two are interwoven because we need to know what the test message regime is before we can look at what the communications to the public are.

Now, they were asked to report in the fall. They did. The commission is currently looking at that issue and will issue a decision to say whether the work was acceptable, whether we have blessed that and whether, therefore, the system can launch or not.

I just wanted to add that bit of clarification because in rereading the material, I realized that what happens on April 6 may not be entirely clear.

I would just like to add, finally, that my understanding is the wireless service providers, what we called the WSPs — by the way, I apologize. This is an acronym-filled field. If I ever start using too much jargon, please stop me and ask for a reminder. But the wireless service providers are taking April 6 as the drop-dead date because that's what the commission told them to do. They are making every effort to be ready as of that date. Then the commission needs to make sure that its two issues placed in front of CISC are ready.

The final piece, which is outside the commission's control, is that the emergency management organizations that actually issue the alerts need to be ready to go. That is done province by province or at the federal level.

So there are a variety of complex issues that have to be settled before emergency alerts will actually be issued. I wanted to add that to my opening statement, but other than that, I am pleased to answer any questions you may have.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you for your presentation, Mr. Shortliffe. Obviously, these warning systems are important. They are widely used in the United States, including through television and social media. Many agents use the Internet and social media.

Have you considered this avenue?

Mr. Shortliffe: Yes. Your question is interesting. When the CRTC looked into the issue of emergency warning systems for the public, there were two possibilities, via social media and text messages. Finally, we decided that the best approach was to send a message to cellphones. There is no option for refusing to

Voilà pour la première question. La deuxième question que nous avons posée au comité directeur, et qui est liée, concerne la campagne de sensibilisation du public qu'il serait souhaitable de lancer. Les deux questions sont liées étant donné que nous avons besoin de savoir comment seront signalées les vérifications du système avant de pouvoir concevoir un programme de sensibilisation du public.

Le comité directeur devait rendre son rapport à l'automne, ce qu'il a fait. Le conseil est en train d'examiner le rapport et doit se prononcer sur ces deux questions avant que le système puisse entrer en vigueur.

Voilà les précisions que je voulais apporter, car, en relisant notre déclaration liminaire, je me suis rendu compte que nous n'étions peut-être pas très clairs en ce qui concerne cette date du 6 avril.

Permettez-moi d'ajouter, avant de terminer, que d'après mes informations, les fournisseurs de services sans fil, que nous appelons les FSSF — je vous prie de m'excuser, mais nous utilisons beaucoup de sigles dans notre jargon. N'hésitez pas à me demander des explications si vous ne connaissez pas un sigle. Pour en revenir aux fournisseurs de services sans fil, la date du 6 avril est la date butoir que le conseil leur a imposée, et ils travaillent d'arrache-pied pour être prêts à cette date-là. De son côté, le conseil doit se prononcer sur les deux questions que le comité directeur a été chargé d'étudier.

Enfin, et cela ne dépend pas du conseil, les organisations de gestion des urgences qui émettent les alertes doivent, elles aussi, être prêtes. Cela se situe au niveau provincial ou au niveau fédéral.

Il y a donc toutes sortes de questions complexes qui doivent être réglées avant que le système d'alerte d'urgence puisse entrer en vigueur. Voilà les précisions que je voulais ajouter à notre déclaration liminaire, et maintenant, je suis prêt à répondre aux questions que vous voudrez me poser.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci de votre présentation, monsieur Shortliffe. De toute évidence, ces systèmes d'alarme sont importants. Ils sont d'ailleurs beaucoup utilisés aux États-Unis, entre autres par l'entremise de la télévision et des médias sociaux. Bon nombre d'agents utilisent Internet et les médias sociaux.

Avez-vous envisagé cette avenue?

M. Shortliffe : Oui. Votre question est intéressante. Quand le conseil s'est penché sur la question des systèmes d'alarme d'urgence pour le public, il y avait deux possibilités, soit via les médias sociaux et les messages textes. Finalement, nous avons décidé que la meilleure approche était d'envoyer un message aux

receive the message. So if you have a smart phone, you receive an emergency message. Any software can do it right now. This is the first method to ensure that all cellphone users receive this information.

The idea is also to receive emergency messages integrated with the radio, television and cellphones, so that all users receive the same information at the same time.

Senator Dagenais: I understand that people must receive the same information at the same time. Diversity is one of Canada's qualities. There is English and French, but other languages as well. Has any consideration been given to sending the message in several languages?

Mr. Shortliffe: That's a good question. However, this does not fall within the CRTC's purview. The emergency organizations that issue these messages are responsible for the content. For instance, Quebec could ask to have all messages in French and English, but with a preference for French. Other provinces might ask for other languages, but it is their choice, not the commission's choice. The Department of Public Safety is responsible for this at the federal level.

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Shortliffe.

[English]

Senator McIntyre: Thank you both for being here today. Thank you for your presentation, Mr. Shortliffe.

My question is one of clarification. In 2004, some 14 years ago, this committee filed a report on the National Public Alerting System and made recommendations. One of the recommendations was for the CRTC to introduce regulations to ensure that all public and private broadcasters be required to cooperate in the establishment of provincial, territorial and national public warning systems. It was done because, as you have indicated, in 2009, the CRTC informed the public that a new alert system would be implemented by Pelmorex, and then in 2010, Pelmorex launched the National Alert Aggregation and Dissemination System, known as the NAAD System. Now what followed, as I understand, is that that system is based on the Common Alerting Protocol, known as CAP. The NAAD System accepts emergency alerts from authorized government agencies only, and I further understand these alerts are made available in CAP format for broadcasters and other media distributors who voluntarily distribute them to the Canadian public.

téléphones cellulaires. Il n'y a pas d'option permettant de refuser la réception du message. Donc, si vous avez un téléphone intelligent, vous recevez un message d'urgence. N'importe quel logiciel peut le faire en ce moment. C'est la première méthode utilisée pour s'assurer que tous les utilisateurs de téléphones cellulaires reçoivent ces informations.

L'idée, c'est aussi de recevoir des messages d'urgence intégrés avec la radio, la télévision et les téléphones cellulaires, afin que tous les utilisateurs reçoivent les mêmes informations en même temps.

Le sénateur Dagenais : Je comprends que les gens doivent recevoir les mêmes informations en même temps. La diversité est une qualité du Canada. Il y a l'anglais et le français, mais il y a aussi d'autres langues. A-t-on déjà envisagé de transmettre le message dans plusieurs langues?

M. Shortliffe : C'est une bonne question. Cependant, cela ne relève pas des compétences du conseil. Les organismes d'urgence qui émettent ces messages sont responsables du contenu. Par exemple, le Québec pourrait demander d'avoir tous les messages en français et en anglais, mais en privilégiant le français. D'autres provinces pourraient demander d'autres langues, mais c'est leur choix, et non le choix du conseil. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de cette question au niveau fédéral.

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur Shortliffe.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie tous les deux de comparaître devant notre comité aujourd'hui, et je remercie également M. Shortliffe de sa déclaration liminaire.

J'aimerais y voir un peu plus clair. En 2004, il y a à peu près 14 ans, notre comité a présenté un rapport sur le Système national d'alertes au public qui recommandait, entre autres, que le CRTC établisse des règlements pour obliger tous les fournisseurs de services de télévision, publics et privés, à collaborer à la mise en place de systèmes d'alertes au public aux niveaux provincial, territorial et national. C'est ce qu'ils ont fait puisque, comme vous l'avez dit, le CRTC a informé le public, en 2009, qu'un nouveau système d'alerte serait mis en œuvre par Pelmorex. En 2010, Pelmorex a mis en œuvre le Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes, l'ADNA. Je crois savoir que ce système est fondé sur le Protocole d'alerte commun, le PAC. Je crois savoir également que l'ADNA n'accepte que les alertes d'urgence provenant d'agences gouvernementales autorisées, et que ces alertes sont transmises en format PAC aux fournisseurs de services de télévision et aux fournisseurs de services de télécommunications pour qu'ils les diffusent au public, mais sur une base volontaire.

Why was it not made mandatory on the part of broadcasters and media distributors to distribute emergency alerts to the Canadian public?

Mr. Shortliffe: Thank you very much for your question, senator. In fact, it has been made mandatory. It was made mandatory in 2014 and 2015. When it was originally launched, it was meant to be voluntary compliance.

Senator McIntyre: Not for the text message alert system, though.

Mr. Shortliffe: Well, for text messages, because we haven't launched the system yet, but for radio and television broadcasters, it was going to be voluntary compliance.

Senator McIntyre: Both for public and private?

Mr. Shortliffe: Yes. It is now compulsory; all broadcasters must comply with emergency alerting protocols.

Senator McIntyre: Since 2014?

Mr. Shortliffe: Since 2014, that is correct. Compliance with wireless public alerting is also going to be mandatory. The only exception was, unfortunately, in Northern Canada where phones are on mobile satellite. We could not assure that wireless alerts would be geolocated because part of the idea of wireless public alerting is you get an alert that is specific to where you are. If the City of Ottawa were to issue a tornado warning, you would not want to get it if you were in Restigouche. So geolocation is an important part of the wireless public alerting, whether it's being done at the level of radio and television or on cellphones.

When we looked at Northern Canada, because of the mobile satellite phone technology that is still much used in the North, you could not geolocate, which meant that they were given an exception for the time being. However, the commission is hoping that over the next few years, as it builds out broadband, and it has a broadband plan, as does Innovation, Science and Economic Development Canada, it will bring wireless public alerting into the North as well.

For everyone else, for wireless public alerting and for radio and television, it is mandatory.

Senator McIntyre: My next question has to do with text message alert systems. Who will oversee the text message alert system? Public Safety Canada? The provinces and territories? A combination thereof? What role will municipalities play? Could you tell us a bit about the cost associated with implementing the text message alert system?

Pourquoi les fournisseurs de services de télévision et les fournisseurs de services de télécommunications ne sont-ils pas obligés de diffuser les alertes d'urgence à la population canadienne?

M. Shortliffe : Je vous remercie beaucoup de votre question, sénateur. En fait, cela a été rendu obligatoire en 2014 et 2015. Au début, c'était facultatif.

Le sénateur McIntyre : Mais pas pour les messages textes.

M. Shortliffe : Nous n'avons pas encore lancé le système d'alerte par messagerie texte, mais pour ce qui est des fournisseurs de services de radio et de télévision, c'était facultatif au départ.

Le sénateur McIntyre : À la fois pour les fournisseurs publics et privés?

M. Shortliffe : Oui. C'est maintenant obligatoire, les fournisseurs de services de radio et de télévision doivent se conformer aux protocoles d'alertes d'urgence.

Le sénateur McIntyre : Depuis 2014?

M. Shortliffe : Oui, depuis 2014. Ils devront également se conformer au système d'alerte sans fil, à l'exception, malheureusement, du Nord, où la téléphonie par satellite empêche toute géolocalisation. Or, l'objectif est de diffuser l'alerte à la région concernée, et pas ailleurs. Si la Ville d'Ottawa veut émettre une alerte de tornade, cela ne concerne pas les habitants de Restigouche. La géolocalisation est donc une fonction importante du système d'alerte au public, que cela se fasse au moyen de la radio, de la télévision ou des téléphones cellulaires.

Dans le Nord, on utilise principalement la téléphonie mobile par satellite, ce qui empêche la géolocalisation, et c'est la raison pour laquelle on leur a accordé une exemption, pour le moment. Toutefois, le conseil espère que, d'ici quelques années, une fois que son plan de connectivité à large bande sera mis en œuvre, tout comme celui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le Nord sera connecté au système d'alerte sans fil.

Pour tous les autres fournisseurs de services de radio et de télévision, c'est obligatoire.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais maintenant vous poser une question au sujet du système d'alerte avec messagerie texte. Qui le supervisera? Sécurité publique Canada? Les provinces et les territoires? Une combinaison des deux? Quel rôle joueront les municipalités? Combien coûtera la mise en œuvre de ce système?

Also, what role will wireless service providers play in this system? Will all companies participate, or will it be only the three largest companies such as Rogers, Bell and Telus?

Mr. Shortliffe: I'll take it, if I may, from the back to the front. All wireless service providers must participate with the exception of the mobile service providers in the North. If for some reason they are unable to participate, they could approach the commission and submit what is called a "Part 1 request" to vary that. No one has done that to this date. In fact, all wireless service providers in Canada are going to be required to submit reports. The first one is due May 21 of this year, and for the following May 2019 and May 2020, in which they must report back to the commission on their progress in implementing wireless public alerts, any problems they have had with the system, and assuring that the devices that they are issuing are capable of receiving the alerts. So that speaks to the wireless service providers.

In terms of who can issue the alerts, you have 14 EMOS, emergency management organizations. Environment and Climate Change Canada, which is the federal organization, and then the provinces and territories, each of them is responsible within their own systems devising who is allowed to issue alerts and on what basis.

Under them, you have municipalities, indigenous reserves and a variety of users. There are 988 accounts in Canada that can issue alerts, but they are restricted. If you are a small municipality, you can issue the kind of alert that is appropriate to your geographical area. You could not issue, for example, a nationwide alert or a province-wide alert.

The management of each of these falls within the specific organizations, so Public Safety Canada plays a coordination role with a group called SOREM, Senior Officials Responsible for Emergency Management, who meet to discuss these issues and to try to make sure there is a baseline across the country. But you might have a different hierarchy within one province to another. You may have different permissions within one province to another. They are empowered to decide how they will handle emergency management.

My friends from Pelmorex will be testifying later. They have much more practical experience in the differences from province to province, so they may be able to give you a more fulsome answer to this question.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator McPhedran: Welcome. I had a multi-part question responding to your description of the jurisdiction of the CRTC in this regard. As I am understanding it, you're saying that the CRTC either does not have or does not use authority to establish

J'aimerais également savoir le rôle que joueront les fournisseurs de services sans fil au sein de ce système. Toutes les entreprises vont-elles participer, ou bien seulement les trois plus grandes, Rogers, Bell et Telus?

M. Shortliffe : Je vais commencer par le commencement, si vous le voulez bien. Tous les fournisseurs de services sans fil doivent participer, à l'exception des fournisseurs de téléphonie mobile du Nord. Si, pour une raison pour une autre, ils ne peuvent pas participer, ils doivent soumettre au conseil ce qu'on appelle une « demande partie 1 ». Personne ne l'a encore fait. D'ailleurs, tous les fournisseurs de services sans fil vont devoir soumettre des rapports, dont le premier est prévu pour le 21 mai de cette année, et ensuite, pour mai 2019 et mai 2020. Ils devront y faire état des progrès qu'ils ont accomplis dans la mise en œuvre de systèmes d'alerte sans fil et des difficultés qu'ils ont rencontrées. Ils devront également s'assurer que les combinés qu'ils distribuent sont capables de recevoir les alertes. Voilà pour les fournisseurs de services sans fil.

Pour ce qui est des organisations qui peuvent émettre des alertes, elles sont au nombre de 14 et on les appelle les organisations de gestion des urgences, les OGU. Il y a Environnement et Changement climatique Canada, qui est l'organisation fédérale, et ensuite ses homologues provinciaux et territoriaux. Chacune d'entre elles a la responsabilité de déterminer qui, au sein de son propre système, est habilité à émettre des alertes et en fonction de quels critères.

Ensuite, vous avez les municipalités, les réserves autochtones et divers utilisateurs. Au Canada, il existe 988 comptes qui peuvent émettre des alertes, mais dans un rayon limité. Une petite municipalité peut émettre une alerte concernant sa zone géographique. Elle ne peut pas, par exemple, émettre une alerte à l'échelle du pays ou de la province.

La gestion de chaque alerte relève de l'organisation pertinente. Sécurité publique Canada joue un rôle de coordination par l'entremise du CSRGU, soit le groupe des Cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences, qui se réunissent pour discuter de ces dossiers. Ils s'assurent également d'une certaine uniformité à l'échelle nationale, même s'il peut y avoir une hiérarchie différente ou des permissions différentes d'une province à l'autre. Les provinces ont le pouvoir de décider comment elles veulent assurer la gestion des urgences.

Mes amis de chez Pelmorex vont comparaître tout à l'heure. Ils savent beaucoup mieux que moi comment cela se passe dans chaque province, et ils sont donc certainement mieux en mesure de vous donner une réponse plus précise.

Le sénateur McIntyre : Merci.

La sénatrice McPhedran : Je vous souhaite la bienvenue parmi nous. Suite à votre description du rôle du CRTC sur cette question, j'aimerais vous poser une question à plusieurs volets. Si j'ai bien compris, le CRTC, soit n'a pas le pouvoir, soit il ne

a consistent national standard when it comes to emergency alerts. Am I correct about that?

Mr. Shortliffe: There are two issues here. There is a consistent technical standard, which the CRTC has established, but it is not establishing a standard for the content of the messages. The CRTC in general does not take a position over the content of messages sent out through telecommunications, so it established a technical standard, called the ATIS standard, which has been adopted for emergency alerting, but it did not adopt a standard for what the content of those messages had to be. That was left for SOREM.

Senator McPhedran: Staying with the jurisdiction the CRTC does have, could you please speak to any specific factoring in of access for the range of Canadians with a range of disabilities?

Mr. Shortliffe: Yes, absolutely. If you don't mind waiting just one moment because I have some material on this and I want to make sure I give you a fulsome answer.

And I just realized, my apologies, there was a part of Senator McIntyre's previous question I didn't answer, which had to do with costing. After I finish your question, Madam Chair, if I may I'll finish answering Senator McIntyre. My apologies for that, Senator McIntyre.

When the commission made its original decision, it developed an ATIS standard common look and feel guidance document, and it made sure that this ATIS standard would work for blind or partially sighted Canadians; and then it encouraged device manufacturers to have text-to-speech capability. It set a target for wireless service providers to say that at least one accessible alert-capable handset must be available within 12 months of the date of the decision, which is to say that by April 6, 2018, every wireless service provider must offer at least one accessible alert-capable handset.

Some of the wireless service providers, including Bell Mobility, have said that they already have such handsets available for users. The rest will have to report back as part of the May 21 report to the CRTC to confirm that they have offered accessible handsets to Canadians.

Senator McPhedran: Thank you. Staying on the theme of the CRTC jurisdiction around technical standards, would either of these questions fall within the purview of the jurisdiction? What actions are required to send out an alert, and are steps built into the technical standards to guard against the situation where, for example, workers pick the wrong choice of a drop-down menu? The second part of the question is who would actually, figuratively speaking, push the button to release the alert? Is that part of the technical standard set nationally?

l'utilise pas, d'établir une norme nationale uniforme pour ce qui est des alertes d'urgence. C'est bien cela?

M. Shortliffe : Vous soulevez deux points. D'abord, le CRTC a mis en œuvre une norme uniforme pour l'aspect technique, mais pas pour le contenu des messages. De façon générale, le CRTC ne prend pas position sur le contenu des messages transmis par les télécommunications. En revanche, il a mis en œuvre une norme technique, la norme ATIS, qui s'applique aux alertes d'urgence, mais qui ne porte pas sur le contenu des messages, lequel est du ressort du groupe des CSRGU.

La sénatrice McPhedran : Toujours sur la question des pouvoirs dont dispose le CRTC, j'aimerais savoir dans quelle mesure on tient compte des Canadiens qui souffrent de handicaps?

M. Shortliffe : Avant de vous répondre, j'aimerais retrouver les documents que j'ai là-dessus, pour pouvoir vous donner la réponse la plus complète possible.

Je m'aperçois, et je vous prie de m'en excuser, que je n'ai pas répondu à une partie de la question du sénateur McIntyre qui concernait le coût du système. Une fois que j'aurai répondu à la question de la sénatrice, madame la présidente, je finirai de répondre, si vous le voulez bien, à la question du sénateur McIntyre. Je vous présente mes excuses, sénateur.

Lorsque le conseil a pris sa décision, il a élaboré une directive sur la présentation uniforme pour la mise en œuvre de la norme ATIS, et il s'est assuré que cette norme répondait aux besoins des Canadiens aveugles ou malvoyants. Il a ensuite encouragé les fabricants à concevoir des appareils avec une fonction texte-voix. Pour ce qui est des fournisseurs de services sans fil, il leur a fixé l'objectif d'avoir, dans les 12 mois de la date de décision, au moins un combiné accessible capable de recevoir des alertes; autrement dit, d'ici au 6 avril 2018, tous les fournisseurs de services sans fil devront offrir à la vente au moins un combiné accessible capable de recevoir des alertes.

Certains fournisseurs de services sans fil, comme Bell Mobilité, on dit qu'ils avaient déjà des combinés de ce type. Les autres devront confirmer, dans leur rapport du 21 mai au CRTC, qu'ils ont mis des combinés accessibles à la disposition des Canadiens.

La sénatrice McPhedran : Merci. Toujours sur la question des pouvoirs du CRTC en matière de normes techniques, j'aimerais savoir si ces normes imposent certaines mesures à prendre pour émettre des alertes, et si elles prévoient des garde-fous au cas où, par exemple, des employés ne cochent pas la bonne case d'un menu déroulant? Deuxièmement, qui appuie sur le bouton, au figuré, pour émettre l'alerte? Est-ce que cela fait partie de la norme technique applicable à l'échelle nationale?

Mr. Shortliffe: It is not part of the technical standard that's set nationally. It is what falls under each individual emergency management organization, and they are then coordinated by SOREM. So it's not something the CRTC has looked at on a global level.

Because a question was raised about false alerts, the CRTC has said that false messages are the responsibility of the alert issuer. A question was raised from a wireless service provider asking that if a false alert is sent out and we transmit it, are we liable? The commission took the position of saying no, the person who issues the alert is responsible for the contents of that alert. Each emergency management organization, either at the federal level or at the provincial level, is therefore responsible for their procedures to make sure that a false message is not sent out, but the commission has not exerted any jurisdiction there.

Senator McPhedran: The very last part of my question is on the theme of accountability. Given your most recent answer, may I ask what kind of monitoring is there, what kind of reporting back is there to ensure that, for example, providers have actually delivered on the requirement? And what kind of testing is there to see whether what they say is provided is actually viable and useful to those with disabilities?

Mr. Shortliffe: That will actually be part of the test message regime, which is still being considered by the CISC working group, the CRTC interconnection working group, so we don't yet have a firm answer there. Except that the commission is bearing in mind that we need a test platform, which we want regular reporting back on to ensure that messages are being received as they should be.

I will mention that before the CRTC implemented this they did a test in the Durham and Peel region in I believe 2016 working with Defence Research and Development Canada, which is a subset of the Department of National Defence, to make sure the technology did work and that we would be able to set up a regime where we would be able to get reports back on what kind of messages were received. However, the final test message protocol has not yet been through the commission and hasn't received a decision yet.

Senator McPhedran: Madam Chair, may I request updated information to this committee once these answers are determined?

The Chair: Certainly.

Senator Richards: This question might have been answered already. What kind of monitoring are the major networks that are to control this going to have in place to stop the circumventing of the system by hackers who want to play with our emotions and send us all running into the woods or something? Can anything be done for this? Is there a system set up to protect that?

M. Shortliffe : Non, cela ne fait pas partie de la norme technique nationale, car c'est du ressort des organisations de gestion des urgences, dont le CSRGU assure la coordination. Ce n'est donc pas quelque chose que le CRTC réglemente à l'échelle nationale.

En réponse à une question sur les fausses alertes, le CRTC a déclaré que c'était la responsabilité de celui qui avait émis l'alerte. Un fournisseur de services sans fil a demandé si, dans le cas d'une fausse alerte qu'il aurait relayée, il serait tenu responsable. Le conseil a répondu que non, que c'est la personne qui émet l'alerte qui est responsable de son contenu. Chaque organisation de gestion des urgences, que ce soit au niveau fédéral ou au niveau provincial, a donc la responsabilité d'adopter les procédures pertinentes pour éviter l'émission d'une fausse alerte, mais le conseil n'intervient pas dans ce domaine.

La sénatrice McPhedran : La dernière partie de ma question concerne la reddition de comptes. Étant donné ce que vous venez tout juste de dire, puis-je vous demander comment vous allez vous assurer que, par exemple, les fournisseurs respectent l'exigence que vous leur imposez? Quel genre de vérifications faites-vous pour vous assurer qu'ils mettent bien à la disposition des Canadiens souffrant de handicaps des combinés utiles et fonctionnels?

M. Shortliffe : Tout cela sera précisé dans le régime qui sera adopté pour le système d'alerte par messagerie texte, que le groupe de travail du CRTC sur l'interconnexion est en train d'examiner. Je ne peux donc pas vous en dire plus pour l'instant, si ce n'est que le conseil est bien conscient qu'il faudra une plateforme pour les messages textes, et que nous aurons besoin de recevoir des rapports réguliers sur la bonne réception des messages.

Je me dois de préciser que, avant de mettre ce système en place, le CRTC a fait un essai dans la région de Durham et Peel, en 2016 je crois, en collaboration avec Recherche et développement pour la défense Canada, qui est un sous-ensemble du ministère de la Défense nationale, afin de s'assurer que la technologie était au point et que nous pouvions mettre en œuvre un système qui nous permettrait d'avoir des rapports sur le genre de messages reçus. Toutefois, le conseil n'a pas encore pris de décision sur le dernier protocole de messagerie texte.

La sénatrice McPhedran : Madame la présidente, puis-je demander que les témoins nous fassent parvenir davantage d'informations, lorsque les décisions auront été prises?

La présidente : Bien entendu.

Le sénateur Richards : Il se peut que vous ayez déjà répondu à cette question. Comment les grands réseaux qui contrôlent tout cela vont-ils empêcher des pirates informatiques de chercher à nous faire peur et à nous envoyer nous cacher dans les bois? Qu'est-ce qu'on peut faire pour empêcher cela? Existe-t-il des garde-fous?

Mr. Shortliffe: I'm afraid, senator, I can't offer a good answer to that question because it falls outside of the CRTC's responsibility. Because the CRTC is responsible for the telecommunications system, in a sense it has graded the railbed, but putting the rails and the trains on it is the responsibility of the emergency management organizations. They would have protocols to try to make sure that there is no spoofing of messages. Unfortunately, it's not something I can speak to. I apologize for that, but it's outside the commission's responsibility.

Senator Richards: Okay.

[Translation]

Senator Boisvenu: An alert system was implemented a few years ago. I remember that the sound was awful. We had the impression that the announcer was speaking from the bottom of an empty tin can. It was impossible to understand. I was disappointed with the poor quality of the voice system. Do you intend to carry out evaluations strictly on the sound quality of the message as well as the translation? Correct me if I'm wrong, but I think the first messages were translated by Google. It is almost a lack of respect for francophones. Will you perform validation and verification work?

Mr. Shortliffe: The quality of the translation is always an issue. Unfortunately, this is the responsibility of the office that takes care of the emergency messages and not of the CRTC. The standards are different from province to province. The situation has improved on television and radio, but it is not perfect.

This is not our responsibility, and Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. is responsible for the broadcast. Fourteen different federal and provincial agencies are involved in the content of the alerts.

Senator Boisvenu: I understand that you are going to implement this system.

Mr. Shortliffe: Yes.

Senator Boisvenu: Can't you include quality criteria in your call for tenders, if I can put it that way?

Mr. Shortliffe: This is dangerous because the CRTC's role is not to intervene on the content.

Senator Boisvenu: You already do it with radio in Quebec by requiring that 45 per cent of content be in French.

Mr. Shortliffe: Yes.

M. Shortliffe : Malheureusement, sénateur, je ne peux pas répondre à votre question parce que ce n'est pas du ressort du CRTC. Le CRTC a la responsabilité du système de télécommunications, et, si vous me pardonnez la métaphore, il a préparé le ballast, mais maintenant, c'est aux organisations de gestion des urgences de poser les rails et de faire rouler les trains. C'est à ces organisations qu'il incombe d'adopter des protocoles pour interdire les piratages informatiques. Malheureusement, je ne peux pas vous en dire plus. Je vous prie de m'en excuser, mais cela n'est pas du ressort du conseil.

Le sénateur Richards : Très bien.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Un système d'alertes a été mis en œuvre il y a quelques années. Je me souviens que le son était affreux. Nous avons l'impression que l'interlocuteur parlait à partir du fond d'une boîte de conserve vide. C'était incompréhensible. J'avais été déçu de la piètre qualité du système vocal. Avez-vous l'intention de procéder à des évaluations sur le plan strictement de la qualité sonore du message ainsi que de la traduction? Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que les premiers messages avaient été traduits par Google. C'est presque un manque de respect envers les francophones. Effectuez-vous un travail de validation et de vérification?

M. Shortliffe : La qualité de la traduction est toujours un enjeu. Malheureusement, cette responsabilité revient au bureau qui s'occupe des messages d'urgence, et non au conseil. De plus, les normes sont différentes entre les provinces. À la télévision et à la radio, la situation s'est améliorée, mais ce n'est pas parfait.

Cela n'est pas de notre ressort et Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. est responsable de la diffusion. Quatorze différentes organisations fédérales et provinciales sont impliquées dans le contenu des alertes.

Le sénateur Boisvenu : Je crois comprendre que c'est vous qui allez effectuer la mise en œuvre de ce système.

M. Shortliffe : Oui.

Le sénateur Boisvenu : Ne pouvez-vous pas insérer des critères de qualité dans votre appel d'offres, si je peux m'exprimer ainsi?

M. Shortliffe : C'est dangereux, car le rôle du conseil n'est pas d'intervenir sur le contenu.

Le sénateur Boisvenu : Vous le faites déjà avec la radio au Québec en exigeant 45 p. 100 de contenu francophone.

M. Shortliffe : Oui.

Senator Boisvenu: So you have some control. I am trying to understand why you aren't also doing quality control.

Mr. Shortliffe: We may have requirements for the quota of French content, but not the quality of that content. In this case, it is a telecommunications matter and not a broadcasting one. In telecommunications, our role is to ensure that networks exist, but it is a provincial agency that is responsible for all content.

Senator Boisvenu: Who is responsible for the expenses? The federal government or the provinces?

Mr. Shortliffe: The expenses are shared. For content management, it's the provincial government. For broadcasting by wireless companies, it is built into their price. The CRTC has ruled that companies like Bell, Rogers, Québecor and others could not ask for more money to provide this service. It is now built into the price of cellphone services.

Senator Boisvenu: I have another question that I am a little concerned about. It has to do with the regulatory process. I was a senior official for 15 years at the Quebec Ministry of the Environment. When it comes time to intervene on the ground, following an alert, the process of federal involvement is very political. It is also very slow, very long. So when there is a disaster, if you bring in the army, for example, and it happens three weeks too late, you amplify the problem. Do you also plan to make improvements to the process to integrate all the actors, during a crisis or disaster, so that the intervention is done in a non-political and, above all, fast way?

Mr. Shortliffe: It is a good question, but with all due respect, this is a question that must be asked of the officials of the agency concerned. In our case, it is more important to ensure that systems are in place and functioning, and that most Canadians are able to receive wireless alerts. Public Safety Canada coordinates the system with the provinces and territories to ensure that all alerts are valid and sent on time. I know there are differences between the provinces. Some provinces issue a lot of alerts for specific situations. Others use the system less. It is a discussion between the provincial, territorial and federal governments. It is the responsibility of the Department of Public Safety and not of our commission.

Senator Boisvenu: The system will address citizens. Once the alert is given, will citizens know where to turn for information and answers if, for example, their safety is in danger? Will the alert let them know where to go for answers?

Le sénateur Boisvenu : Donc, vous exercez un certain contrôle. J'essaie de comprendre pourquoi vous n'assurez pas aussi un contrôle sur la qualité.

M. Shortliffe : Nous pourrions avoir des exigences quant au quota du contenu francophone, mais pas sur la qualité de ce contenu. Dans ce cas, c'est une question qui relève des télécommunications et non de la radiodiffusion. En matière de télécommunications, notre rôle est d'assurer que les réseaux existent, mais c'est un organisme provincial qui est responsable de tous les contenus.

Le sénateur Boisvenu : Qui est responsable des dépenses? Le gouvernement fédéral ou les provinces?

M. Shortliffe : Les dépenses sont partagées. Pour la gestion des contenus, c'est le gouvernement provincial. Pour la diffusion par les compagnies sans fil, c'est intégré à leur prix. Le conseil a statué que les compagnies comme Bell, Rogers, Québecor et autres ne pourraient pas demander plus d'argent pour fournir ce service. C'est désormais intégré dans le prix des services de téléphone cellulaire.

Le sénateur Boisvenu : J'ai une autre question qui me préoccupe un peu au sujet du processus de réglementation. J'ai été haut fonctionnaire pendant 15 ans au ministère de l'Environnement du Québec. Quand vient le temps de l'intervention sur le terrain, à la suite d'une alerte, le processus d'implication du gouvernement fédéral est très politique. Il est aussi très lent, très long. Donc, lorsqu'il y a une catastrophe, si on fait intervenir l'armée, par exemple, et qu'elle arrive trois semaines trop tard, on amplifie le problème. Comptez-vous également apporter des améliorations au processus pour intégrer l'ensemble des acteurs, lors d'une crise ou d'une catastrophe, pour que l'intervention se fasse de façon non politique et, surtout, rapidement?

M. Shortliffe : C'est une bonne question, mais, avec tout mon respect, c'est une question qu'il faut poser aux responsables de l'agence concernée. En ce qui nous concerne, il est plus important de nous assurer que les systèmes sont en place et fonctionnent, et que la plupart des Canadiens sont en mesure de recevoir les alertes sans fil. Sécurité publique Canada coordonne le système avec les provinces et les territoires pour s'assurer que toutes les alertes sont valides et envoyées à temps. Je sais qu'il y a des divergences entre les provinces. Certaines provinces émettent beaucoup d'alertes pour des situations spécifiques. D'autres utilisent moins le système. C'est une discussion entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. C'est une responsabilité qui relève du ministère de la Sécurité publique et non de notre conseil.

Le sénateur Boisvenu : Le système s'adressera au citoyen. Une fois l'alerte donnée, le citoyen saura-t-il à qui s'adresser pour obtenir de l'information et des réponses si, par exemple, sa sécurité est en danger? L'alerte permettra-t-elle de savoir où s'adresser pour obtenir des réponses?

Mr. Shortliffe: Yes, but it relates to content and content standards. Perhaps my friends from Pelmorex could answer your question more accurately.

[English]

The Chair: Mr. Shortliffe, if you could answer the question that Senator McIntyre had with respect to costing before we go to round two.

Mr. Shortliffe: My apologies, Senator McIntyre. What we said was that wireless service providers did have implementation and operational maintenance costs, but we said you cannot identify these as a separate fee and pass them on to your subscribers.

Now, whether or not that means they will raise fees may be invisible because how fees are raised by wireless service providers is not always completely transparent in a competitive market. But the message the commission said is that we expect you to pass along wireless service alerts as part of your conditions of service. We don't want you to come up with a bill for it, break that out, and say to every Canadian, "This is how much you're paying for the system." They have been asked to absorb it, essentially.

The Chair: Our American colleagues, as I understand the briefing materials, are significantly ahead of us in terms of the text messaging capability.

Mr. Shortliffe: Yes.

The Chair: Given that the United States is equally complex with states and local governments, I'm curious as to why we find ourselves in the position we do, given the advancements in Australia and the United States.

Mr. Shortliffe: That's a fair question. One thing is we're benefitting somewhat from the American example. I mentioned earlier the ATIS standard. The ATIS standard was developed in the United States and then adapted for Canada. We saw what issues they had. We also saw what problems they had when they tried to introduce emergency alerting.

The commission decided to put emergency alerting only on LTE networks, which are long-term evolution networks, which are more up-to-date cellphones. It did that because 98.5 per cent of Canadians have access to LTE coverage. It doesn't mean they actually have an LTE phone. But we saw when the United States tried to cover prior technologies as well it created problems for them.

We have also learned from the United States that they have a lot of jurisdictions as well. It was actually quite startling for me. A few months ago, I attended a meeting organized by Public

M. Shortliffe : Oui, mais c'est une question de contenu et de normes de contenu. Peut-être que mes amis de Pelmorex pourraient répondre à votre question avec plus de précision.

[Traduction]

La présidente : Monsieur Shortliffe, pourriez-vous répondre à la question du sénateur McIntyre au sujet du coût du système, avant que nous passions au deuxième tour de questions?

M. Shortliffe : Je suis désolé, sénateur McIntyre. Ce que nous avons dit, c'est que les fournisseurs de services sans fil ont dû assumer, il est vrai, des coûts de mise en œuvre et de fonctionnement, mais qu'ils ne pouvaient ni les facturer séparément ni les faire payer aux abonnés.

Quant à savoir si cela se traduira par une augmentation inexplicquée des factures, c'est difficile de le dire, car on ne sait jamais vraiment, même dans un marché concurrentiel, comment les fournisseurs de services sans fil font leurs factures. Mais ce que leur a dit le conseil, c'est que la transmission des alertes sans fil fait partie intégrante des conditions du service, que nous ne voulons pas qu'ils facturent les Canadiens pour cela. Bref, nous leur avons dit que c'était à eux d'absorber les coûts.

La présidente : À en juger par les documents que nous avons reçus, nos collègues américains ont une bonne longueur d'avance sur nous en ce qui concerne les messages textes.

M. Shortliffe : Oui.

La présidente : Étant donné que les États-Unis ont une structure aussi complexe que la nôtre, avec des États et des gouvernements locaux, je me demande pourquoi nous nous trouvons dans cette situation, alors que l'Australie et les États-Unis sont bien plus avancés que nous.

M. Shortliffe : C'est une bonne question. Je peux vous dire quand même que nous profitons de l'expérience des États-Unis. J'ai parlé tout à l'heure de la norme ATIS. C'est une norme qui a été élaborée aux États-Unis et qui a ensuite été adaptée au Canada. Nous avons donc pu profiter de leur expérience et tenir compte des problèmes qu'ils ont eus lorsqu'ils ont mis en œuvre le système d'alerte d'urgence.

Le conseil a décidé que les systèmes d'alerte d'urgence ne seraient connectés qu'aux réseaux LTE, c'est-à-dire les réseaux de technologie d'évolution à long terme, soit les téléphones cellulaires plus avancés. Il a pris cette décision parce que 98,5 p. 100 des Canadiens ont accès à une couverture LTE. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils ont un téléphone LTE. Mais les États-Unis ont eu des problèmes lorsqu'ils ont essayé de couvrir des technologies plus anciennes.

Nous avons aussi appris qu'aux États-Unis ils ont un grand nombre de paliers de décision. Cela m'a beaucoup surpris. Il y a quelques mois, j'ai assisté à une réunion organisée à Montréal

Safety and others in Montreal. They invited Homeland Security from the United States to come up. I thought they would explain to us how they have had their system working perfectly, and I learned they have all the same problems we have. They have problems with consistency. They have problems in terms of deciding what languages, especially in the southern United States where Spanish is spoken. Certainly we're somewhat behind them in terms of getting the technology up and running, but we did benefit from that because we learned from their experience. They are experiencing many of the same policy questions we have going forward.

The other thing that was interesting with the U.S. is that because we have adopted an adapted version of the ATIS standard, it means that if you take your Canadian cellphone roaming in the United States, you will receive American alerts. If you are in Florida and there is a tsunami warning, and you have your Canadian cellphone, you will get that tsunami warning. The flip side is that if an American is visiting Canada and there is an avalanche warning, they will receive that. There has been a benefit for us to follow them in terms of the system.

[Translation]

Senator Dagenais: I have a question, but I do not know if it has already been asked. Recently, there have been two alerts in Japan related to missiles from North Korea. It is important to be careful. We know that alarm systems can sometimes activate for no reason. Is there a system that validates a given alert, to confirm that it really is a genuine alert and to avoid spreading panic among the public? Do you have a verification system?

Mr. Shortliffe: Yes and no, because there are two parts to that. The idea is that only valid alerts can use the tone and vibration specific to our alert. Preventing an alert from being issued in error is a matter for specific organizations.

That is one of the reasons we decided to use a banner-based alert found in all cellphones, not just text messages. A person could send a text message stating that there is a fire or a tornado. However, only authorized persons could use the official system.

[English]

The Chair: Could you clarify that for me? Would it be a banner that would come across your phone as opposed to coming in via a text message?

par Sécurité publique et d'autres organisations. Ils avaient invité le département de la Sécurité intérieure, et je m'attendais à ce que cette organisation américaine nous dise que son système marchait parfaitement, mais c'est là que j'ai appris qu'ils avaient les mêmes problèmes que nous. Des problèmes d'uniformité, des problèmes de langue, surtout dans le Sud où on parle beaucoup l'espagnol. Certes, nous sommes en retard par rapport à eux pour ce qui est de la mise en œuvre de la technologie, mais nous avons certainement tiré des leçons de leur expérience. En fait, ils rencontrent les mêmes problèmes au niveau des politiques publiques.

Ce qu'il y a aussi d'intéressant avec les États-Unis, c'est que, étant donné que nous avons adopté une version adaptée de la norme ATIS, les Canadiens peuvent recevoir les alertes américaines lorsque leur téléphone cellulaire est en mode itinérance. Autrement dit, s'ils sont en Floride et qu'il y a une alerte au tsunami, ils peuvent, avec leur téléphone cellulaire canadien, recevoir l'alerte au tsunami. Réciproquement, si un Américain est en voyage au Canada et qu'il y a une alerte d'avalanche, il recevra cette alerte. Bref, le fait d'avoir adopté leur système a eu des retombées positives pour nous.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai une question, mais je ne sais pas si elle a déjà été posée. Récemment, il y a eu deux alertes au Japon liées aux missiles de la Corée du Nord. Il faudra être prudent. On sait que les systèmes d'alarme peuvent parfois s'activer pour rien. Y a-t-il un système qui permet de valider une alerte donnée, pour confirmer qu'il s'agit vraiment d'une alerte authentique et éviter de semer un vent de panique au sein de la population? Est-ce que vous avez un système de vérification?

M. Shortliffe : Oui et non, parce qu'il y a deux parties à cela. L'idée est que seules les alertes valides peuvent utiliser la tonalité et la vibration spécifiques à notre alerte. Éviter qu'une alerte soit émise par erreur est une question qui relève d'organisations spécifiques.

C'est l'une des raisons pour lesquelles on a décidé d'utiliser une alerte avec affichage sous forme de bannière — en anglais, c'est « *banner* » — qu'on retrouve dans tous les téléphones cellulaires, et pas seulement les messages textes. Une personne pourrait envoyer un message texte indiquant qu'il y a un feu ou une tornade. Toutefois, seules les personnes autorisées pourraient utiliser le système officiel.

[Traduction]

La présidente : J'ai besoin d'une précision. Dans ce cas, s'agit-il d'un bandeau qui apparaît sur votre téléphone ou bien d'un message texte?

Mr. Shortliffe: That's right. You cannot turn it off. It's the same way as when you're watching television and you get the tone and the alert. It's on that channel, and you can't turn it off.

With your cellphone, it won't matter if you are in an application or watching a video. You will get the banner and the tone, and it will appear on your cellphone. You can't turn that off.

The only case where it won't appear is if your cellphone is actually off. If your cellphone is on vibration only, there will be a specific vibration that means this is an emergency alert. So you should be able to tell that vibration is separate from one where you've received an email.

This is also part of, then, the question about testing and public information to make sure that Canadians are aware of this.

Senator Oh: My apologies. My flight was supposed to be here at 10 a.m. I just arrived.

Mr. Shortliffe: It's quite all right, sir.

Senator Oh: Sometimes when we were at the border in Niagara Falls or close to the U.S. border, we got this signal coming over to our phone that says we were roaming on a U.S. network. How does that work?

Mr. Shortliffe: The emergency alerting system will be integrated with the American emergency alerting system. If you're roaming, you would receive emergency alerts that are then appropriate. If you have an alert that crosses the border, you would normally have both the Canadian and the American system alerted.

For example, forest fires can happen on both sides of the border. Presumably, if it was in B.C. and Washington State, both sides would issue an emergency alert. If you were roaming in the United States, if you had just crossed the border, you would get an alert through the American system, but it would look very much like a Canadian alert.

They also have a banner system. It is also involuntary, because we're using the same standard as they are. We've tried to make sure that wherever you are in the United States or Canada, you will receive emergency alerts that are geographically appropriate.

That's always a big technical issue, making sure that you're receiving something that is appropriate to your area. You don't want to get an amber alert from Halifax if you're living in Vancouver. By the same token, if you have something that has

M. Shortliffe : C'est exactement ça, vous ne pouvez pas éliminer le message. C'est comme lorsque vous regardez la télévision et qu'il y a le bip sonore et l'alerte. Ça apparaît sur la chaîne, et vous ne pouvez pas l'éliminer.

Avec votre téléphone cellulaire, peu importe que vous soyez branché sur une application ou que vous regardiez une vidéo, vous aurez le bandeau et le bip sonore sur votre téléphone.

Le seul cas où le bandeau n'apparaîtra pas sur le téléphone, c'est si celui-ci est débranché. Si votre téléphone cellulaire est en mode vibration, il y aura une vibration spécifique qui indiquera qu'il y a une alerte d'urgence. Autrement dit, vous pourrez faire la distinction entre cette vibration et celle que vous entendez lorsque vous recevez un courriel.

Tout cela est bien sûr partie des procédures de vérification du système et du programme de sensibilisation du public.

Le sénateur Oh : Je vous prie de m'excuser, mon avion devait atterrir à 10 heures, je viens juste d'arriver.

M. Shortliffe : Je vous en prie, sénateur.

Le sénateur Oh : Lorsque nous étions à la frontière à Niagara Falls ou près de la frontière américaine, il nous est arrivé de recevoir sur notre téléphone un signal indiquant que nous étions en mode itinérance sur un réseau américain. Comment cela fonctionne-t-il?

M. Shortliffe : Le système d'alerte d'urgence sera intégré au système d'alerte d'urgence des États-Unis. Si vous êtes en mode itinérance, vous recevrez les alertes d'urgence pertinentes. Si une alerte s'applique des deux côtés de la frontière, vous serez alors informé par le système d'alerte canadien et par le système d'alerte américain.

Par exemple, des incendies de forêt peuvent se produire des deux côtés de la frontière. Si des incendies se déclarent en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington, les deux parties vont émettre des alertes d'urgence. Si vous vous trouvez en mode itinérance aux États-Unis et que vous venez tout juste de traverser la frontière, vous recevrez une alerte du système américain, mais elle ressemblera beaucoup à une alerte du système canadien.

Leur système emploie lui aussi des bannières. C'est simplement que nous avons tous les deux adopté la même norme. Nous avons voulu faire en sorte que, en quelque endroit que vous vous trouviez, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada, vous recevrez un avis d'alerte qui s'applique là où vous êtes.

Du point de vue technique, c'est toujours le problème, car l'avis d'alerte doit s'appliquer au lieu où vous vous trouvez. Si vous vivez à Vancouver, vous ne voulez pas, en effet, recevoir une alerte jaune lancée à Halifax. S'agissant d'une situation qui

greater application for life and limb, such as an earthquake, it needs to be correctly geolocated.

The United States does that as well. We have 988 issuing authorities. They have thousands who can issue alerts. Again, they're very specifically geolocated.

In answer to your question, you would receive alerts. Whether you get it from a Canadian or an American alerting agency would depend on which side of the border you're on and whether you're roaming or not.

Senator Oh: But there is no charge?

Mr. Shortliffe: There is no charge.

Senator McIntyre: My question is a follow up to Senator Richards' question as to whether or not an online or a text message alert system would be targeted by hackers or criminals. What measures, if any, have been taken to prevent the system from getting hacked?

Mr. Shortliffe: My apologies, senator. Unfortunately, I can't answer that question. That would be up to the individual emergency management offices, which are the provinces and Environment and Climate Change Canada. I regret, I simply don't have that information.

Senator Richards: That means it's up to the individual provinces. So there is not a standard of benefit for the average Canadian, then, unless we're all on the same wavelength here. Hackers could hack one part of the country and not another. Is that what you're saying?

Mr. Shortliffe: No. I'm saying I don't have that information. Senior Officials Responsible for Emergency Management coordinates the provinces, the territories and the federal bodies, and I know this is one of the issues on their radar screen. It's simply information I don't personally have. I'm not saying that that information doesn't exist, just that I don't have it.

Senator McIntyre: Would it be possible for the CRTC to provide us with that information?

Mr. Shortliffe: It's simply information we don't require. It would be best requested from Public Safety Canada because they are responsible for federal coordination with Senior Officials Responsible for Emergency Management.

peut mettre des vies en péril, un tremblement de terre, par exemple, il est donc essentiel que l'alerte soit géolocalisée.

C'est d'ailleurs comme cela que l'on procède aux États-Unis. Nous avons, au Canada, 988 organismes autorisés à émettre des alertes. Aux États-Unis, il y en a des milliers. Encore une fois, les avis sont géolocalisés de manière très précise.

Pour répondre à votre question, vous recevriez, effectivement, un avis d'alerte. Selon le côté de la frontière où vous vous trouvez, l'avis vous sera transmis par un organisme d'alerte canadien ou américain, selon que votre téléphone est ou non en itinérance.

Le sénateur Oh : Et cela ne coûte rien?

M. Shortliffe : Non, c'est gratuit.

Le sénateur McIntyre : Je voudrais vous poser une question qui fait suite à celle que vous a posée le sénateur Richards sur le point de savoir si un système d'alerte en ligne ou un système de messages SMS pourrait être compromis par des criminels ou des pirates informatiques. A-t-on pris des mesures destinées à prévenir le piratage?

M. Shortliffe : Je suis désolé, sénateur, mais je ne suis malheureusement pas en mesure de vous répondre sur ce point. La question dépend en effet des diverses autorités compétentes en matière de gestion des urgences, en l'occurrence les provinces et Environnement et Changement climatique Canada. Je regrette, mais je ne dispose pas des éléments qui me permettraient de répondre à votre question.

Le sénateur Richards : Cela dépend donc des provinces. À moins que nous soyons tous sur la même longueur d'onde, il n'y a ainsi pas de norme qui s'applique à l'ensemble des Canadiens. Un pirate informatique pourrait donc s'infiltrer dans le système dans une région donnée de notre pays. Est-ce exact?

M. Shortliffe : Non, je dis simplement qu'il me manque les éléments qui me permettraient de vous répondre. Les Cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences (CSRGU) coordonnent l'action des provinces, des territoires et des organismes fédéraux, et je sais que c'est un des problèmes qui les préoccupent. Je ne possède pas, sur ce point, les renseignements nécessaires, mais cela ne veut aucunement dire que ces renseignements n'existent pas. C'est simplement que je ne les ai pas en main.

Le sénateur McIntyre : Le CRTC serait-il en mesure de nous les fournir?

M. Shortliffe : Il s'agit, en fait, de renseignements dont nous n'avons pas l'usage au CRTC. Le mieux serait de les demander à Sécurité publique Canada chargé d'assurer, au niveau fédéral, la coordination avec le CSRGU.

Senator McIntyre: So our committee would have to address this question to Public Safety Canada?

Mr. Shortliffe: Yes, I'm afraid so.

Senator McPhedran: Building on these questions, if I could just ask you — and I recognize you can't offer "an opinion," but to the extent that you could help us understand the coordination, communication, collaboration and follow up between these two very important federal bodies, CRTC and Public Safety Canada, on this question, this would be very helpful for us to know.

Mr. Shortliffe: Certainly. We've set up regular working meetings with Public Safety Canada. They have been very kind to invite us to some meetings of PAWG, the Public Alerting Working Group, which then feeds material into SOREM, which is the higher-level group of senior officials responsible.

We have tried to share with them everything we're doing, while respecting their authority. I think they have done the same with us. They've been very open and transparent with us. While we have two different roles, we want to make sure that we don't inadvertently create a technical standard that will not allow them to pursue their work and to coordinate with the provinces. From their level, they want to make sure that we're aware of the issues they face.

I mentioned that I was invited, a few months ago, to a meeting the United States was at. That invitation came from Public Safety Canada. It was enormously helpful for me and my team. I was able to take my whole team from the CRTC there.

We were able to meet with provincial emergency management organizations, and they were able to give us very practical examples — not just with wireless public alerting but with television and radio public alerting — of the challenges they face, which helps inform our work at the commission.

We do have a very strong working relationship with them. It's just that I need to be very careful about not speaking for them when it's a scenario that falls under their jurisdiction. But we've built a very collaborative working relationship with Public Safety Canada.

Le sénateur McIntyre : Le comité devrait donc s'adresser sur ce point à Sécurité publique Canada?

M. Shortliffe : Je regrette d'avoir à vous le dire, mais c'est effectivement le cas.

La sénatrice McPhedran : Je voudrais, pour faire suite à ces questions, vous demander — et je suis parfaitement consciente que vous ne pouvez pas sur ce point nous donner un « avis » —, mais nous vous saurions gré, dans la mesure où vous le pouvez, de nous aider à mieux comprendre le dispositif de coordination, de communication, de collaboration et de suivi de l'action de ces deux organismes fédéraux essentiels que sont le CRTC et Sécurité publique Canada.

M. Shortliffe : Très volontiers. Nous participons régulièrement à des réunions de travail avec Sécurité publique Canada. Ce ministère a d'ailleurs eu l'amabilité de nous inviter à prendre part à certaines réunions du GTAP, le Groupe de travail sur les alertes au public, qui lui-même transmet des renseignements au CSRGU qui regroupe les cadres supérieurs chargés de ce dossier.

Nous avons, tout en respectant leur autorité, tenté de les tenir au courant de ce que nous faisons, et je pense qu'ils se sont comportés envers nous de la même manière. Ils ont en effet manifesté un louable esprit d'ouverture et de transparence. Les deux organismes ont, certes, des rôles différents, mais nous voulons éviter d'élaborer sans le vouloir une norme technique qui les empêcherait de mener à bien leurs propres activités et d'assurer la coordination avec les provinces. Ils souhaitent, de leur côté, nous tenir au courant des difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Comme je le disais tout à l'heure, j'ai, il y a quelques mois, été invité à prendre part à une réunion à laquelle avaient également été conviés des représentants des États-Unis. Cette réunion, organisée par Sécurité publique Canada, nous a été extrêmement utile, à moi et à mes collaborateurs. Je m'y suis rendu, en effet, accompagné de mon équipe du CRTC.

Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer des représentants des divers organismes provinciaux de gestion des urgences, qui nous ont cité des exemples très pratiques des difficultés qui peuvent se présenter, non seulement en matière d'alertes au public diffusées sur des réseaux sans fil, mais même au niveau des alertes transmises à la télévision ou à la radio. Nous avons ainsi pu prendre conscience des problèmes auxquels ils doivent faire face, et cela nourrit notre réflexion au sein du conseil.

Nous entretenons avec ces divers organismes des liens professionnels très serrés. Je dois cependant faire attention de ne pas parler en leur nom au sujet de questions ou de situations relevant de leurs seules compétences. Cela dit, nous travaillons en très étroite collaboration avec Sécurité publique Canada.

Senator McPhedran: Would I be correct in understanding from that answer that there is no agreement or protocol between the bodies, that this is on a case-by-case basis as managers deem appropriate?

Mr. Shortliffe: Yes. We have different responsibilities within the system. Our responsibility was to make sure that there would be wireless public alerting as well as compliance with the radio and television public alerting out there. They have much more of a policy responsibility for the content of the messages; for helping to establish the broadcast immediate list, which is the list of things that need to go out right now because there is a threat to life and limb; and working on governance of the NAAD System, which is the National Alert Aggregation and Dissemination System, with our friends at Pelmorex.

The CRTC said a system needs to be created. Pelmorex needed to reach agreement with the emergency management organizations and SOREM, and then Public Safety Canada is the policy lead in the federal government for actually looking at the content of emergency alerting messages and making sure that the systems are not attacked.

So there's not a formal entente between them, but we have a clear understanding of our different responsibilities within the system.

Senator Oh: I'm aware that the Singapore government has a special text all-out alert. If they're looking for somebody under police warrant for arrest or something, they have the picture of the suspect right away on everybody's cellphone. Do we have such an alert system here?

Mr. Shortliffe: Not to my knowledge, but that would depend on individual alerting authorities. My friends from Pelmorex may know that better than I do. I think that would be a question for individual alerting authorities. As I've said, the standards as well as how they use the system are very different from province to province.

Certainly there would be no technical issue with that, although you would then have to decide who could issue those and how they are geolocated. Singapore, which has many wonderful advantages as a city — I visited in my youth and would love to visit again — is, of course, very geographically compact. When you get into province-wide alerts, you have broader questions, so you would have to address who is eligible to do that.

La sénatrice McPhedran : Puis-je en déduire qu'il n'y a, entre ces divers organismes, aucune entente ou protocole régissant leur action, et que chaque cas est réglé individuellement selon ce que les responsables estiment devoir faire dans une situation donnée?

M. Shortliffe : En effet. Dans le cadre de ce système, chacun exerce des responsabilités qui lui sont propres. Notre responsabilité à nous était de faire en sorte que les alertes au public puissent être diffusées sur les réseaux sans fil, en conformité avec les règles qui régissent les alertes au public diffusées à la radio et à la télévision. Mais, en ce qui concerne le contenu même des messages diffusés, ce sont eux les principaux responsables de l'élaboration des politiques applicables. Ce sont également eux qui contribuent à dresser la liste de diffusion immédiate, c'est-à-dire la liste des informations à diffuser sur-le-champ en raison d'une menace pour la vie. Ce sont également eux qui, avec nos collègues de Pelmorex, établissent les bases de la gouvernance du Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes, le système ADNA.

Le CRTC a fait valoir le besoin qu'il y avait de créer un tel système. Il fallait pour cela que Pelmorex parvienne à un accord avec les organismes de gestion des urgences et le CSRGU, puis avec Sécurité publique Canada qui, en tant que principal responsable fédéral de l'élaboration des politiques en ce domaine, devra se pencher sur le contenu même des messages à diffuser en cas d'urgence, et s'assurer que les systèmes sont à l'épreuve des incursions.

Il n'existe pas, entre ces divers organismes, d'entente formelle, mais chacun sait clairement quelles sont les responsabilités qui lui incombent dans l'ensemble du dispositif.

Le sénateur Oh : Je sais qu'à Singapour le gouvernement dispose d'un système d'alerte général sous forme de messages écrits. Ainsi, par exemple, si la police recherche quelqu'un faisant l'objet d'un mandat d'arrestation, elle peut afficher sur tous les téléphones cellulaires du pays une photo du suspect. Disposons-nous, ici, d'un tel système d'alerte?

M. Shortliffe : Pas que je sache, mais tout dépend des autorités responsables en matière d'alerte. Mes confrères de chez Pelmorex seraient mieux à même de vous répondre sur ce point. C'est une question qui devrait plutôt être posée aux diverses autorités responsables. Je tiens à préciser que les normes applicables et le mode de fonctionnement du système varient beaucoup d'une province à l'autre.

Il est clair que la mise en place d'un tel système ne poserait aucun problème technique, mais encore faudrait-il décider des organismes autorisés à émettre les alertes, et trouver le moyen de les géolocaliser. Singapour, qui présente de nombreux attraits — j'ai eu l'occasion de m'y rendre quand j'étais jeune, et c'est très volontiers que j'y séjournerais à nouveau — s'étend sur un territoire assez restreint. La situation se complique lorsqu'il s'agit d'alertes lancées à l'échelle de toute une province, et il

This is really a question that the emergency alerting authorities themselves would be better placed to address than I am.

The Chair: Are there any other questions from senators?

If I may take you back to the American experience of those issues within your mandate as CRTC, what would you say are the number one and two most important lessons to be learned from the American experience? That is my first question.

Second, are there countries you would look to and say, "They've learned that lesson, and it's something we can incorporate as we move forward"?

Mr. Shortliffe: That's an excellent question. I hope I can give an excellent answer. I suspect I'll think of an even better answer at 10 o'clock tonight when it's far too late.

I think what we have learned is that we just need to move forward. Technology is always moving on, and if we wait for the perfect technology and the perfect alerts, we'll never get there.

Picking the LTE system will reach the vast majority of Canadians, and I think we needed to do that as a reasonable decision. If we had waited and said, "We want a solution that will apply to 100 per cent of Canadians with cellphones," we might never get there. Maybe five years from now we will learn that there is a new technology and a new evolution we need to proceed.

I think that when life and limb is at stake, we need to accept that we have to have the best system we can reasonably bring in at a given time. We need to be aware that we will have to adjust it as we move forward and that we cannot aspire to ever having the perfect system.

One of the things in Canada that I think we've seen in the States is that most emergency alerting authorities have multiple, overlapping ways of alerting people. There will now be wireless cellphones, but there will still be radio and television. And frankly, in a number of emergency alerts, people go and knock on doors because that's still the best way, if someone is not using their technology, of making sure they're aware there's an imminent threat to life and limb.

faut alors bien préciser quels sont les autorités ou organismes autorisés à émettre l'alerte.

Les autorités responsables du lancement des alertes en cas d'urgence seraient mieux à même de répondre à votre question.

La présidente : Les sénateurs et membres du comité auraient-ils d'autres questions à poser?

Je voudrais revenir sur l'expérience des États-Unis quant à ces questions qui relèvent de la mission confiée au CRTC. D'après vous, quelles seraient la principale ou les deux principales leçons à tirer de ce que les Américains ont fait en ce domaine? C'est ma première question.

Deuxièmement, y a-t-il, à votre connaissance, des pays qui ont, en ce domaine, tiré un certain nombre d'enseignements dont nous pourrions nous-mêmes nous inspirer?

M. Shortliffe : C'est une excellente question à laquelle j'espère pouvoir apporter la réponse qu'elle mérite. Il est probable qu'il me viendra à l'esprit cette nuit, trop tard hélas, une réponse encore meilleure.

Je pense que la leçon que nous avons tirée de tout cela, c'est qu'il nous faut continuer d'avancer. La technologie ne cesse de progresser et si nous attendons de parvenir à une solution technique parfaite en tout point, nous n'aboutirons pas.

La technologie LTE, c'est-à-dire la technologie Long Term Evolution, ou technologie de l'évolution à long terme, permet de contacter l'immense majorité des Canadiens et j'estime qu'il était de notre part raisonnable d'opter pour cette technologie. En attendant une solution qui permettrait de contacter tous les Canadiens équipés d'un téléphone cellulaire, nous risquons de ne jamais aboutir. Il est possible que dans cinq ans une nouvelle technologie, un nouveau progrès technique nous permette de le faire.

En ce qui concerne les événements qui posent une menace à la vie, il nous faut, je pense, adopter le meilleur système dont nous puissions raisonnablement disposer à un moment donné. Il nous faut être conscients que ce système devra sans doute faire à l'avenir l'objet de certains ajustements, et accepter qu'on ne saurait atteindre la perfection.

Ce qu'on a pu relever aux États-Unis, c'est que la plupart des autorités responsables du lancement d'alertes disposent de moyens multiples, assurant ainsi au système une certaine redondance. S'il y a la possibilité de lancer des alertes sur les réseaux de téléphonie mobile, les systèmes d'alertes diffusées à la radio et à la télévision restent cependant en service. Je dois dire, d'ailleurs, que dans certains cas d'urgence, le meilleur moyen est encore d'aller frapper aux portes, car certaines personnes peuvent ne pas être branchées et ne pas être conscientes, donc, du danger qui plane sur elles.

We in the commission have learned that we need to move forward, adapt to technologies and work with our partners to be aware of what the challenges are but not wait for the perfect solution.

The Chair: I want to take you back to the issue for northern communities. When you talk about the North, you're referring to the Yukon, the Northwest Territories —

Mr. Shortliffe: Northwest Territories and Nunavut, in particular.

The Chair: What about places like northern Ontario where there are huge gaps in capacity?

Mr. Shortliffe: Yes, that would apply too. Nunavik and Quebec, northern Ontario, parts of northern Saskatchewan and Manitoba. Certainly there are areas that have low geographic density and still do not have great access.

Now, what we've seen — and the commission did some work on this — is there's a huge importance of radio stations in those communities. That was among the many factors that fed into saying that you could no longer opt out of emergency alerts because we realize radio stations are a lifeline for some of those communities.

Over the future, because the commission has committed to broadband as a universal right for Canadians, as it invests more in broadband, and as Innovation, Science and Economic Development invests in broadband, hopefully we will bring more ways for those communities to receive emergency alerts. I think the ideal is that with any community you should have multiple, overlapping ways of receiving alerts.

In the North there is radio and television, which is a good start. I think over the future we want to make sure there are more options for our northern citizens. I'm saying "the North" in terms of northern parts of provinces as well as the various territories.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: With regard to warnings related to a military event, given that Canadians and Americans have national defence relations, will this system also be integrated between the two countries?

Au conseil, nous avons appris qu'il nous faut aller toujours de l'avant, adapter notre action aux nouvelles technologies et œuvrer de concert avec nos partenaires afin de nous tenir au courant des difficultés qui peuvent se poser, sans pour cela attendre de trouver la solution parfaite.

La présidente : J'aimerais revenir un moment sur la situation dans les communautés du Nord canadien. J'entends par cela, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest...

M. Shortliffe : Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut notamment.

La présidente : Mais qu'en est-il de régions telles que le Nord de l'Ontario, où le maillage demeure très imparfait?

M. Shortliffe : Oui, cela vaut également pour le Nord de l'Ontario. Il existe en effet au Nunavik et au Québec, dans le Nord de l'Ontario, dans certaines parties du Nord de la Saskatchewan et du Manitoba, des régions à faible densité géographique qui n'ont pas accès à ces réseaux de communication.

Nous avons pu constater dans le cadre du travail que le conseil a effectué sur la question, l'importance cruciale que les stations de radio revêtent dans ces communautés. C'est une des nombreuses choses qui nous ont portés à conclure que personne ne devrait désormais pouvoir se soustraire au système d'alerte en cas d'urgence, car nous nous sommes rendu compte que dans certaines de ces communautés, les stations de radio ont une importance vitale.

Aux yeux du conseil, l'accès au haut débit est un droit qui doit pouvoir être assuré à tous les Canadiens, et c'est pourquoi, alors que nous continuons à investir dans le haut débit, et qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada continue, lui aussi, à investir dans le haut débit, nous trouverons de nouveaux moyens de diffuser les avis d'alerte dans ces communautés. Dans l'idéal, toute communauté disposerait en matière d'alerte de plusieurs moyens qui se chevauchent.

Il y a, dans le Nord, la radio et la télévision, et c'est déjà bien, mais il nous faut, à l'avenir, offrir aux citoyens de nos régions du Nord un éventail plus large de moyens. Lorsque je parle du Nord, j'entends non seulement les divers territoires, mais également les régions nordiques de nos provinces.

La présidente : Je vous remercie.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : En ce qui concerne les alertes liées à un événement militaire, étant donné que les Canadiens et les Américains entretiennent des relations en matière de défense nationale, ce système sera-t-il également intégré entre les deux pays?

Mr. Shortliffe: That is a good question, Senator, but unfortunately I can't answer it.

Senator Boisvenu: Could the Department of Defence answer this question?

Mr. Shortliffe: I believe so. First, it may be a good idea to ask the Public Safety Canada representatives. They have information on the federal emergency approach. Otherwise, the question should be put to the Department of National Defence.

Senator Boisvenu: Is the AMBER alert a parallel system or will it be integrated with it?

Mr. Shortliffe: Yes, it's integrated. There are instant alerts, including the AMBER alert.

Senator Boisvenu: Right. Thank you.

[English]

Senator McIntyre: Perhaps one final question. I want to go back to the April 2017 directives by the CRTC.

As you've explained, Mr. Shortliffe, in April 2017, the CRTC directed all wireless service providers to implement wireless public alerting capability on their LTE networks by April of this year, April 2018. However, this does not mean that Canadians can expect to receive emergency alerts as of April of this year.

Given that situation, do you think the CRTC should go a step further and introduce further regulations in order to force the parties to make sure that Canadians in fact receive emergency alerts as of April 2018?

Mr. Shortliffe: Well, as I said at the beginning, in fact, I think the issue is more that the commission needs to consider the reports it asked for from the Interconnection Steering Committee.

My understanding from wireless service providers is they will all be ready to go by April 6. We have not received any interventions from anyone yet saying that they need an extension of time. So the question is more that the commission needs to consider the reports it has received, consider whether it has an adequate plan and then issue its decision. I can't give you a firm date for when that decision will be issued because the commission never says until the decision is ready to issue. At the moment, that is the issue that we need to look at, not the capability of the wireless service providers to be part of the system.

M. Shortliffe : C'est une bonne question, sénateur, mais je ne peux malheureusement pas vous répondre.

Le sénateur Boisvenu : Le ministère de la Défense peut-il répondre à cette question?

M. Shortliffe : Je crois que oui. En premier lieu, il serait peut-être bon de poser la question aux représentants de Sécurité publique Canada. Ils ont de l'information en ce qui concerne l'approche fédérale d'urgence. Sinon, il faut poser la question au ministère de la Défense.

Le sénateur Boisvenu : L'alerte AMBER est-elle un système parallèle ou sera-t-elle intégrée avec celui-ci?

M. Shortliffe : Oui, c'est intégré. Il y a des alertes à diffusion immédiate, notamment l'alerte AMBER.

Le sénateur Boisvenu : D'accord. Je vous remercie.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Me permettez-vous une dernière question? Je voudrais revenir un instant aux directives émises en avril 2017 par le CRTC.

Ainsi que vous nous l'avez expliqué, monsieur Shortliffe, en avril 2017, le CRTC a enjoint aux fournisseurs de services sans fil de doter leurs réseaux LTE d'un service d'alertes sans fil au public d'ici avril 2018. Je précise que cela ne veut nullement dire qu'à partir du mois d'avril de cette année les Canadiens vont être en mesure de recevoir des avis d'alerte en cas d'urgence.

Cela étant, le CRTC devrait-il, selon vous, adopter un nouveau règlement afin d'obliger les parties concernées à faire en sorte qu'à partir d'avril 2018 les Canadiens soient effectivement en mesure de recevoir des avis d'alerte?

M. Shortliffe : En fait, et comme je l'ai dit au départ, le conseil devrait surtout considérer les rapports qu'il a demandé au comité directeur sur l'interconnexion de préparer.

Je tiens des fournisseurs de services sans fil que tout sera en place d'ici le 6 avril. Aucun d'entre eux ne nous a, à ce jour, demandé de prolonger le délai. Pour le conseil, il s'agit donc surtout de considérer les rapports qui lui ont été remis, de s'assurer que le plan qu'il a mis au point est satisfaisant, et de rendre, après cela, sa décision. Je ne peux pas vous préciser la date à laquelle interviendra cette décision, car le conseil n'annonce la date que lorsque la décision est prête à être rendue publique. Pour l'instant, tenons-nous-en à cet aspect de la question, et non à celle de savoir si les fournisseurs de services sans fil vont être en mesure de s'intégrer au système.

I will say — and this is just a personal comment — we obviously work a lot with wireless service providers. They all seem to have worked very effectively on this file. They all understand the importance of emergencies.

Senator McIntyre: I don't want to push my question any further than I have to, but what will the CRTC do if the system is not operational by April 2018?

Mr. Shortliffe: If the date passes and the commission had actually said, "Yes, we are ready for the system to launch," and then it does not launch effectively, that's one of the reasons why we're requiring our first reports in May 2018. Should people be in non-compliance, without getting specific, the commission has a wide range of tools to assure compliance with regulatory orders.

Senator McIntyre: What tools?

Mr. Shortliffe: I will now actually defer to my legal colleague.

Senator McIntyre: Let's hear about the tools.

Rachelle Frenette, Acting General Counsel and Deputy Executive Director, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: There a number of compliance mechanisms set out in our act, under both the Telecommunications Act, under which we regulate wireless service providers, and the Broadcasting Act, under which we regulate radio-television and television distributors.

It's difficult to answer a hypothetical question, but the commission does indeed have a number of regulatory tools to ensure compliance, which goes to examining specific holders of their licences under the Broadcasting Act and bringing them to a particular hearing to answer questions. Under the Telecommunications Act, we have a number of regulatory tools at our disposal, such as administrative monetary penalties that we can levy once there is a finding of non-compliance. There are a number of other examples, but I would rather limit myself to those particular instances.

Je peux affirmer, à titre purement personnel, qu'en grande partie nous œuvrons de concert avec les fournisseurs de services sans fil. Ils semblent tous avoir fait dans ce dossier un travail efficace. Ils sont tous conscients de l'importance des avis d'alerte.

Le sénateur McIntyre : Je ne voudrais pas trop insister sur ce point, mais que ferait le CRTC si, en avril 2018, le système n'était toujours pas opérationnel?

M. Shortliffe : À supposer qu'on arrive à la date en question, et que le système n'est toujours pas prêt, alors que le conseil avait annoncé son lancement prochain, le conseil dispose, en cas de non-respect d'une de ses ordonnances, de toute une panoplie de moyens lui permettant d'assurer le respect de ses décisions. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons demandé que les premiers rapports nous soient remis en mai 2018. Sans entrer dans le détail, je peux dire que le conseil dispose d'un large éventail de moyens de faire respecter ses ordonnances.

Le sénateur McIntyre : Quels sont ces moyens que vous venez d'évoquer?

M. Shortliffe : Permettez-moi de demander à mon collègue juriste de vous répondre sur ce point.

Le sénateur McIntyre : Pourriez-vous nous parler des outils qui viennent d'être évoqués?

Rachelle Frenette, avocate générale et sous-directrice exécutive par intérim, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : La loi constitutive du CRTC prévoit plusieurs mécanismes lui donnant les moyens de faire respecter ses ordonnances. De telles dispositions figurent tant dans la Loi sur les télécommunications, au titre de laquelle nous réglementons l'activité des fournisseurs de services sans fil, que dans la Loi sur la radiodiffusion, en vertu de laquelle nous réglementons l'activité des opérateurs de radio-télévision et distributeurs d'émissions télévisées.

Il n'est jamais facile de répondre à une question hypothétique, mais le conseil dispose effectivement d'un certain nombre d'outils réglementaires qui lui permettent d'assurer le respect de la réglementation en vigueur. Il peut s'agir, par exemple, d'intervenir auprès des détenteurs d'une licence émise en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, et de les convoquer à une audience au cours de laquelle ils vont devoir répondre aux questions qui leur sont posées. La Loi sur les télécommunications nous offre, elle aussi, un certain nombre d'outils réglementaires, tels que des sanctions administratives pécuniaires qui peuvent être imposées en cas de non-respect d'une disposition réglementaire. Je pourrais vous citer d'autres exemples, mais je préfère m'en tenir à ceux dont je viens de faire état.

The Chair: Let me take the opportunity to thank our witnesses. Mr. Shortliffe, Ms. Frenette, thank you very much for joining us and for answering our questions.

In our second panel today we welcome, from Pelmorex Weather Networks (Television) Inc, Mr. Paul Temple, Senior Vice-President, Strategic & Regulatory Affairs; and Mr. Martin Bélanger, Director of Public Alerting.

Mr. Temple and Mr. Bélanger, we invite you to make any opening remarks you may have, after which we will have questions for you. Welcome.

Paul Temple, Senior Vice-President, Strategic & Regulatory Affairs, Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.: Thank you for including us.

Just a few brief remarks. As mentioned, my name is Paul Temple and I work at Pelmorex Weather Networks Inc., which is the parent company of the Weather Network and MétéoMédia, popular television and digital media services.

Among my responsibilities is oversight of our public alerting operations, and in particular our National Alert Aggregation and Dissemination System, or more conveniently, the NAAD system.

With me is my colleague Martin Bélanger.

[Translation]

Martin Bélanger, Director, Public Alerting, Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.: Good afternoon. My name is Martin Bélanger. I am the Director of Public Alerting with Pelmorex. My responsibilities are focused on managing and operating the national alert aggregation and dissemination system, commonly known as the NAAD system.

[English]

Mr. Temple: One aspect of our public alerting activities that was not addressed in our briefing notes to you was the governance. The Weather Network and MétéoMédia specialty television services are regulated by the CRTC. Many of our conditions of licence set by the CRTC deal with our public alerting activities.

In addition, we have a governance council composed of representatives from each of the provinces and territories as well as the federal government. Representatives from television, radio, cable, satellite and the wireless sectors also sit on the governance council. The governance council provides us direction and guidance on a number of public alerting related matters.

La présidente : J'en profite pour remercier nos témoins, M. Shortliffe et Mme Frenette. Merci de vous être rendus à notre invitation et d'avoir répondu à nos questions.

Nous accueillons maintenant le second groupe de témoins, composé de Paul Temple, vice-président principal, Affaires réglementaires et stratégiques de Pelmorex Weather Networks (Television) Inc., et de M. Martin Bélanger, directeur, Alertes au public.

Monsieur Temple, monsieur Bélanger, nous allons vous demander de bien vouloir nous présenter quelques observations préliminaires, après quoi nous procéderons aux questions. Soyez les bienvenus devant le comité.

Paul Temple, vice-président principal, Affaires réglementaires et stratégiques, Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. : Nous vous remercions de votre invitation.

Je voudrais commencer par quelques remarques rapides. Je m'appelle effectivement Paul Temple et je travaille chez Pelmorex Weather Networks Inc., société mère des marques MétéoMédia et le Weather Network, bien connues pour leurs émissions de télévision et leurs médias numériques.

Je suis entre autres chargé de la surveillance des alertes au public et, en particulier, du Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes, communément appelé le système ADNA.

Je suis accompagné de mon collègue, Martin Bélanger.

[Français]

Martin Bélanger, directeur, Alertes au public, Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. : Bonjour. Je m'appelle Martin Bélanger. Je suis le directeur des services d'alertes au public à Pelmorex. Mes responsabilités sont axées sur la gestion et l'opération du système d'agrégation et de dissémination d'alertes nationales, communément appelé le système ADNA.

[Traduction]

M. Temple : Dans le document d'information que nous vous avons remis, il y a un aspect des alertes au public qui n'est pas évoqué, en l'occurrence la gouvernance. Les services de télévision spécialisée diffusés par le Weather Network et par MétéoMédia sont réglementés par le CRTC. Bon nombre des conditions d'octroi de la licence de télévision que nous a délivrée le CRTC concernent les alertes au public.

J'ajoute que nous avons un conseil de gouvernance composé de représentants des diverses provinces et territoires et du gouvernement fédéral. Siègent également à ce conseil des représentants des secteurs de la télévision, de la radio, du sans-fil, de la câblodistribution et de la communication par satellite. C'est ce conseil de gouvernance qui oriente notre action dans un certain nombre de dossiers touchant les alertes au public.

I hope this brief introduction is helpful. We look forward to your questions.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you to our guests for being here. You provide an alert service for government agencies, and others. It is necessary to be careful, because such a service can sometimes issue false alerts. As I mentioned to previous witnesses, in Japan there were false alerts made recently related to the launch of missiles from North Korea.

Can you guarantee that an alert is validated when it is launched or do you have the means to validate your alert system before a message is broadcast? We know that a false alert can have dramatic consequences for the entire population.

[*English*]

Mr. Temple: That's a good question to start with.

There are a couple of ways that a false alarm could be activated. One is that there is some kind of breach of security or possibly mischief on behalf of an issuing authority, and in that case we don't really have much control. If an employee of a provincial emergency management operation decided to send a blatantly false alert, we wouldn't be able to do anything about it, or if their system is breached there is not much we can do about it.

However, we certainly take security very seriously in the network that we provide. We're currently finishing our second audit. We brought in security analysts, third-party independent analysts, to look at our system and make any recommendations for security. We take that very seriously.

The final place where an alert could possibly be compromised would be where it is being received and then passed on by a radio station or a wireless operator. There again, we can't control the security of their facilities, but we certainly take measures to safeguard our own system, and we spend a lot of time and effort on that.

The second part was whether we do anything about something that is blatantly inaccurate. To understand our system, it's very much based on technical rules, profiles and protocols. Actually, it's designed so that there is no human intervention. When an alert is submitted by an authority, unless they are not following

J'espère que ces rapides observations vous seront utiles. Maintenant, c'est très volontiers que nous répondrons à vos questions.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités de leur présence. Vous fournissez un service d'alertes pour les agences gouvernementales, entre autres. Il faut être prudent, car un tel service peut parfois émettre de fausses alertes. Comme je le mentionnais aux témoins précédents, au Japon il y a eu récemment de fausses alertes liées au lancement de missiles de la Corée du Nord.

Pouvez-vous garantir qu'une alerte est validée au moment de son lancement ou disposez-vous de moyens pour valider votre système d'alertes avant qu'un message soit diffusé? On sait qu'une fausse alerte peut avoir des conséquences dramatiques pour l'ensemble de la population.

[*Traduction*]

M. Temple : C'est une question tout à fait pertinente.

Le déclenchement d'une fausse alerte peut être dû à diverses choses. Il peut s'agir, par exemple, d'une atteinte à la sécurité, voire d'un acte de malveillance de la part d'un employé d'une autorité émettrice. Dans ce cas-là, il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire pour l'éviter. À supposer, en effet, qu'un employé d'un organisme provincial de gestion des urgences décide de déclencher une fausse alerte, il n'y a rien que nous puissions faire. Si le système d'alarme est compromis, il n'y a, là encore, pas grand-chose que nous puissions faire pour l'empêcher.

Cela dit, la sécurité du réseau que nous mettons à la disposition des autorités revêt pour nous une importance prioritaire. Nous achevons actuellement notre second exercice de vérification. Nous avons retenu les services de spécialistes de la sécurité, des analystes indépendants, à qui nous avons demandé d'examiner notre système et de nous remettre des recommandations quant aux moyens de renforcer, si besoin est, la sécurité. Nous prenons cela très au sérieux.

Et puis, une alerte peut également être compromise lors de sa réception ou au moment de sa retransmission par une station de radio ou un fournisseur de services sans fil. Nous ne sommes, là non plus, pas en mesure de vérifier la sécurité de leurs installations, mais nous faisons tout le nécessaire pour protéger notre propre dispositif. Nous consacrons à cet aspect de notre activité un temps et des efforts considérables.

La seconde partie de la question portait sur ce que nous pourrions faire dans le cas d'une alerte manifestement fausse. Afin de bien comprendre le système que nous avons mis en place, il faut savoir qu'il repose sur des règles, des schémas et des protocoles techniques. Le système est en fait conçu de

the technical protocols, it goes through without any human intervention in a matter of seconds. An example is recently the Province of British Columbia issued a tsunami alert. They created the message themselves on our platform, but once they approved that message it was sent through in three seconds. No one is sitting and reading alerts because, first, if it's a threat to life and property it has to go out quickly. It's not our role to be second-guessing. We shouldn't be in a position where we would be saying, "Well, does Environment Canada really want to send that tornado warning?" or "Should Quebec really send that amber alert?" That is not our job. Our job is to take the messages that they deem as critical to the public and pass them on quickly.

We don't have the capability to determine whether an alert is appropriate or misguided or inaccurate. It's really the issuing authority's responsibility.

Senator Oh: Do we have a nationwide emergency command centre that covers the whole country?

Mr. Temple: As I understand it, the emergency alerting responsibility typically resides with the provincial emergency management groups. We have our own operation centres. We actually have more than one because we want to make sure we're fully redundant. If there was some kind of catastrophic disaster somewhere, we don't want the system to fail, so we actually have duplicate facilities, geographically remote from each other, so that if there is a failure at one we would still be able to operate our system. For our own system, we have one management team that is overseeing it, but our facilities are actually distributed geographically. At the government level, I'm not aware, but that might be something Public Safety could address.

Senator Oh: Don't you think it's important to have a major command centre and then you have cells across the country?

Mr. Temple: You get into the issue of jurisdiction and our wonderful Confederation. I'm not sure whether the provinces would like a control centre in Ottawa telling them what alerts to issue, but I'm going to stay away from that and stick to my knitting.

Senator McIntyre: Thank you, gentlemen, for being present and answering our questions on this important topic.

manière à pouvoir fonctionner de façon entièrement automatique. Lorsqu'une alerte est donnée par une autorité, si les protocoles techniques sont respectés, l'alerte est transmise en quelques secondes sans intervention humaine. On a récemment vu un exemple de cela en Colombie-Britannique, lorsque la province a lancé une alerte au tsunami. Les autorités ont elles-mêmes composé le message sur notre plateforme, et trois secondes après qu'elles l'eurent approuvé, le message était transmis. Personne n'est là, donc, chargé de lire les alertes lancées en cas de menace à la vie ou aux biens, car l'alerte doit être diffusée sans attendre. Il ne nous appartient pas de remettre en question une alerte qui vient d'être lancée. Ce n'est pas à nous de dire : « Environnement Canada entendait-il vraiment émettre une alerte à la tornade? » ou « Le Québec devrait-il vraiment déclencher une alerte jaune? » Cela ne fait aucunement partie de nos responsabilités. Notre rôle consiste à transmettre au public, aussi rapidement que possible, les messages qui, aux yeux des autorités, revêtent une importance critique.

Nous n'avons d'ailleurs pas les moyens de décider si une alerte se justifie effectivement, ou si elle est inexacte ou mal inspirée. Cette responsabilité appartient en effet à l'autorité qui lance l'alerte.

Le sénateur Oh : Existe-t-il un centre de commandement national qui interviendrait en cas d'urgence touchant l'ensemble du territoire national?

M. Temple : Selon moi, en matière d'alertes, la responsabilité revient généralement aux organismes provinciaux de gestion des urgences. Nous avons, nous-mêmes, des centres des opérations. Nous en avons, en effet, plus d'un, car nous ne voulons pas risquer une faillite du système en cas de catastrophe. C'est pour cela que nous avons dupliqué nos installations et que nous les avons situées dans des lieux différents. En cas de panne d'une des installations, cette redondance fait que le système peut continuer de fonctionner. Notre système est placé sous le contrôle d'une équipe de gestion, mais les installations elles-mêmes sont réparties en divers endroits du territoire. Je ne sais pas ce qu'il en est du gouvernement, mais il s'agit là d'un aspect du problème qui devrait retenir l'attention du ministère de la Sécurité publique.

Le sénateur Oh : Selon vous, n'y aurait-il pas lieu de prévoir un centre de commandement principal, avec des cellules de crise réparties dans les diverses régions du pays?

M. Temple : Se pose alors le problème de la répartition des compétences au sein de notre merveilleuse Confédération. Il n'est pas certain que les provinces souhaitent voir un centre de contrôle installé à Ottawa leur prescrire les alertes à lancer, mais je n'entends pas, sur ce point, en dire davantage.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie, messieurs, de votre intervention devant le comité, et des réponses que vous nous avez fournies au sujet de cette question importante.

What role do municipal, provincial and federal officials play in the National Public Alerting System? How do they ensure they coordinate with each other and with the private sector?

Mr. Temple: In the case of the NAAD centre, we have formal agreements with every province. In those agreements, each province has overall responsibility within their province to determine who has access to the alerting system, for what areas and for what types of alerts. If it's New Brunswick, we'll sit down with New Brunswick and set up their accounts so that they can issue any kind of alert for New Brunswick. Once we set that up, it's up to the emergency management office in New Brunswick to decide how they want it to operate in their province. It's not our job to tell New Brunswick or Quebec how to run public alerting in their province. We give them the tools and the flexibility.

As an example, in Ontario, one of the first things the Ontario government did was set up accounts for the Ontario Provincial Police to allow them to issue amber alerts. But that was the Ontario government's decision. It wasn't ours. It's not our job to tell Ontario how to run things. They decided that the OPP would have authority to issue amber alerts, but our system is flexible enough that the OPP can only issue amber alerts and they can't issue any other kind of alert. They can only issue amber alerts for the areas of Ontario that the Ontario government has decided. That's one approach.

In Saskatchewan they have the same flexibility. It's the same agreement we have, but they have taken a different approach. In Saskatchewan they have actually trained and authorized hundreds of users at the municipal level to issue alerts. But, again, the Saskatchewan government decides who can issue alerts and for what area. This is just a hypothetical, but they might decide that the emergency management officer in Saskatoon can issue alerts, but they can decide that he or she can only issue alerts for Saskatoon and only certain types of alerts, but that's completely in their control. We give them the tools so that each province can finesse the system that best meets their needs. They ultimately have the control.

Quel est le rôle des responsables municipaux, provinciaux et fédéraux au sein du Système national d'alertes au public? Comment assurent-ils la coordination de leur action, et comment harmonisent-ils leurs activités avec celles du secteur privé?

M. Temple : En ce qui concerne le centre d'ADNA, nous avons conclu des ententes formelles avec chacune des provinces. Aux termes de ces accords, chaque province est, dans les limites de son territoire, compétente pour décider de qui aura accès au système d'alerte, des divers types d'alertes et des régions visées. Ainsi, pour prendre l'exemple du Nouveau-Brunswick, nous nous sommes réunis avec les responsables provinciaux pour mettre en place les protocoles leur permettant de diffuser les divers types d'alertes sur le territoire de la province. Une fois cela organisé, c'est au Bureau de gestion des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick de décider de la manière dont il entend assurer le fonctionnement de ce système dans la province. Il ne nous appartient pas, en effet, de dire au Nouveau-Brunswick ou au Québec comment gérer le système d'alerte au public de la province. Notre rôle consiste à leur donner les outils qu'il leur faut, et de leur assurer la souplesse de maniement nécessaire.

Ainsi, en Ontario, une des premières choses que le gouvernement ait faites a été d'ouvrir des comptes au nom de la Police provinciale de l'Ontario pour permettre à celle-ci de lancer des alertes jaunes. Ce n'est pas nous qui en avons décidé ainsi, mais le gouvernement de la province. Il ne nous appartient pas de dire à l'Ontario comment procéder en ce domaine. C'est donc le gouvernement qui a décidé de donner à l'OPP le pouvoir de lancer des alertes jaunes, mais notre système est suffisamment souple pour ne permettre à la police provinciale que de lancer des alertes jaunes, à l'exclusion d'autres types d'alertes. En Ontario, la police ne peut d'ailleurs lancer des alertes jaunes que dans les zones indiquées par le gouvernement de la province. C'est une des approches possibles.

Le gouvernement de la Saskatchewan peut, lui aussi, se prévaloir de cette souplesse de mise en œuvre. Nous avons conclu avec la province le même accord qu'avec l'Ontario, mais la Saskatchewan a opté pour une approche différente. En effet, le gouvernement de la Saskatchewan a formé, à l'échelon municipal, des centaines d'utilisateurs autorisés à émettre des alertes. Mais, encore une fois, c'est le gouvernement de la Saskatchewan qui décide des personnes autorisées à lancer des alertes, et qui délimite les zones pouvant recevoir de telles alertes. Disons, dans un cas tout à fait hypothétique, que le gouvernement ait décidé d'autoriser l'agent de gestion des urgences de Saskatoon à émettre des alertes. Il peut préciser que les alertes ne pourront être lancées qu'à Saskatoon et, encore, que seuls certains types d'alertes pourront être émises. C'est entièrement à lui d'en décider. Nous fournissons les outils nécessaires et chaque province ajuste le système en fonction de ses besoins. Le dispositif relève du contrôle des diverses provinces.

That's maybe a long way of answering your question. I hope that is helpful.

Senator McIntyre: Yes. As you have indicated in your brief, the successful implementation of a national wireless public alerting service is dependent on all parties working together — federal, provincial, territorial authorities, Pelmorex and all wireless service providers. It is, therefore, important that an effective awareness campaign take place.

What awareness initiatives are currently in place to ensure that the Canadian public and the Canadian industry understand the current alert system and use it to maximum effect?

Mr. Temple: Again, good question. It is very important because it is going to be so new to people. One of the things that we are undertaking is that Pelmorex, as part of our CRTC licence, is spending probably within the neighbourhood of about \$800,000 over the next several months to develop and execute a media campaign.

As I mentioned, we have a governance council, and we have set a working group of marketing and communications people from some of the provinces and broadcasters and wireless companies. They are assisting us in putting together a media campaign. That is going to be very much focused on digital media and mobile ads. It's really directed to the millennials who have these things. That's going to be one of the best ways. We are going to have television and radio ads as well.

If you go to a website, you could see ads or they may pop up on your phone to try to reach people and make sure they are aware of the fact that wireless alerts will be starting soon. We also have a website that we operate, alertready.ca and onalert.ca, to provide a whole bunch of information on who issues alerts, why they are issued, many of the questions that we probably get today.

The commission before us was talking about certain types of phones. We're going to have information with links to each of the phone companies. If you have a Bell mobile phone, you'll be able to go to the website and then go to a link where you can find out whether your phone is one of the ones that will get these alerts. We're trying to do that awareness campaign and then encourage people to go to the website where they can get a lot more information.

Ma réponse vous paraîtra peut-être longue, mais j'espère qu'elle vous a été utile.

Le sénateur McIntyre : Comme vous le dites dans votre mémoire, pour que le système national d'alertes sans fil au public fonctionne correctement, il faut la collaboration de toutes les parties prenantes. J'entends par cela les autorités fédérales, provinciales et territoriales ainsi que Pelmorex et l'ensemble des fournisseurs de services sans fil. Il importe donc de lancer une campagne de sensibilisation ayant l'efficacité voulue.

Quelles sont les mesures de sensibilisation prises pour faire en sorte que le public canadien et les divers secteurs d'activités économiques du pays aient une bonne compréhension de l'actuel système d'alerte, afin de pouvoir y recourir de manière satisfaisante?

M. Temple : Bonne question. C'est effectivement très important, car il s'agit de quelque chose de nouveau. Dans le cadre de la licence qui nous est octroyée par le CRTC, Pelmorex va, au cours des prochains mois, consacrer environ 800 000 \$ à la conception et au lancement d'une campagne médiatique.

Ainsi que je le disais tout à l'heure, notre entreprise est dotée d'un conseil de gouvernance et nous avons constitué un groupe de travail formé de spécialistes du marketing et de la communication détachés par les autorités provinciales, les radiodiffuseurs et les entreprises de téléphonie sans fil. Ils nous aident actuellement à préparer cette campagne médiatique. La campagne portera essentiellement sur les médias numériques et la publicité pour mobiles. Elle vise essentiellement les gens de la génération du millénaire, ceux qui possèdent ce type d'appareils. C'est un des meilleurs moyens de sensibiliser le public, mais nous allons également recourir à la publicité à la radio et à la télévision.

Si vous consultez un site web et même sur votre téléphone, vous verrez apparaître des publicités dont l'objectif sera de vous informer que des alertes sans fil vont bientôt commencer. Nous avons aussi un site web que nous exploitons, enalerte.ca et onalert.ca, qui fournit toutes sortes d'informations sur l'émetteur de l'alerte, pourquoi elle est émise et à quoi elle sert, autrement dit, les réponses à probablement bon nombre de vos questions.

Les représentants du conseil qui ont témoigné avant nous ont également parlé de certains types de téléphones. Nous allons diffuser de l'information contenant des liens avec chacune des compagnies de téléphonie. Ainsi, si votre fournisseur de téléphonie sans fil est Bell, par exemple, vous pourrez consulter le site web et cliquer sur un lien qui vous permettra de savoir si votre téléphone est l'un de ceux qui recevront ces alertes. Nous menons cette campagne de sensibilisation pour encourager les gens à consulter le site web où ils peuvent obtenir beaucoup plus de renseignements.

Senator McIntyre: That's the technical implementation that you are addressing?

Mr. Temple: Exactly. Subject to the commission giving the go-ahead for April 6 — hopefully, it's April 6 because we're all getting ready for April 6. When you're producing ads, if we can say it is starting April 6, it's much more effective.

Whenever it is, we're hoping to start those ads sometime in the middle of March so that we have several weeks to create awareness, and then the campaign will continue on through Emergency Preparedness Week, which is the first week of May, and then probably into the early summer.

Senator McPhedran: Thanks for being here. I am very mindful of the distinction you have drawn between the platform, for which you're responsible, and the content of alerts, for which you're not responsible. I would like to delve into this more deeply and look at the role or architecture of the platform, and perhaps this is a question about limitations.

I have some fairly deep roots on Vancouver Island. I have had information back from the tsunami alert, and there is a recurring theme, which is that the information available in the alerts didn't tell people what to do and where to go. Of course, depending on what is coming in from the ocean, there are different responses that one should make if one is trying to seek safety.

In terms of the platform, you have already outlined that only certain devices will help save lives, that all kinds of folks who perhaps are not millennials will think, perhaps, that they do have a device that is going to save their life and they don't.

In your description, I have to say that to my ears, there was a lot of shifting of onus to consumers, to the public. Has there been a thorough examination of all possible ways to, for example, make all devices capable of helping to save lives? Is it something to do with the platform that in the situation for folks, for example, in Tofino, people had relatively little information as to what they actually should be doing to save their lives?

Mr. Temple: Well, I'll talk about the content and the instructions because I'm sure if there was a public alerting authority here, they would probably say — it's always dangerous to talk on someone else's behalf — that the time of the emergency is maybe not the best time to teach people what to do. They would probably say that has to be done beforehand.

We have tried to make our system as flexible as possible. Martin will kick me if I'm making something up, but they can include a URL. For instance, they could indicate the nature or

Le sénateur McIntyre : Vous parlez là de la mise en œuvre technique du système?

M. Temple : Exactement. Si le conseil nous donne son agrément le 6 avril — nous espérons que ce sera le 6 avril, parce que nous nous préparons pour ce jour-là. Nos publicités sont beaucoup plus efficaces si l'on précise que ça commencera le 6 avril.

Quelle que soit la date, nous espérons commencer à diffuser ces publicités au milieu du mois de mars de façon à avoir plusieurs semaines pour sensibiliser la population, étant bien entendu que la campagne continuera jusqu'à la Semaine de la sécurité civile, qui sera la première semaine du mois de mai, pour se poursuivre probablement jusqu'au début de l'été.

La sénatrice McPhedran : Merci de votre présence. Je suis très sensible à la différence que vous avez faite entre la plateforme, dont vous êtes responsable, et le contenu des alertes, dont vous n'êtes pas responsable. J'aimerais creuser un peu plus cette question en examinant le rôle ou l'architecture de la plateforme, ce qui m'amènera peut-être à vous interroger sur ses limites.

Je connais très bien l'île de Vancouver. D'après les informations que j'ai reçues au sujet de l'alerte au tsunami, l'une des critiques que l'on entend constamment est que ces alertes ne disent pas aux gens quoi faire ni où se réfugier. Évidemment, selon la gravité du phénomène océanique, il y a différentes façons de réagir pour essayer de se mettre à l'abri.

En ce qui concerne la plateforme, vous avez déjà indiqué qu'il n'y a que certains appareils qui permettront de sauver des vies, et que les gens qui ne sont pas des milléniaux croiront peut-être qu'ils ont un appareil susceptible de leur sauver la vie, alors que ce n'est pas le cas.

En écoutant votre témoignage, j'ai eu le sentiment que vous transférez une large part de la responsabilité aux consommateurs eux-mêmes, au public. Avez-vous sérieusement envisagé toutes les possibilités de faire en sorte que tous les appareils soient capables de sauver des vies? Est-ce un problème qu'on peut régler à partir de la plateforme, quand on sait que les gens de Tofino, par exemple, avaient reçu relativement peu d'informations sur ce qu'ils devaient faire pour se protéger?

M. Temple : Je vais vous répondre en parlant du contenu et des consignes, parce que je suis à peu près sûr qu'un organisme d'alerte du public — c'est toujours dangereux de s'exprimer au nom de quelqu'un d'autre — vous dirait, lui, qu'une situation d'urgence n'est probablement pas le meilleur moment pour dire aux gens ce qu'ils doivent faire, que cela doit se faire bien à l'avance.

Nous avons essayé de rendre notre système le plus souple possible. Martin me corrigera si je me trompe, mais cela peut inclure une URL. Par exemple, l'organisme pourra indiquer la

type of emergency and then include a URL so people could go and get information specific to their needs.

Our system allows for an issuer to include images, pictures and diagrams. If they wanted to include an evacuation route, or something of that nature, our system will support that. Whether they are able to do that is a different issue, but we can support those enhancements that would perhaps provide additional information to the people in harm's way.

That's the content question because it really goes to whether they are adequately informed. I can only pass on what I'm being given; so if they are not being adequately informed as to what to do, there is not much I can do to remedy that, other than to give the issuer tools to address it.

Senator McPhedran: I'd like to seek clarification so that we're all thinking along the same lines. If I'm hearing you correctly, what you're saying is that there is no feedback loop between those who manage the platform and those who manage the content.

If someone managing the platform were to see that something crucial was missing in the content, if I have heard you correctly, you have just told us there's nothing that the platform managers can do?

Mr. Temple: Well, because that alert went out in three seconds.

Senator McPhedran: But there are subsequent alerts that could go out. There are clarifications, are there not? You only get one and that's it?

Mr. Temple: No. The authority can issue as many alerts as they want, but if we're 5,000 or 3,000 miles away, we have an operator who is making sure that the platform is working perfectly, but they are not there reading the alert and saying, "I wonder if the people on Vancouver Island know what to do." They wouldn't have the faintest idea.

Senator McPhedran: So there is no feedback loop between the two?

Mr. Temple: Well, what typically happens is we will get feedback from — we have the website and social media. We get feedback after the fact, and we're always happy to pass that on, and we discuss those issues at our council meeting. But within the time frame of the actual alert, there is nothing we can do. I presume the issuers are getting a lot more feedback a lot faster than we would on whether their information was complete or inadequate.

nature ou le type d'urgence et inclure une URL qui permettra aux gens d'obtenir des renseignements plus précis en fonction de leurs propres besoins.

Notre système permet à l'émetteur d'inclure des images, des photos et des diagrammes. Si l'on veut inclure un trajet d'évacuation, par exemple, ou quelque chose du genre, le système le permet. Quant à savoir si l'émetteur sera capable de le faire, c'est une autre question, mais de notre côté, nous avons un système qui se prête à ce genre d'améliorations susceptibles de donner des informations plus complètes aux gens dont la vie est en danger.

Cela concerne le contenu des messages, car le plus important, c'est de savoir si les gens sont correctement informés. Je ne peux transmettre que ce que l'on me donne. Donc, si les gens ne sont pas correctement informés sur ce qu'ils doivent faire, il n'y a pas grand-chose que je puisse faire pour y remédier, si ce n'est fournir à l'émetteur les outils nécessaires.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais avoir des précisions pour être sûre que nous sommes tous sur la même longueur d'onde. Si j'ai bien compris, il n'y a pas de boucle de rétroaction entre ceux qui gèrent la plateforme et ceux qui gèrent le contenu.

Si l'un de ceux qui gèrent la plateforme constate qu'il manque quelque chose de crucial dans le contenu, il ne pourra rien y faire, si j'ai bien compris votre réponse.

M. Temple : N'oubliez pas que l'alerte a été émise en trois secondes.

La sénatrice McPhedran : Mais on envoie d'autres alertes par la suite, pour donner plus d'éclaircissements, n'est-ce pas? Ou est-ce que vous ne recevez qu'une seule alerte, et c'est tout?

M. Temple : Non. L'organisme peut envoyer autant d'alertes qu'il veut, mais, si nous nous trouvons à 5 000 ou 3 000 kilomètres de distance, nous avons un opérateur qui s'assure que la plateforme fonctionne parfaitement, mais il n'est pas là pour lire le message d'alerte et se demander si les gens de Vancouver savent quoi faire. Il n'en a pas la moindre idée.

La sénatrice McPhedran : Donc, il n'y a pas de boucle de rétroaction entre les deux?

M. Temple : Eh bien, ce qui se passe typiquement, c'est que nous obtenons de la rétroaction de... Nous avons le site web et les médias sociaux. Nous obtenons de la rétroaction après coup et nous n'hésitons pas à la faire circuler. Nous discutons de ces questions pendant les réunions de notre conseil. Par contre, il n'y a rien que nous puissions faire pendant l'alerte elle-même. Je suppose que les émetteurs reçoivent beaucoup plus de rétroaction et ce, bien plus rapidement que nous, ce qui leur permet de juger si leur information est complète et adéquate.

It's not our responsibility to monitor the effectiveness of their alerts. We certainly will pass on comments, and we have in the past. That's one of the things that we do at the council.

I can only speak to the broadcasting system, because that's what has been operating for the last couple of years. We haven't launched the wireless system yet.

I'll give you a good example. I think one of the senators mentioned the poor quality of the audio. That is the responsibility of the local broadcaster. So what happened initially is that a variety of text-to-speech systems were used, primarily because the issuing authority would only put text in. We allow them to put an audio file or whatever they want in, but they were only putting text in. When you get to a radio station, text isn't very useful, so they had text-to-speech systems.

There were a lot of complaints, so ultimately we put in a centralized text-to-speech system of a much better quality to try and address those concerns. That was a process that evolved over a couple of years where we kept getting negative feedback on the poor quality of the audio. The broadcasters didn't seem to be in a position to remedy it, and it made more sense for us to step up and do that, so we did.

Senator McPhedran: Thank you for allowing me to interrupt your answer. I'm now very interested in the next part of your answer in terms of devices.

Mr. Temple: The system is, as I mentioned, very much based on standards and technical profiles and what not. So what is coming out of our data feeds — we have data feeds. We have feeds on the satellite. We have them available through the Internet. I won't get into all the technical stuff, but they are open. Anyone can access them.

Because it's based on standards, you know exactly what you're going to get. The analogy I use is that it's like addressing an envelope. Everyone knows it's Mr. and Mrs. so-and-so, and then the street and the province and the country and the postal code. Well, the formatting of our alert messages are similar in that concept. They are structured, and you know that there is going to be a certain part that tells you where the alert is for and it tells you who issued it and what time and what the actual message is. There are all sorts of things.

Anyone really now could take those feeds and develop any type of alerting service they want. A perfect example is in our own company. The Weather Network, just like any other broadcaster or someone else, actually takes the alerting feed and we integrate it into our Weather Network and MétéoMédia

Ce n'est pas à nous de nous assurer que leurs alertes sont efficaces. Nous pouvons certainement leur transmettre les réactions, comme nous l'avons déjà fait dans le passé. C'est l'une des choses que nous faisons au conseil.

Je ne peux parler que du système de radiodiffusion parce que c'est celui qui fonctionne depuis quelques années. Nous n'avons pas encore lancé le système d'alerte sans fil.

Je vais vous donner un bon exemple. Tout à l'heure, un des sénateurs a parlé de la piètre qualité du son. C'est une question qui relève du radiodiffuseur local. Ce qui se passe, c'est qu'on a utilisé au départ divers systèmes de texte-voix, essentiellement parce que l'organisme d'alerte ne fournissait que du texte. Nous leur donnons la possibilité de fournir un fichier audio s'ils le veulent, mais, au début, ils ne donnaient que du texte. Un fichier texte n'est cependant pas très utile pour les stations de radio et celles-ci ont donc dû utiliser des systèmes de synthèse de la parole à partir du texte.

Il y a eu beaucoup de plaintes à ce sujet, ce qui nous a finalement amenés à mettre en place un système centralisé de texte-voix de bien meilleure qualité pour répondre aux plaintes. C'est un processus qui a évolué au cours des années parce que nous recevions continuellement des plaintes sur la mauvaise qualité du son. Les radiodiffuseurs ne semblaient pas être en mesure de résoudre le problème, et il nous a semblé plus cohérent d'intervenir nous-mêmes, ce que nous avons fait.

La sénatrice McPhedran : Permettez-moi d'interrompre votre réponse, mais j'ai hâte d'entendre ce que vous avez à dire à propos des appareils.

M. Temple : Comme je l'ai dit, le système repose essentiellement sur des normes et des profils techniques. Donc, ce qui provient de nos fils de données — nous avons des fils de données. Nous recevons des données du satellite et nous les rendons disponibles par Internet. Je ne vais pas vous donner tous les détails techniques, je vous dis simplement que c'est accessible. N'importe qui peut y avoir accès.

Comme ça repose sur des normes, vous savez exactement ce que vous allez recevoir. Je dis souvent que c'est comme si on rédigeait une adresse sur une enveloppe. Tout le monde sait que l'enveloppe est destinée à M. ou Mme X, Y ou Z, qui réside à telle ou telle adresse dans telle ou telle province ou tel ou tel pays, avec un code postal particulier. Eh bien, le formatage de nos messages d'alerte procède du même concept. Ils sont structurés d'une certaine manière qu'à tel endroit vous verrez de quelle alerte il s'agit, qui en est l'émetteur, à quel moment elle a été émise et quel en est le message. Il y a toutes sortes de choses.

N'importe qui peut prendre ces fils de données et concevoir son propre système d'alerte si ça lui chante. Vous en avez un exemple parfait avec notre propre entreprise. Comme n'importe quel autre radiodiffuseur, le Weather Network ou MétéoMédia prend effectivement le fil d'alerte et l'intègre à son propre réseau

phone apps, so if you have our weather app and there was a warning in Kamloops, you'll get it on your phone now.

Now that's a smartphone app, not — it's optional. If you don't want the Weather Network or if you don't want notifications, you're not going to get it. But there is nothing that prevents anyone from — we know Google takes our feed. They could provide notices to people. You could provide it to a siren in a remote location.

It's really quite a flexible system because it's based on technical standards. If some smart guy in Brandon, Manitoba, wanted to do a little bit of software and have a siren go off when a tornado warning is coming, they can do that.

Senator McPhedran: Thank you. My question was a little different from your answer. My question was geared to the wide range of devices that are out there and the fact that many people may be under the impression that because they have a so-called smartphone they will be covered through this potential lifesaving system.

I think we heard from you that that is definitely not going to be the case, that there will be, in fact, a limited number of devices that will be capable of conveying these messages of life or death. So my question was asking for some better understanding of the extent to which your working group, your collaboration, your industry is proceeding on this in terms of the platform, that linkage, that critical linkage between the platform, the content and the devices.

Are you satisfied? Can you tell us today that the widest possible extension of messaging into the widest possible range of devices has already been explored and that what is rolling out for the Canadian public is the widest possible coverage?

Mr. Temple: My apologies. Earlier when you said devices I took it in a general way, not just limited to mobile devices. Hence my rambling reply.

To be honest, my understanding is that the — well, I shouldn't speak on behalf of — to be perfectly clear, we don't know, because we don't operate wireless phone systems, how many devices. That's really something you have to ask the wireless companies, because we have no idea what kind of phones they have sold and who has them. That answer I think you'll only get from the actual Bells and Rogers and Telus. We don't know.

ainsi qu'à ses applis téléphoniques. Ainsi, si vous avez une appli météo sur votre téléphone et qu'une alerte est lancée à Kamloops, vous la recevrez instantanément sur votre téléphone.

Évidemment, il s'agit là d'une appli de téléphone intelligent, pas d'une... C'est facultatif. Si vous ne voulez pas de l'appli de MétéoMédia ou si vous ne voulez pas recevoir de notification, vous ne recevrez pas cette alerte. Mais rien n'empêche qui que ce soit... Nous savons que Google utilise notre fil d'alerte... Ils pourraient envoyer des notifications aux gens. Vous pourriez aussi l'intégrer à un système de sirène dans une collectivité isolée.

C'est un système vraiment très souple parce qu'il repose sur des normes techniques. Si un bidouilleur de Brandon, au Manitoba, voulait programmer un petit logiciel pour qu'une sirène locale se déclenche lorsqu'il y a une alerte de tornade, il pourrait le faire.

La sénatrice McPhedran : Merci. Ma question était un peu différente et vous n'y avez pas vraiment répondu. Elle portait sur la très vaste gamme d'appareils qui existent sur le marché et sur le fait que, parce qu'ils ont dans leur poche un téléphone soi-disant intelligent, beaucoup de gens ont l'impression que ce système pourra leur sauver la vie.

Si je vous ai bien compris, ce n'est absolument pas le cas parce qu'il n'y a qu'un nombre limité d'appareils qui sont capables de transmettre ces messages de vie ou de mort. Je vous ai donc demandé ce que font votre groupe de travail, vos collaborateurs et votre industrie pour assurer ce lien crucial entre la plateforme, le contenu et les appareils.

En êtes-vous satisfait? Pouvez-vous nous donner l'assurance qu'on a envisagé toutes les possibilités d'étendre l'application de ce système de diffusion de messages à toute la gamme d'appareils existants, afin de donner la meilleure protection possible à la population canadienne?

M. Temple : Veuillez m'excuser, j'avais interprété votre question au sujet des appareils d'une manière très générale, en ne me limitant pas aux appareils mobiles, d'où ma très longue réponse.

Pour être tout à fait franc — je ne devrais pas parler au nom des autres —, nous n'en savons rien parce que nous n'exploitons pas les systèmes de téléphonie sans fil, nous ne savons donc pas combien d'appareils cela représente. C'est une question que vous devriez poser aux opérateurs de téléphonie sans fil parce que nous n'avons aucune idée du type de téléphones qu'ils ont vendu et à qui. La réponse à votre question ne peut venir que d'opérateurs comme Bell, Rogers et Telus. Nous, nous n'en savons rien.

I think there was some — in the hearing, did they indicate how many they thought? Even that, they don't like talking about it because they treat it as commercially sensitive information. Bell doesn't want to tell Rogers how many. So I don't know who would know that, but certainly the wireless carriers would know it. We don't know which phones.

In terms of the communications, however, as I said, we are trying as part of our awareness campaign to create awareness so that people understand that not every phone is going to get it and that there is a way for them to find out whether their phone will be able to receive the alerts.

Senator McPhedran: Just a quick last question. Those responsible for designing the platform have designed and are implementing the platform without in fact knowing the extent to which the platform can be used?

Mr. Temple: And by platform you're talking about the system we operate?

Senator McPhedran: You used the term "platform," so I'm using your term.

Mr. Temple: We have designed the platform based on industry specifications to allow those types of phones — I think the commission was talking about it earlier, LTE phones — to be able to receive the alerts. How many of those phones exist is privy to the wireless companies.

Senator McPhedran: Thank you.

Mr. Temple: I think the understanding is that over time almost all phones will be of that type, but what portion is right now, I couldn't tell you; only the carriers could.

[Translation]

Senator Boisvenu: I have a few questions for you in connection with the ones I asked the previous witnesses. You tested the system between 2014 and 2017, and I know that the experience has been heavily criticized for the quality of the messages. During the first alerts, the messages were so incomprehensible that they scared more than they helped.

Do you have a system to check the quality of these messages? Could there not be a way to receive feedback from the public to see if they have understood the message? Will a quality control system be put in place?

Je ne me souviens plus s'il en a été question pendant les audiences. De toute façon, c'est une chose dont ils n'aiment pas parler parce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'une information commerciale sensible. Bell ne veut pas dire à Rogers combien il y en a. Je ne sais pas qui pourrait vous répondre, si ce n'est les opérateurs de téléphonie sans fil eux-mêmes. Nous, nous ne savons pas quels sont les téléphones en cause.

Mais comme je l'ai dit, nous essayons, dans le cadre de notre campagne de sensibilisation, de faire comprendre aux gens que les téléphones sans fil ne seront pas nécessairement tous équipés pour recevoir les alertes et que les usagers peuvent se renseigner pour savoir si leur propre téléphone l'est ou non.

La sénatrice McPhedran : Une dernière petite question. Ceux qui étaient chargés de concevoir la plateforme et d'en assurer la mise en œuvre l'ont fait en réalité sans savoir jusqu'où elle pourrait être utilisée?

M. Temple : Quand vous parlez de plateforme, vous voulez parler du système que nous exploitons?

La sénatrice McPhedran : C'est vous qui avez parlé de « plateforme ». Je reprends simplement votre terme.

M. Temple : Nous avons conçu la plateforme à partir des spécifications de l'industrie pour permettre à ces types de téléphones — je crois que le CRTC a parlé tout à l'heure des téléphones LTE — de recevoir les alertes. Quant à savoir combien il en existe, c'est une information confidentielle des opérateurs de téléphonie.

La sénatrice McPhedran : Merci.

M. Temple : Je pense qu'on part du principe qu'à terme tous les téléphones auront cette capacité, mais, pour le moment, je ne saurais vous dire combien il y en a parmi tous ceux qui sont en circulation. Seuls les opérateurs de téléphonie sans fil pourraient vous le dire.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'ai quelques questions pour vous en lien avec celles que j'ai posées aux témoins précédents. Vous avez fait l'essai du système entre 2014 et 2017, et je sais que l'expérience a été très critiquée pour ce qui est de la qualité des messages. Lors des premières alertes, les messages étaient tellement incompréhensibles qu'ils effrayaient plus qu'ils n'aidaient.

Avez-vous un système pour vérifier la qualité de ces messages? Ne pourrait-il pas y avoir une façon de recevoir de la rétroaction de la part des citoyens afin de savoir s'ils ont bien compris le message? Est-ce qu'un système de contrôle de la qualité sera mis en place?

[English]

Mr. Temple: Yes, specifically on the audio, because I think the biggest complaint was with the audio. What we have done, as I mentioned, is implement centralized text to speech. Because the alerts have to go through so quickly and there's no time for people to sit around necessarily and create an audio file, we put in a centralized system such that while the message is being typed in, we will create an audio version and let the issuer listen to it.

Our system will literally, once they've finished their message, within a few seconds give them back an audio version that they can listen to. So they can now listen to the audio before it goes.

Text to speech is wonderful, but if there's no space between two words, it thinks it's one long word. If there's no period after a sentence— it's a machine — it just thinks it's one long, big system. I mentioned the OPP. If you put in "OPP," it thinks it's "op." It doesn't know its initials.

So we put in this system that allows the issuer to hear the audio so that they can make any corrections. If there's a spelling mistake or anything, they can make a correction quickly. We also allowed them to customize the lexicon so that they can go in and change the software so that place names are properly pronounced.

The Province of Quebec, as an example, has gone through and customized to make sure that place names are properly pronounced the way a Quebecer would expect to hear it, and the same case with Ontario. Most of the provinces have customized place name pronunciations because, for example, it doesn't know how to pronounce Pentanguishene. It has to be taught. That's something the province does, not us, because I don't know how to pronounce some of the place names in Saskatchewan, and I assure you that you wouldn't want me pronouncing Quebec place names. Martin can. But that's the responsibility of the province.

I think we're talking about feedback, and that's a place where we received feedback over time and implemented enhancements to the system.

Hopefully the feedback that we're getting from the provinces now is that the quality of the audio is much better. I can't speak to the quality of translations because, again, it's up to the issuing authority.

Senator Boisvenu: But they will be able to correct it?

[Traduction]

M. Temple : Oui, précisément au sujet du son parce que je crois que c'est ce qui avait causé le plus de plaintes. Ce que nous avons fait, comme je l'ai dit, c'est que nous avons mis en œuvre un système texte-voix centralisé. Comme les alertes doivent être diffusées très rapidement, les gens n'ont pas le temps de préparer un fichier son à partir du fichier texte, et c'est pourquoi nous avons mis en place ce système centralisé, de manière à créer une version sonore pendant que le message est en train d'être dactylographié, ce qui permet à l'émetteur de l'écouter.

Notre système permet littéralement à l'émetteur de recevoir une version sonore du message quelques secondes seulement après qu'il a fini de le taper. Il peut ainsi l'écouter avant sa diffusion.

La synthèse de la voix à partir d'un texte est un système merveilleux, mais, s'il n'y a pas d'espace entre deux mots, le système considérera qu'il s'agit d'un seul mot. S'il n'y a pas de point à la fin de la phrase, le système pensera simplement que c'est un long, très long paragraphe. Ce n'est qu'une machine, après tout. J'ai mentionné l'OPP, mais si vous mettez « OPP », la machine dira « op ». Elle ne reconnaît pas les sigles.

Nous avons donc mis en place ce système qui permet à l'émetteur d'écouter le message audio afin d'y apporter des corrections. S'il y a une faute d'orthographe ou autre, l'émetteur peut la corriger. Les émetteurs peuvent aussi adapter le lexique en modifiant le logiciel pour que les noms de lieux soient prononcés correctement.

La prononciation des lieux du Québec, par exemple, a été adaptée afin qu'ils soient prononcés comme un Québécois s'attendrait à les entendre. Même chose pour l'Ontario. Dans la plupart des provinces, la prononciation des lieux est assez particulière. Par exemple, la machine ne saurait pas comment prononcer Pentanguishene. Il a fallu le lui apprendre. C'est une adaptation qui est effectuée par la province elle-même, pas par nous, parce que je ne sais pas comment prononcer certains noms de lieux de la Saskatchewan, par exemple, et vous ne voudriez certainement pas m'entendre prononcer les noms de certains villages du Québec, ce qui ne pose aucun problème à Martin. Mais c'est chaque province qui assume cette responsabilité.

On a parlé tout à l'heure de rétroaction, et je peux vous dire que c'est une question qui en a suscité beaucoup au fil du temps, ce qui nous a amenés à apporter des améliorations au système.

J'espère que la rétroaction que nous obtenons maintenant des provinces indique que la qualité du son est bien meilleure. Je ne saurais vous dire si c'est la même chose pour la qualité des traductions car, encore une fois, cela relève de la responsabilité de l'émetteur.

Le sénateur Boisvenu : Mais les émetteurs peuvent les corriger ?

Mr. Temple: Yes.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: I read the document you gave us about integrated systems. When I looked at the statistics, I was trying to understand why the number of alerts in Saskatchewan and Manitoba was higher — almost 4,000 alerts — than in almost every other province combined. Is there a cultural or geographic feature that explains the large number of alerts in this region compared to other places in Canada?

[*English*]

Mr. Temple: Some of the provinces have been very engaged in public alerting. Again, it boils down to a decision by each province. Some provinces want to centralize alerting; others see it more as an opportunity to have first responders at each location take responsibility.

It's just very much a decision, and I think in the case of Saskatchewan they've really pushed responsibility down. However, my understanding is most of the Saskatchewan alerts at the moment are still not alerts that would trigger a broadcast, so they have training wheels on. The municipalities can issue alert types that would not interrupt the broadcast but are still useful to know because the alerting feed is really like a news feed. It can go into a news room. It doesn't have to interrupt a broadcast. You can see from the number of alerts that go through in the tables that we sent. That information can go into news rooms; it can go into automated systems that pass information on through a phone app. If you want to know when a frost warning is being issued, you can write simple software that will let you know when frost warnings are going to be issued, but it's not going to necessarily interrupt broadcasts or force a message on a phone. Those are reserved only for threat to life.

In the case of Saskatchewan, I hate to speak on other people's behalf, but our understanding is they want their issuers at the municipal level to be familiar with the system. But they're still keeping oversight on the most serious alerts.

[*Translation*]

Mr. Bélanger: I would like to add a comment. Some provinces are centralized, while others are decentralized, such as Saskatchewan. Some provinces also decide the type of alerts that will be issued. One province may only issue an emergency alert — as in the case of an AMBER alert — while another, like Saskatchewan, may issue a few hundred different types of alerts. The majority of alerts are not designed for emergency situations.

M. Temple : Oui.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : J'ai lu le document que vous nous avez remis relativement aux systèmes intégrés. En examinant les statistiques, j'essayais de comprendre pourquoi le nombre d'alertes, en Saskatchewan et au Manitoba, était plus élevé — tout près de 4 000 alertes — que dans presque toutes les autres provinces combinées. Y a-t-il une particularité culturelle ou géographique qui explique le grand nombre d'alertes dans cette région par rapport à d'autres endroits au Canada?

[*Traduction*]

M. Temple : Certaines provinces ont été très actives en matière d'alertes publiques. Je le répète, chaque province prend ses propres décisions à ce sujet. Certaines décident de centraliser leur système d'alerte, alors que d'autres préfèrent laisser cette responsabilité aux premiers intervenants locaux.

C'est vraiment une décision provinciale. En Saskatchewan, je crois qu'on a fait descendre la responsabilité très bas au niveau local. Toutefois, je crois savoir que, dans cette province, la plupart des alertes ne sont pas radiodiffusées, tout simplement parce qu'ils ne sont pas prêts. Les municipalités peuvent émettre certaines alertes qui ne vont pas interrompre la radiodiffusion, mais qu'il est quand même utile de connaître parce que le fil d'alerte est en réalité semblable à un fil de nouvelles. Le message peut être transmis à une salle des nouvelles sans qu'il soit nécessaire d'interrompre l'émission radiodiffusée. Vous pouvez voir le nombre d'alertes qui ont été lancées en consultant les tableaux que nous avons envoyés. Cette information peut aller dans les salles de nouvelles, elle peut aussi aller dans les systèmes automatisés qui la transmettent aux applis téléphoniques. Si vous voulez recevoir les alertes de gel, vous pouvez programmer un simple logiciel qui vous préviendra lorsque l'alerte sera émise, mais cela n'interrompra pas les émissions et n'enverra pas un message sur un téléphone. C'est strictement réservé aux cas où la vie est en danger.

S'agissant de la Saskatchewan, même si je n'aime pas parler au nom des autres, je crois savoir qu'elle souhaite que ses émetteurs d'alertes au niveau municipal se familiarisent avec notre système. La province continue d'exercer un contrôle rigoureux sur les alertes les plus sérieuses.

[*Français*]

M. Bélanger : J'aimerais ajouter un commentaire. Certaines provinces sont centralisées, alors que d'autres sont décentralisées, comme la Saskatchewan. Certaines provinces décident aussi du type d'alertes qui seront émises. Une province peut seulement émettre une alerte d'urgence — comme dans le cas d'une alerte AMBER —, alors qu'une autre, comme la Saskatchewan, peut émettre quelques centaines de types d'alertes

The difference in numbers between provinces may also depend on the type of alert or the situation in which provinces have to send a message to the public.

Senator Dagenais: Someone said that the decision to broadcast a particular alert may belong to the provinces or municipalities. We saw it in 2016, with the Ontario Provincial Police.

The choice of the type of alert to be issued and the way it will be issued is up to several people. It was also mentioned that there may be a problem with the translation or with the choice of language in which the alert will be issued, depending on the province. Doesn't all this make your agency more vulnerable?

[English]

Mr. Temple: I don't think it makes it more vulnerable, but it places the responsibility with the province. We don't restrict, as I mentioned. We have a master agreement with the province and we set up a master account, for lack of a better word. After that, it's up to them to police who they give access to.

So I would hope that they only provide access to people who are properly trained not only on how to use our system but also on the criteria or familiarity with whatever policies and procedures that province has in place.

Our agreement basically says that the province is responsible for its users. Again, it certainly is not my job to tell Saskatchewan whether Joe Blow should have access or not. That has to be the province's responsibility. I can give them the tools to set up the types of accounts they need and to put in policies that restrict or constrain certain types of alerts, but it's really ultimately up to them.

Senator Richards: Thank you for coming. This is just a provincial observation from New Brunswick. It is the provinces that issue these alerts, is it? It's not federal? It might be better if there was a federal oversight.

You have here the chemical hazard and threat to life alert issued. You have seven chemical hazards in New Brunswick. I would imagine those were chemical spills, and I would imagine they wouldn't be province-wide, would they, like Saint John or somewhere like that? Is that a province-wide alert, or is it localized to where the spill would have occurred?

différentes. La majorité des alertes ne sont pas conçues pour des situations d'urgence.

La différence de chiffres entre les provinces peut aussi dépendre du type d'alerte ou de la situation lors de laquelle les provinces doivent envoyer un message au public.

Le sénateur Dagenais : On dit que la décision de diffuser telle ou telle alerte peut appartenir aux provinces ou aux municipalités. On l'a vu en 2016, dans le cas de la Police provinciale de l'Ontario.

Le choix du type d'alerte à lancer et la façon dont elle sera lancée incombe à plusieurs personnes. On a aussi mentionné qu'il peut y avoir un problème de traduction ou du choix de la langue dans laquelle l'alerte sera lancée, selon les provinces. Tout cela ne rend-il pas votre organisme plus vulnérable?

[Traduction]

M. Temple : Je ne crois pas que ça le rende plus vulnérable, mais cela laisse la responsabilité à la province. Comme je l'ai dit, nous n'imposons aucune restriction. Nous avons passé un accord-cadre avec la province et ouvert un compte-cadre, si je peux m'exprimer ainsi. Ensuite, c'est à la province qu'il appartient de décider à qui elle y donne accès.

J'espère simplement qu'elle n'y donnera accès qu'à des personnes qui auront reçu une formation adéquate non seulement sur l'utilisation de notre système, mais aussi sur les critères, les politiques et les procédures mis en œuvre par la province.

L'accord dit en substance que la province assume la responsabilité de ses utilisateurs. Il ne m'appartient certainement pas de dire à la Saskatchewan si M. X ou Y devrait y avoir accès ou non. C'est la province qui doit prendre cette décision. Je peux lui donner les outils nécessaires pour créer le type de comptes dont elle a besoin et pour mettre en œuvre des politiques restreignant ou limitant certains types d'alertes, mais, au final, tout cela relève de la province elle-même.

Le sénateur Richards : Je vous remercie d'être venus témoigner. Je voudrais simplement faire une observation au sujet du Nouveau-Brunswick. Vous avez bien dit que ce sont les provinces qui émettent les alertes, n'est-ce pas? Ce n'est pas le gouvernement fédéral? Il serait peut-être bon qu'il y ait une supervision fédérale.

Vous voyez ici le nombre d'alertes émises pour des produits chimiques toxiques. Il y en a eu sept au Nouveau-Brunswick. Je suppose qu'il s'agissait de déversements de produits chimiques et qu'aucun ne touchait la totalité de la province. C'était sans doute limité à certaines localités comme Saint John, par exemple. Dans ce cas, lance-t-on une alerte dans toute la province ou seulement à l'endroit où le déversement s'est produit? Lance-t-on une alerte panprovinciale ou seulement municipale?

Mr. Temple: Actually, those alerts were issued by the province during the power outage. They were in response to people who were using barbecues and other artificial —

Senator Richards: During the ice storm. So it's a different kind of thing.

Mr. Temple: They were trying to warn people, "Don't take the barbecue inside" because there were several deaths. The number of alerts was simply because they were repeating that message. If you issued the message on Tuesday, the ice storm power was still out, so they reissued it on Wednesday and several times as a reminder to people because they were trying to head that off. Those were the only —

Mr. Bélanger: Correct, that was only for the ice storm.

Senator Richards: Okay. I guess what caught me here was chemical hazards, and I was thinking of a spill or something local. Thank you.

Senator McIntyre: Supplementary to Senator Richards' question, Mr. Temple, looking at Table 2 of your brief, I note that the threat to life alerts were issued through the NAAD System. Was there input from the provinces regarding the threat to life alerts?

Mr. Temple: Yes. Of those threat to life alerts, you're looking at which table? Table 2?

Senator McIntyre: Table 2.

Mr. Temple: So 1,103 were issued by Environment Canada, but the balance were all issued by the respective provinces there. Manitoba issued 3; New Brunswick, 8; Ontario has issued 58; Quebec has issued 8; and Saskatchewan, 8. Those were all issued by the provincial authorities.

Senator McIntyre: I note that the current alert system in Canada includes an online component, but where are online alerts posted? Are they available on the Public Safety Canada website, provincial emergency services websites or both?

Mr. Temple: As I mentioned, the output of our alerting feed is standard, so anyone can take the feed and put them on their own website.

In the case of the Weather Network and MétéoMédia, we publish every alert that goes through the system. So if you go to theweathernetwork.com or meteomedia.com, you will find any alert.

M. Temple : En fait, ces alertes ont été émises par la province à l'occasion de la panne de courant électrique. C'était pour prévenir les gens qui utilisaient des barbecues ou d'autres systèmes artificiels...

Le sénateur Richards : C'était pendant la tempête de verglas, ce qui est une situation tout à fait différente.

M. Temple : La province voulait prévenir les gens de ne pas emporter leurs barbecues à l'intérieur des logements, parce qu'il y avait eu plusieurs morts accidentelles. Il y a eu plusieurs alertes simplement parce qu'on voulait répéter plusieurs fois ce message. Si l'on avait émis le message le mardi, et que le courant n'était toujours pas rétabli, on le rediffusait le mercredi plusieurs fois de suite, pour s'assurer que les gens soient bien prévenus. C'était donc seulement...

M. Bélanger : Exact, c'était seulement pendant la tempête de verglas.

Le sénateur Richards : Très bien. Ce qui avait retenu mon attention dans cette liste, c'étaient les alertes concernant des produits chimiques, et j'en avais conclu que c'étaient des alertes strictement locales. Merci.

Le sénateur McIntyre : Pour faire suite à la question du sénateur Richards, monsieur Temple, je constate au tableau 2 de votre mémoire que les alertes concernant des dangers pour la vie ont été émises par le truchement du système ADNA. Y a-t-il une contribution des provinces au sujet des alertes concernant des dangers pour la vie?

M. Temple : Oui. Quand vous parlez des alertes concernant des dangers pour la vie, de quel tableau s'agit-il? Du tableau 2?

Le sénateur McIntyre : Du tableau 2.

M. Temple : Il y a donc eu 1 103 alertes émises par Environnement Canada, et les autres ont toutes été émises par des provinces, soit 3 par le Manitoba, 8 par le Nouveau-Brunswick, 58 par l'Ontario, 8 par le Québec et 8 par la Saskatchewan. Toutes celles-là ont été émises par les autorités provinciales.

Le sénateur McIntyre : Je note que le système d'alerte actuel du Canada est accessible en ligne, mais où ces alertes sont-elles diffusées en ligne? Sont-elles visibles sur le site web de Sécurité publique Canada, sur les sites web des services d'urgence provinciaux ou sur les deux?

M. Temple : Comme je l'ai dit, le produit de notre fil d'alerte est standardisé et n'importe qui peut donc le prendre et l'intégrer à son propre site web.

Dans le cas du Weather Network et de MétéoMédia, nous diffusons chaque alerte qui passe dans le système. Donc, si vous allez sur la page de theweathernetwork.com ou de meteomedia.com, vous trouverez les alertes.

I can't speak for others, but I think probably most of the provinces post their own alerts. I'm not aware of a single federal source. Environment Canada publishes all their own alerts, but I don't think they publish alerts from other jurisdictions. The Weather Network and MétéoMédia publish everything on our website.

Senator McIntyre: Perhaps a final question. As a matter of clarification, gentlemen, as I understand it, by April of this year, April 2018, wireless service providers will be required to send alerts. Or will the system be optional?

Mr. Temple: No, I don't think the system will be optional. I think, based on the commission, the panel before us, they have to review and approve some reports still from the CISC group. And assuming that those reports are acceptable to the commission, then my understanding is, unless they change the date, it will be April 6. We'll be ready for April 6, but whether it's mandatory on April 6 will depend on the commission approving those two reports.

Senator McIntyre: With that said, I want to make an observation. I trust and I hope that wireless customers will not have to register for the alert system and that they will automatically receive alerts for incidents that affect them. I think this is crucial and important, because otherwise, in case of a threat, we'll have a national crisis.

Mr. Temple: Well, they won't have to register for them. The only issue is by what date it will start. Is it April 6? But they won't have to register. That's for certain. It's just a matter of whether it's April 6 or whatever date the commission finalizes.

I really hope it's April 6 because, as I mentioned, we're developing a media campaign now, and we need to know how to set it up. We'd like to be able to say "starting April 6," and I don't want to say on a TV ad "starting April 6" and it's April 15.

Senator McIntyre: Let me put it this way: If the system is not operational by the end of April, our committee will make sure that they're on their toes.

The Chair: If I can ask a final question, unless others have any, you made reference to bringing in third-party auditors who took a look at your work. Could you share with the committee the one or two things that you learned and that you've implemented as a result of that?

Mr. Temple: The most recent report isn't finalized. We're actually still going through that.

Je ne peux pas parler pour les autres, mais la plupart des provinces affichent sans doute aussi leurs propres alertes sur un site web. Je ne pense pas qu'il y ait une source fédérale unique. Environnement Canada affiche ses propres alertes, mais je ne pense pas qu'il affiche aussi celles des provinces. Le Weather Network et MétéoMédia affichent tout sur notre site web.

Le sénateur McIntyre : Voici peut-être une dernière question. En guise de clarification, messieurs, si j'ai bien compris, les opérateurs de téléphonie sans fil seront tenus d'ici avril 2018 de diffuser les alertes. Ou cela sera-t-il facultatif?

M. Temple : Non, je ne crois pas que ce sera facultatif. Je crois, d'après ce qu'a dit le CRTC quand il a comparu tout à l'heure, qu'il lui restait à revoir et à approuver certains rapports du CDCI. En supposant que ces rapports soient acceptés par le conseil, je m'en tiens à la date du 6 avril, sauf avis contraire. De toute façon, nous, nous serons prêts le 6 avril. Quant à savoir si ce sera obligatoire ou non, cela dépendra de l'approbation de ces deux rapports par le CRTC.

Le sénateur McIntyre : Cela dit, je tiens à faire une remarque. J'espère que les clients des services de téléphonie sans fil ne seront pas obligés de s'inscrire pour bénéficier du système d'alerte et qu'ils recevront automatiquement les alertes les concernant. C'est à la fois crucial et important. Sinon, en cas de menace, nous ferons face à une crise nationale.

M. Temple : Non, ils n'auront pas à s'inscrire. La seule question sera de savoir à quelle date le service démarrera. Est-ce que ce sera le 6 avril? Je peux vous assurer qu'ils n'auront pas à s'inscrire. La seule inconnue reste la date de lancement, qui sera fixée par le CRTC.

J'espère vraiment que ce sera le 6 avril car, comme je l'ai dit, nous préparons actuellement une campagne médiatique et nous avons besoin de savoir quelle date y inclure. Nous aimerions pouvoir dire aux consommateurs que ce sera à partir du 6 avril... Mais nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation où nous aurions mentionné le 6 avril si c'est en réalité le 15 avril.

Le sénateur McIntyre : Je peux vous dire que, si le système n'est pas opérationnel fin avril, notre comité tapera du poing sur la table.

La présidente : Si personne d'autre n'a de questions à poser, je souhaiterais moi-même en poser une. Vous avez dit avoir demandé à des vérificateurs indépendants de se pencher sur votre travail. Pourriez-vous nous faire part d'une ou deux choses que vous avez apprises de cette manière et que vous avez mises en œuvre après cet examen?

M. Temple : Le rapport le plus récent n'est pas encore finalisé. Nous procédons encore à son analyse.

The one prior to that, I think if I told you, none of us would understand what it means. They get into servers and I'm lost. But I can tell you there was nothing of significant concern. They kind of graded things as green, yellow and red. I don't think there were any reds, but they had some recommendations for some things we could improve on, which we did right away.

We report that to our governance council. Again, we report it in a way that — we don't want detailed schematics of our system floating around, but we brief them at a high level as to what was recommended. The auditors came in and spoke to the council, so it wasn't just us talking to them, and we plan to do the same thing on this audit. We'll have the auditors come in and talk directly to the members of the council at a high level, what they found and whether we've remedied any concerns they have.

The Chair: That would be your check and balance, the governance council being reassured through that process?

Mr. Temple: Exactly.

The Chair: Thank you. Any other questions, senators?

Mr. Temple and Mr. Bélanger, thank you very much for joining us. We're very grateful for the information you've shared.

Mr. Temple: Thank you for including us.

The Chair: Before we suspend, senators, we have one motion we'd like to deal with, and then we'll move to in camera. Senator Dagenais, you have the motion?

[*Translation*]

Senator Dagenais: It is the motion concerning the Subcommittee on Veterans Affairs:

That the membership of the Subcommittee on Veterans Affairs be as follows: the Honourable Senators Boniface, Dagenais, Day, Jaffer, McIntyre and Richards, three of whom shall constitute a quorum.

[*English*]

The Chair: Is it agreed, senators?

Hon. Senators: Agreed.

En ce qui concerne le rapport précédent, comme je crois vous l'avoir dit, aucun d'entre nous n'y comprend quelque chose. On y parle de serveurs et je suis perdu. Je peux cependant vous dire qu'il n'y avait dedans rien de vraiment préoccupant. Les auteurs avaient un système d'évaluation à trois couleurs, vert, jaune et rouge. Je pense qu'il n'y avait rien de rouge, mais ils ont recommandé d'améliorer des choses, ce que nous avons fait immédiatement.

Nous en avons fait rapport à notre conseil de gouvernance. Nous faisons rapport d'une manière qui... Nous ne voulons pas que nos plans détaillés circulent librement dans la nature, mais nous informons les membres de notre conseil de gouvernance de ce qui a été recommandé. Les vérificateurs sont venus et ont parlé au conseil qui a pu ainsi recueillir directement leur opinion. Nous n'avons pas été les seuls à parler au conseil. Nous avons l'intention de suivre la même procédure avec la prochaine vérification. Nous demanderons aux vérificateurs de s'adresser directement aux membres du conseil de gouvernance s'ils estiment qu'il y a des problèmes à résoudre et des choses à améliorer ou s'ils ont des préoccupations quelconques.

La présidente : C'est votre système de freins et de contrepoids, qui vous permet de rassurer le conseil de gouvernance?

M. Temple : Exactement.

La présidente : Merci. Les sénateurs ont-ils d'autres questions?

Monsieur Temple et monsieur Bélanger, merci beaucoup d'être venus témoigner devant le comité. Nous vous remercions des informations que vous nous avez communiquées.

M. Temple : Merci de nous avoir invités.

La présidente : Avant de suspendre la séance, sénateurs, nous devons prendre une décision au sujet d'une motion et, pour cela, nous allons continuer à huis clos. Sénateur Dagenais, vous avez la motion?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : La motion concerne le Sous-comité des anciens combattants :

Que le Sous-comité des anciens combattants soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Boniface, Dagenais, Jaffer, McIntyre et Richards, dont trois constitueront le quorum.

[*Traduction*]

La présidente : Êtes-vous d'accord, mesdames et messieurs les sénateurs ?

Des voix : D'accord.

The Chair: We will suspend for two minutes to go in camera.

La présidente : Nous allons suspendre la séance pendant deux minutes afin de pouvoir continuer à huis clos.

(The committee continued in camera.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 12, 2018

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:03 p.m. to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities (topics: kidnapping of Canadians abroad; emergency warning system); and in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Gwen Boniface (*Chair*) in the chair.

[*English*]

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Welcome to the National Security and Defence Committee. Before we begin, I would ask senators to introduce themselves, starting with the deputy chair.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I am Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator McIntyre: Paul McIntyre, New Brunswick.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, Manitoba.

Senator Richards: David Richards, New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Brazeau: I am Patrick Brazeau from Quebec.

[*English*]

The Chair: This afternoon, under the auspices of our order of reference to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities, we begin to hear evidence concerning kidnappings of Canadians abroad.

In this first session, which will last 90 minutes, we will hear from government departments and agencies involved when a Canadian is kidnapped. On this panel, we are pleased to welcome David Drake, Director General, Counter-Terrorism, Crime and Intelligence Bureau from Global Affairs Canada; James Malizia, Assistant Commissioner, National Security and Protective Policing, Royal Canadian Mounted Police; Jeff Yaworski, Deputy Director, Operations, Canadian Security

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 12 février 2018

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 3, pour étudier afin d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense (sujets : enlèvement de Canadiens à l'étranger; système d'alarme d'urgence), puis à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Gwen Boniface (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : Bienvenue au Comité de la sécurité nationale et de la défense. Avant de commencer, je demanderais aux sénateurs de se présenter, en commençant par le vice-président.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Oh : Victor Oh, Ontario.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, Manitoba.

Le sénateur Richards : David Richards, Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Patrick Brazeau, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Cet après-midi, au titre de l'ordre de renvoi nous chargeant d'étudier afin d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense, nous commençons à entendre les témoignages au sujet de l'enlèvement de Canadiens à l'étranger.

Au cours de cette première séance, qui durera 90 minutes, nous aurons l'occasion d'entendre les témoignages de représentants des ministères et organismes gouvernementaux qui interviennent lorsqu'un Canadien est kidnappé. Dans ce groupe, nous sommes heureux d'accueillir David Drake, directeur général, Direction générale du contre-terrorisme, du crime et du renseignement d'Affaires mondiales Canada, James Malizia, commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection,

Intelligence Service; and Shelly Bruce, Associate Chief, Communications Security Establishment. Welcome to you all.

Mr. Drake and Assistant Commissioner Malizia will now make some opening remarks, after which we'll proceed with questions. Welcome to all of you.

[*Translation*]

David Drake, Director General, Counter-Terrorism, Crime and Intelligence Bureau, Global Affairs Canada: Thank you for the invitation to appear before the committee today. It is always a pleasure to be here. My name is David Drake, and I am Director General of the Counter-Terrorism, Crime and Intelligence Bureau at Global Affairs Canada. I have had direct responsibility for and operational oversight of Global Affairs Canada's response to terrorist hostage takings involving Canadian citizens since 2014.

I am joined here today by my colleagues from the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Service and the Communications Security Establishment. The Department of National Defence has also asked me to comment on its behalf.

I will make a few brief opening comments, following which I would be pleased to answer your questions. I will make every effort to be as open as possible and to answer your questions fully. However, cabinet confidence and classification of information may restrict what I am able to share.

More critically, I cannot reveal any information that could jeopardize current and future efforts and put the lives of hostages and others at risk.

If you will allow me a moment to focus on a matter of semantics, I would like to point out that the Government of Canada refers to the incidents under review today as hostage taking rather than kidnappings. This is consistent with the definition under the Canadian Criminal Code, which defines hostage taking as a situation in which a hostage taker holds someone against their will to induce a person, persons, state or international or intergovernmental organization to do something, such as pay a ransom, release prisoners or make a policy concession.

In my remarks today, I will speak first to the Government of Canada's hostage response structure; second, its policy on the payment of ransoms to terrorist groups; and third, Global Affairs Canada's role in supporting hostage families. I will then turn to my esteemed colleague, assistant commissioner James Malizia

Gendarmerie royale du Canada, Jeff Yaworski, directeur adjoint, Opérations, Service canadien du renseignement de sécurité, et Shelly Bruce, chef adjoint, Centre de la sécurité des télécommunications. Bienvenue à tous.

M. Drake et le commissaire adjoint Malizia présenteront maintenant leurs remarques liminaires, puis nous passerons aux questions. Bienvenue à vous tous.

[*Français*]

David Drake, directeur général, Direction générale du contre-terrorisme, du crime et du renseignement, Affaires mondiales Canada : Merci de m'avoir invité à prendre la parole devant le comité. Je suis toujours heureux d'être parmi vous. Je m'appelle David Drake. Je suis le directeur général du contre-terrorisme, du crime et du renseignement à Affaires mondiales Canada. Depuis 2014, je suis directement responsable des interventions d'Affaires mondiales Canada dans les cas de prises d'otages canadiens par des terroristes et j'en assume la supervision opérationnelle.

Je suis accompagné aujourd'hui par des collègues de la Gendarmerie royale du Canada, du Service canadien du renseignement de sécurité et du Centre de la sécurité des télécommunications. Le ministère de la Défense nationale m'a également demandé de présenter des observations en son nom.

Je présenterai donc d'abord quelques observations, et je serai ensuite heureux de répondre à vos questions. Je ferai tout en mon pouvoir pour vous répondre le plus ouvertement et de la façon la plus complète possible. Cependant, la confidentialité des documents du Cabinet et la classification des renseignements pourraient restreindre ce que je serai en mesure de communiquer.

Une chose encore plus cruciale : je ne peux divulguer des renseignements qui risqueraient de mettre en péril des opérations en cours ou futures ainsi que la vie d'otages ou d'autres personnes.

Si vous me le permettez, je prendrai un moment pour parler d'une question de sémantique. J'aimerais souligner que le gouvernement du Canada qualifie souvent les incidents dont il est question aujourd'hui de prises d'otages plutôt que d'enlèvements. Cela correspond en effet à la définition que donne le Code criminel du Canada, qui définit les prises d'otages comme des situations où un preneur d'otages retient quelqu'un contre son gré afin d'inciter une personne, des personnes, un État ou des organisations internationales ou intergouvernementales à poser un geste, par exemple à payer une rançon, à libérer des prisonniers ou à faire une concession de nature politique.

Aujourd'hui, je vais parler du système d'intervention en cas de prise d'otages du gouvernement du Canada, de la politique gouvernementale relative au paiement de rançons aux groupes terroristes et du rôle que joue Affaires mondiales Canada pour soutenir les familles des otages. Je vais ensuite céder la parole à

from the RCMP, an agency with which Global Affairs Canada works exceptionally closely on these matters, for his remarks.

My understanding is that the committee today is primarily interested in discussing terrorist hostage takings, which we term “international critical incidents.” This qualification is important as the Government of Canada’s response is driven by the nature of the incident.

Hostage taking is a tactic of choice of terrorist groups and individuals seeking to raise funds or obtain concessions from governments. Incidents are common in states where authorities do not have effective control or capabilities and in conflict zones.

Most Canadians kidnapped abroad are the victims of organized or individual crimes, or in some instances may be unlawfully detained by security authorities or militias in circumstances that resemble a hostage situation.

These kinds of cases are managed by my colleagues in the Consular Branch in Global Affairs. Terrorist hostage cases, however, are managed by a unit in the department called the Task Force on International Critical Incidents. This division of labour reflects the fact that terrorist hostage takings require a different tool kit as well as specialized expertise in skills because of their national security implications.

Of course, the distinction between criminal and terrorist is not always so clear cut. There are elements of terrorist hostage taking that require distinct support from consular, and there are some consular cases that require specialization of the critical incidents team, so we do work very closely together.

National security implications or not, the Government of Canada treats the safety and security of all Canadians as a matter of fundamental importance. Since 2005, the Government of Canada has responded to over 20 cases that qualify as terrorist hostage cases, either because a terrorist entity claimed responsibility or because a Canadian citizen was taken hostage in an area where the sale or trade to a terrorist group appeared imminent.

For a terrorist hostage case, Global Affairs Canada coordinates the interdepartmental task force, a whole-of-government response that draws on the combined efforts of diplomatic, law

mon estimé collègue James Malizia, commissaire adjoint de la GRC, avec qui Affaires mondiales Canada collabore de façon exceptionnellement étroite sur ces dossiers, afin qu’il nous présente ses observations.

Je crois comprendre que le comité est aujourd’hui surtout intéressé à discuter des prises d’otages effectuées par des terroristes, que nous appelons « incidents critiques internationaux ». Cette précision est importante, car les interventions du gouvernement du Canada sont effectuées en fonction de la nature des incidents.

La prise d’otages est une tactique de choix des groupes terroristes et des individus qui cherchent à soutirer de l’argent à des gouvernements et à obtenir des concessions de leur part. Les incidents sont fréquents dans les États où les autorités n’exercent pas de contrôle réel ou ne disposent pas de capacités efficaces dans des zones de conflit.

La plupart des Canadiens qui se font enlever à l’étranger sont victimes du crime organisé ou de criminels qui agissent individuellement. Dans certains cas, il se peut que des Canadiens soient détenus illégalement par des milices ou des autorités responsables de la sécurité, dans des circonstances qui s’apparentent à celles d’une prise d’otage.

Ces incidents sont gérés par mes collègues du secteur des services consulaires à Affaires mondiales Canada. Toutefois, les prises d’otages de nature terroriste sont gérées par une unité du ministère appelée Groupe de travail sur les incidents critiques internationaux. Cette division du travail illustre le fait que les prises d’otages de nature terroriste exigent d’avoir recours à des outils différents ainsi qu’à une expertise et à des compétences spécialisées en raison de leurs incidences sur la sécurité nationale.

Bien entendu, la distinction entre les prises d’otages de nature criminelle et les prises d’otage de nature terroriste n’est pas toujours claire. Certains éléments des prises d’otages de nature terroriste nécessitent un soutien distinct des services consulaires, tandis que certains dossiers d’ordre consulaire nécessitent les services spécialisés de l’équipe des incidents critiques. Nous travaillons donc en très étroite collaboration.

Qu’il y ait ou non des incidences sur la sécurité nationale, le gouvernement du Canada considère que la sécurité de tous les Canadiens est un sujet d’une importance fondamentale. Depuis 2005, le gouvernement du Canada a géré plus de 20 cas qualifiés de prises d’otages par des terroristes, soit parce qu’une entité terroriste en avait revendiqué la responsabilité, soit parce qu’un citoyen canadien avait été pris en otage à un endroit où il semblait imminent qu’il serait vendu ou échangé et se retrouverait ainsi aux mains d’un groupe terroriste.

En cas de prise d’otages par des terroristes, Affaires mondiales Canada coordonne le groupe de travail interministériel, une intervention pangouvernementale qui table sur les efforts

enforcement, intelligence and military spheres. This includes support from trained negotiators and investigators, intelligence gathering and assessment. My colleagues from the RCMP, CSIS and CSE who are here with me today are the best placed to speak to these activities.

The primary responsibility for the response to a hostage case lies with the country in which they were taken hostage. Therefore, the Government of Canada's response also includes significant diplomatic efforts, which of course is led by my department.

In this regard, Canada works closely with foreign authorities and allies, at every level, to free Canadians and bring them home.

Global Affairs Canada also provides support to families for the duration of a hostage taking, and to victims once released to facilitate their return to Canada. I will return to this in a moment.

Canada's approach to the management of these cases tracks very closely with our closest allies and partners, who also employ whole-of-government hostage response structures. When pursuing the safe release of a Canadian, the government always assesses all possible options. That being said, the Government of Canada will not disclose operational planning before, during, or after a case.

To do so would put the lives of future hostages and others at risk. As such, I am not in a position today to speak to any questions about military hostage rescue operations.

However, I can share, with considerable relief, that as of a short while ago, for the first time since 2007 we are not currently managing an active case. This could change at any moment.

I will next speak on policy. The Government of Canada's policy against paying ransoms is long-standing. The Government of Canada is firm in its resolve to deny terrorists the resources they need to conduct attacks against Canada, its allies and its partners.

Furthermore, the payment of ransom creates greater incentive for terrorists to resort to hostage taking, increasing the risks for Canadians travelling and working abroad, and thereby would endanger the lives of millions of Canadians around the globe.

concertés des acteurs des sphères de la diplomatie, du maintien de l'ordre, du renseignement et des activités militaires. On a également recours au soutien de négociateurs et d'enquêteurs qualifiés, ainsi qu'à la collecte et à l'évaluation du renseignement. Mes collègues de la GRC, du SCRS et du CST qui sont parmi nous aujourd'hui sont les mieux placés pour parler de ces activités.

La responsabilité première de l'intervention en cas de prise d'otages incombe au pays où elle a lieu. Par conséquent, dans le cadre de ces interventions, le gouvernement du Canada déploie aussi des efforts diplomatiques considérables qui, bien sûr, sont menés par mon ministère.

À cet égard, le Canada travaille étroitement avec les autorités étrangères et ses alliés à tous les échelons, dans le but d'obtenir la libération des Canadiens et de les rapatrier.

Affaires mondiales Canada offre également du soutien aux familles pendant la durée d'une prise d'otage, de même qu'aux victimes à la suite de leur libération, afin de faciliter leur retour au Canada. J'y reviendrai dans un moment.

La façon de faire du Canada dans ces cas s'apparente grandement à celle de nos proches alliés et partenaires, qui structurent aussi leurs interventions à l'échelle pangouvernementale en cas de prise d'otage. Lorsqu'il s'efforce de faire libérer un Canadien en toute sécurité, le gouvernement évalue toujours toutes les options possibles. Cela dit, le gouvernement du Canada ne divulgue pas sa planification opérationnelle, ni avant, ni pendant, ni après une prise d'otage.

En effet, cela mettrait en péril la vie des futurs otages et d'autres personnes. Par conséquent, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de parler des questions qui portent sur les opérations militaires de sauvetage d'otages.

Cependant, je peux vous informer, avec un grand soulagement, que depuis peu de temps et pour la première fois depuis 2007, nous ne gérons en ce moment aucune prise d'otages. Par contre, cela peut changer à tout moment.

J'aimerais maintenant parler de la politique du gouvernement. La politique du gouvernement du Canada contre le paiement des rançons est établie depuis longtemps. Le gouvernement canadien est fermement résolu à priver les terroristes des ressources dont ils ont besoin pour lancer des attaques contre le Canada, ses alliés et ses partenaires.

De plus, le paiement des rançons inciterait les terroristes à recourir davantage à la prise d'otages, ce qui augmenterait les risques pour les Canadiens qui voyagent et travaillent à l'étranger, et mettrait en danger la vie de millions de Canadiens dans le monde.

I will close by making a few comments on support for victims' families. A hostage taking is a horrible and unimaginable ordeal for families and loved ones. Family engagement remains an essential part of our response to these situations. The Royal Canadian Mounted Police and Global Affairs Canada provide advice and support to hostage families over the course of a case, mindful of Canadian law and Canada's international legal obligations.

Our family support officials strive to work as closely as they can with families to assist them during these trying ordeals. The RCMP's role in this regard will be addressed by my colleague.

The Government of Canada constantly reviews its practices and procedures in complex cases such as these, with an eye to identifying areas for improvement. Recent efforts have included interviews with family members who received direct support from officials during a case, as well as consultations with close international partners and other experts on best practices in supporting hostage families.

Hostage takings are enormously complex, are all unique and therefore require highly varied responses. Nevertheless, we study each case in great detail to better understand the particularities and commonalities. We compare and discuss cases with our counterpart hostage response structures in like-minded countries. We meet and seek feedback from hostage families. Through these activities, we continuously add to our best practices. The Government of Canada is actively applying these lessons learned, on an ongoing basis, of course.

With your permission, I will now turn the floor to my colleague from the RCMP, Assistant Commissioner James Malizia.

[*English*]

The Chair: Thank you, Mr. Drake.

James Malizia, Assistant Commissioner, National Security and Protective Policing, Royal Canadian Mounted Police: Thank you, Madam Chair, for the opportunity to appear before this committee. The questions you are examining here are important to all of us and to Canadians.

I will be focusing my comments today on the law enforcement perspective, specifically the role of the RCMP in responding to Canadians taken hostage by terrorist organizations.

En conclusion, j'aimerais parler du soutien offert aux familles des victimes. Une prise d'otage est un supplice horrible et inimaginable pour les familles et les proches des victimes. La participation des familles constitue une partie essentielle de nos interventions. La Gendarmerie royale du Canada et Affaires mondiales Canada fournissent des conseils et du soutien aux familles pendant toute la durée d'une prise d'otage, en gardant à l'esprit les lois canadiennes et les obligations juridiques du Canada à l'échelle internationale.

Les responsables du soutien offert aux familles font tout en leur pouvoir pour travailler le plus étroitement possible avec les familles et les aider tout au long de la pénible épreuve qu'ils traversent. Mon collègue parlera d'ailleurs du rôle de la GRC à cet égard.

Le gouvernement du Canada examine constamment les pratiques et procédures qu'il emploie dans ces cas complexes dans le but de cerner les points à améliorer. Les récentes mesures prises en ce sens comprennent des entrevues avec des membres de la famille d'une victime qui ont reçu un soutien direct pendant une prise d'otages, de même que des consultations auprès de proches partenaires étrangers et d'autres experts au sujet des pratiques exemplaires à adopter pour soutenir les familles.

Les prises d'otages sont extrêmement complexes et toutes sont uniques. Par conséquent, elles nécessitent des interventions très différentes les unes des autres. Néanmoins, nous étudions en détail chacune d'entre elles afin de mieux comprendre leurs particularités et leurs points communs. Nous les comparons et nous en discutons avec nos homologues responsables des systèmes d'intervention en cas de prises d'otages de pays aux vues similaires aux nôtres. Nous rencontrons les familles des otages et nous leur demandons leurs commentaires. Grâce à ces mesures, nous renforçons continuellement nos pratiques exemplaires. Le gouvernement du Canada applique activement les leçons ainsi tirées, de façon continue, bien entendu.

Avec votre permission, je cède maintenant la parole à mon collègue de la GRC, le commissaire adjoint James Malizia.

[*Traduction*]

La présidente : Merci, monsieur Drake.

James Malizia, commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection, Gendarmerie royale du Canada : Merci, madame la présidente, de m'offrir l'occasion de m'adresser à votre comité. Les questions sur lesquelles vous vous penchez sont importantes pour nous tous, comme elles le sont aussi pour les Canadiens.

Je parlerai aujourd'hui du point de vue de l'application de la loi et, plus précisément, du rôle que la GRC joue lorsque des Canadiens sont pris en otage par des organisations terroristes.

[Translation]

As Canada's national police force, national security criminal investigations fall within the RCMP's mandate. It is clearly stated in section 7 and section 83.01 of the Criminal Code that Canadian police and Canadian courts have a role to play whenever and wherever a Canadian is a victim or a perpetrator of terrorism.

While the RCMP has the primary investigative role, we are not alone in our response. As my colleague from Global Affairs Canada pointed out, we take a whole-of-government approach in responding to terrorist hostage takings of Canadians abroad.

[English]

Under the lead of Global Affairs, the RCMP works closely with our government partners to achieve our primary goal, which is to ensure the safe release of Canadians taken hostage abroad. Our secondary goal is to gather and document evidence that would permit, whenever possible, the laying of charges and a successful prosecution against the perpetrators of a hostage taking.

Criminal investigations of this nature are extremely complex and resource intensive. Hostage takings often occur in high-risk areas and in countries with a questionable human rights record. The RCMP is dependent on the host country and must adhere to their legal requirements, all the while trying to ensure the release of Canadian hostages as well as gather evidence that can be utilized in a Canadian prosecution.

Despite these challenges, Canada has had a recent success with the 2015 arrest of Ali Omar Ader after a five-year undercover operation for his role in the 2008 hostage taking of Amanda Lindhout in Somalia. This investigation continued long after Ms. Lindhout's return to Canada. Mr. Ader was convicted in a Canadian court in 2017, and in the months to come, he will likely be sentenced to serve time in the Canadian penal system.

In June 2013, the RCMP laid criminal charges *in absentia* against Mokhtar Belmokhtar and Oumar Hamaha in relation to the hostage taking of two Canadian citizens, Robert Fowler and Louis Guay, along with their driver. In October 2013, at the request of the RCMP, an Interpol Red Notice was issued for both Belmokhtar and Hamaha. Hamaha was subsequently reported dead in 2015, and though Belmokhtar has been reported dead on several occasions, he is believed to be alive.

[Français]

La GRC étant la force de police nationale du Canada, les enquêtes criminelles liées à la sécurité nationale s'inscrivent dans son mandat. Il est clairement dit aux articles 7 et 83.01 du Code criminel que la police et les tribunaux canadiens ont un rôle à jouer chaque fois qu'un Canadien est victime ou auteur d'actes terroristes, peu importe où cela se produit dans le monde.

Bien que la GRC assume la principale fonction d'enquête, elle n'est pas seule à intervenir. Comme mon collègue d'Affaires mondiales Canada l'a souligné, nous adoptons une approche pangouvernementale pour réagir à la prise d'otages de Canadiens par des terroristes à l'étranger.

[Traduction]

Sous la direction des Affaires mondiales, la GRC travaille en étroite collaboration avec nos partenaires gouvernementaux afin de réaliser notre objectif premier, soit d'obtenir la libération, en toute sécurité, des Canadiens pris en otage à l'étranger. Notre objectif secondaire est de collecter et de consigner des éléments de preuve qui permettraient, dans la mesure du possible, de porter des accusations et de traduire en justice l'auteur ou les auteurs d'une prise d'otages.

Les enquêtes criminelles de cette nature sont extrêmement complexes et voraces en ressources. Les prises d'otages surviennent souvent dans des régions à risque élevé et dans des pays au bilan douteux en matière de respect des droits de la personne. La GRC dépend du pays d'accueil et doit respecter les exigences juridiques de celui-ci tout en tentant d'obtenir la libération d'otages canadiens ainsi que de réunir des éléments de preuve qui peuvent être utilisés dans une poursuite au Canada.

Malgré ces difficultés, le Canada a connu un succès récent avec l'arrestation en 2015 d'Ali Omar Ader, au terme d'une opération d'infiltration sur cinq ans, pour son rôle dans la prise d'otage d'Amanda Lindhout, en 2008, en Somalie. Cette enquête s'est poursuivie longtemps après le retour de Mme Lindhout au Canada. M. Ader a été déclaré coupable par une cour canadienne en 2017 et, dans les mois à venir, il sera probablement condamné à purger une peine dans le système carcéral canadien.

En juin 2013, la GRC a déposé des accusations criminelles *in absentia* contre Mokhtar Belmokhtar et Oumar Hamaha dans la prise d'otages de deux citoyens canadiens, Robert Fowler et Louis Guay, et de leur chauffeur. En octobre 2013, à la demande de la GRC, une notice rouge d'Interpol visant Belmokhtar et Hamaha a été diffusée. Hamaha a été déclaré mort en 2015, et, bien que Belmokhtar ait été déclaré mort à plusieurs occasions, on croit qu'il est vivant.

[*Translation*]

Both of these cases are important as they demonstrate to Canadians, our allies and those seeking to do harm to Canadians that our justice system extends beyond our borders and that we have the will and the skill to bring perpetrators to justice for such acts of terrorism. We also have the patience and commitment to continue such investigations despite the fact that they may take years — even decades — to bring to fruition.

While these investigations are challenging for the families and victims of terrorist hostage takings, in this regard, the RCMP supports the victims of these crimes through its Family Liaison Officer program, which works in concert with Global Affairs Canada. Their role is to ensure the families of the victims are as well informed as possible of the efforts undertaken to secure the release of their loved ones.

[*English*]

The family liaison officers also assist the families of victims through the investigative stages that will be undertaken, including but not limited to the collection of physical or other evidence that may be needed to advance the investigation and to support a prosecution.

The needs of the families are complex, as they are victims of crime as well. The families must make complex decisions that not only may determine the fate of their loved ones but also could have a long-term personal and financial consequence for themselves. The RCMP continues to listen to victims and their families in order to improve and to continue to learn from their experiences.

I want to close by reiterating our commitment to both hostages and their families. As police officers, we naturally want to see victims safe and criminals convicted, but we recognize that these situations are extremely complex. Each department and agency represented here today has a role to play. We will continue to work with our partners to do everything we can to ensure the safe return of a hostage, to bring perpetrators to justice and to support their families as they manage a situation that would be unimaginable to most people.

Thank you again for the opportunity. I look forward to your questions.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I'd like to thank our witnesses. My first question is for Mr. Malizia or Mr. Yaworski. I don't want to go into the details of the Boyle case. Mr. Boyle was kidnapped and

[*Français*]

Ces deux enquêtes sont importantes puisqu'elles montrent aux Canadiens, à nos alliés et à ceux qui cherchent à nous nuire que la portée de notre système de justice dépasse nos frontières et que nous avons la volonté et la compétence nécessaires pour traduire en justice les auteurs d'actes terroristes de cette nature. Nous avons aussi la patience et l'engagement nécessaires pour poursuivre de telles enquêtes même s'il faut parfois des années, voire des décennies, pour les mener à bien.

Alors que ces enquêtes sont éprouvantes pour les familles et les victimes de prise d'otage par des terroristes à l'étranger, la GRC soutient les victimes de ces actes criminels, par l'entremise de son programme d'agents de liaison avec les familles, en travaillant de concert avec Affaires mondiales Canada. Leur rôle est de s'assurer que les familles des victimes sont aussi bien informées que possible et au courant des efforts déployés pour obtenir la libération de leurs êtres chers.

[*Traduction*]

Les agents de liaison avec les familles aident aussi les familles des victimes à passer au travers des étapes de l'enquête qui seront mises en œuvre, entre autres la collecte d'éléments de preuve matériels ou d'autre nature qui peuvent être nécessaires pour faire avancer l'enquête et étayer une poursuite.

Les besoins des familles sont complexes parce qu'elles sont aussi des victimes de l'acte criminel. Les familles doivent prendre des décisions complexes qui peuvent non seulement sceller le sort de leur être cher, mais qui pourraient aussi avoir des conséquences personnelles et financières à long terme pour elles. La GRC continue à écouter les victimes et leurs familles afin de s'améliorer et de continuer à apprendre de leurs expériences.

Je tiens à conclure en réitérant notre engagement envers les otages et leurs familles. En tant que policiers, nous voulons naturellement veiller à ce que les victimes soient en sécurité et que les criminels soient condamnés, mais nous sommes conscients que ces situations sont extrêmement complexes. Chaque ministère et organisme représenté ici aujourd'hui a un rôle à jouer. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires pour faire tout en notre pouvoir afin d'obtenir le retour d'otages en toute sécurité, de traduire les criminels en justice et d'aider les familles à gérer une situation qui serait inimaginable pour la plupart des gens.

Nous vous remercions encore une fois de nous donner cette occasion. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités. Ma première question s'adresse à M. Malizia ou à M. Yaworski. Je ne veux pas rentrer dans les détails de l'affaire Boyle, où ce dernier avait

held in Afghanistan for five years before his return to Canada. Mr. Boyle met the Prime Minister in his office, where there was a photo op. When people meet with the Prime Minister, do they have to go through a special security screening process? Is the Prime Minister's protection detail advised if a person that the Prime Minister is about to meet is under police investigation?

Mr. Malizia: Thank you for your question, Senator Dagenais. I cannot discuss specific cases, but we do have a process in place to carry out checks when individuals meet people that we are protecting, like, in this case, the Prime Minister. Requests are submitted to our office to carry out checks of certain information.

Senator Dagenais: Mr. Yaworski, do you have anything to add?

[English]

Jeff Yaworski, Deputy Director, Operations, Canadian Security Intelligence Service: Yes. I would say, similar to Mr. Malizia's response, when we become aware of visits of that nature, certainly with the Prime Minister and the Prime Minister's Office, we often proactively provide any information that we may have. If there are any concerns, we also respond directly to any questions that come to us.

Again, I can't speak on the specifics of Mr. Boyle's case, but that is generally how things work.

If we have something significant, we will share it proactively. If questions are asked of us, we will respond accordingly.

[Translation]

Senator Dagenais: I have a question for Mr. Drake. You said that the government did not give in to ransom demands. However, we know that some private agencies protect CEOs or lobbyists that travel to at-risk countries. On occasion, these people are kidnapped and these private agencies negotiate with the terrorists, which means that they may negotiate ransoms. Have such events been brought to your attention, and, if so, do you cooperate with these non-political organizations?

[English]

Mr. Drake: With your permission, I'll respond in English simply because the jargon is in English.

été kidnappé et détenu en Afghanistan pendant cinq ans avant son retour au Canada. M. Boyle avait rencontré le premier ministre dans son bureau, où il y a eu des séances de photo. Lorsque des gens rencontrent le premier ministre, font-ils l'objet d'un contrôle de sécurité particulier? Le peloton de protection du premier ministre est-il averti si une personne que le premier ministre est sur le point de rencontrer fait l'objet d'une enquête policière?

M. Malizia : Merci de votre question, sénateur Dagenais. Je ne peux pas discuter de cas précis, mais nous avons effectivement des processus en place pour faire des vérifications lorsque des gens rencontrent les personnes que nous protégeons, comme dans ce cas-ci le premier ministre. Des demandes sont déposées à nos bureaux pour effectuer la vérification de certaines informations.

Le sénateur Dagenais : M. Yaworski, avez-vous un commentaire à ajouter?

[Traduction]

Jeff Yaworski, directeur adjoint, Opérations, Service canadien du renseignement de sécurité : Oui. Comme M. Malizia, je dirais que lorsque nous apprenons la tenue de visites de cette nature, et très certainement en collaboration avec le premier ministre et son cabinet, il nous arrive souvent d'offrir proactivement toute information que nous pourrions avoir. S'il existe des préoccupations, nous répondons également directement aux questions qui nous sont adressées.

Encore une fois, je ne peux pas donner de détails précis sur le cas de M. Boyle, mais c'est habituellement ainsi que nous fonctionnons.

Si nous avons de l'information de nature importante, nous la partageons proactivement. Si on nous pose des questions, nous répondons en conséquence.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais poser une question à M. Drake. Vous avez dit que le gouvernement ne cédait pas à des demandes de rançon. Cependant, on sait que certaines agences privées protégeront des présidents de compagnie ou des lobbyistes appelés à voyager dans des pays à risque. À l'occasion, ces gens peuvent être kidnappés et ces agences privées vont négocier avec les terroristes, ce qui peut vouloir dire négocier des rançons. De tels événements sont-ils portés à votre connaissance et si oui, collaborerez-vous avec ces organisations non politiques?

[Traduction]

M. Drake : Si vous me le permettez, je répondrai dans ma langue pour des raisons terminologiques.

First of all, what you're referring to is a very specific set of possibilities. The Canadian government's position, which is also that of the G7, is clear, that we will not pay ransom or be involved in any kind of concession, political or otherwise. In most cases, in a pure kidnapping, you may have a private firm which would be involved. If it's a pure kidnapping, or it does not involve terrorists, it is unlikely to involve us, although generally we will watch it. In most cases, they don't want the government involved because it complicates matters.

If there was a situation where there was both private company work involved and a terrorist nexus, we would certainly work with that private company. But in the end, the Canadian government will maintain its position about paying ransom, and that's very clear.

Senator Oh: Thank you, gentlemen. When Canadian authorities are notified that a Canadian has been kidnapped abroad, what steps are taken by the various Canadian departments and agencies between the time of the notification and the return of the nationals to Canadian soil?

Second, is the process different if the kidnapped nationals have dual citizenship? A lot of Canadians have dual citizenship. If so, how do we handle this situation?

Mr. Yaworski: For CSIS, in accordance with our mandate to investigate threats to the security of Canada and provide advice to government, we provide intelligence support to any kidnapping. It applies to hostage cases and applies equally to a Canadian citizen versus a dual Canadian and some other nationality.

It's important that timely collection, analysis and dissemination of our information and intelligence gets to the right people to inform key stakeholders and decision makers. We can provide expert insight into the group's ideology, its motivations, its areas of operations, its connections to perhaps other terrorist groups in the area. We also share and receive information from foreign partners. In accordance with section 17(1)(b) of our CSIS Act, we have established bilateral relationships with these partners. This allows us to gain access to information that would not otherwise be available to the Government of Canada. We naturally share that information as well.

Currently we have over 300 relationships with foreign entities in about 150 countries. Each of these relationships is approved by the Minister of Public Safety, with the support of the Minister of Foreign Affairs. So that is writ large the role of the service in

D'abord, vous évoquez une série de possibilités bien précises. La position du gouvernement du Canada, qui est également celle du G7, est claire : nous ne paierons pas de rançons ni n'accorderons aucune sorte de concession politique ou autres. Dans la plupart des cas, qui ne concernent qu'un enlèvement, il se peut qu'une entreprise privée apporte sa contribution. S'il s'agit d'un simple enlèvement ou qu'il n'y a pas de terroristes impliqués, il est peu probable que cela nous concerne même si, habituellement, nous surveillons la situation. Dans la plupart des cas, on ne veut pas que le gouvernement s'en mêle parce que cela complique les choses.

S'il advenait qu'une société privée s'occupe du dossier et que des terroristes soient impliqués, nous collaborerions très certainement avec cette société privée. Mais au bout du compte, le gouvernement canadien conserve sa position quant au non-paiement de rançons, et c'est tout à fait clair.

Le sénateur Oh : Merci, messieurs. Lorsqu'on avise les autorités canadiennes qu'un ressortissant canadien a été enlevé à l'étranger, quelles mesures sont prises par les divers ministères et organismes canadiens à partir du moment où ils sont avisés et le retour des ressortissants en sol canadien?

Deuxièmement, le processus est-il différent si le ressortissant enlevé possède une double citoyenneté? De nombreux Canadiens détiennent une double nationalité. Le cas échéant, comment gérons-nous cette situation?

M. Yaworski : Pour ce qui est du SCRS, conformément à notre mandat d'enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada et de formuler des conseils au gouvernement, nous offrons les renseignements nécessaires pour appuyer toute démarche liée à un enlèvement. Cela s'applique lorsqu'il s'agit de prises d'otages, et il n'y a pas de différence entre un citoyen canadien ou un citoyen canadien ayant une double nationalité ou tout autre type de nationalité.

Il importe de recueillir l'information en temps voulu, d'en faire une analyse et de transmettre nos renseignements afin de joindre les bonnes personnes et d'informer les intervenants clés et les décideurs. Nous pouvons offrir un savoir-faire quant à l'idéologie du groupe, de ses motivations, de ses zones d'opération, et probablement aussi de ses liens avec d'autres groupes terroristes dans la région. Nous faisons aussi des échanges d'information réciproques avec nos partenaires à l'étranger. Conformément à l'alinéa 17(1)(b) de la Loi sur le SCRS, nous avons établi des relations bilatérales avec ces partenaires. Cela nous permet d'accéder à de l'information qui ne serait pas autrement accessible au gouvernement du Canada. Naturellement, nous partageons également cette information.

À l'heure actuelle, nous entretenons plus de 300 relations avec des entités étrangères réparties dans environ 150 pays. Chacune de ces relations est approuvée par le ministre de la Sécurité publique, avec l'appui du ministre des Affaires étrangères. Voilà essentiellement la contribution de notre service dans les cas de

support of such hostage takings. As I said, there's no distinction between a Canadian citizen or a dual Canadian national.

Mr. Malizia: Senator, from the time that a Canadian or dual is kidnapped, one of the first things we will do is liaise with the host country in question through our liaison officers who are deployed abroad. This will also, of course, require immediate coordination with our colleagues from Global Affairs Canada, CSIS and CSE to determine and get an idea of the type of information we have available in order to start assessing. It also puts into play our national security remit, which is located in headquarters. We start looking to identify whether the hostage takers have family in Canada.

At that point we will work with Global Affairs to basically bring on board our family liaison officers. Our Family Liaison Officer program is specific to provide support, of course, to the families of those taken hostage and start through the process — because your question was right to the return. We'll work with those families.

We've recently split the duties of a family liaison officer, based on recent past experiences. We'll have a family liaison officer who will focus on identifying either a spouse or a family member who is nominated by the family as the main interlocutor. We will work and, of course, train them in crisis negotiation and counsel them as best we can. We'll look to provide victims support where it is required. We'll also identify an investigative liaison officer. An investigative liaison officer will be there throughout the hostage taking to ensure that the family has a touch point should they require any information on the investigative side so that we could, of course, continue and keep that contact.

There are parallel tracks that obviously will run, and one is the coordination, the support, and then, on the other hand, there's the investigative piece that, although it runs parallel, doesn't conflict but works in concert. Of course, our primary goal is the safe release of the hostages. That's really our primary goal in supporting the families as best we can through it.

It's a bit of a *Reader's Digest* shortened version, but that really is a summary of what we do.

Mr. Drake: I really don't have much more to add, except that, of course, what Assistant Commissioner Malizia has just described from the RCMP perspective is done in extremely close team work with my colleagues at Global Affairs. We have specialized people who work on these things, from the moment of notifying families, to working with the families, right through

prises d'otages. Comme je l'ai mentionné, nous ne faisons aucune distinction entre un citoyen canadien ou un citoyen canadien ayant une double nationalité.

M. Malizia : Sénateur, dès le moment où un Canadien ou un Canadien ayant la double nationalité est enlevé, l'une des premières choses que nous faisons c'est de communiquer avec le pays hôte grâce à nos agents de liaison qui sont déployés à l'étranger. Bien sûr, cela nécessitera également une coordination immédiate avec nos collègues d'Affaires mondiales Canada, du SCRS et du CST afin de se faire une idée du type d'information dont nous disposons pour commencer l'évaluation. Cela met également en branle l'équipe de la mission de sécurité nationale, qui se situe à l'administration centrale. Nous commençons par faire des recherches pour déterminer si les preneurs d'otages ont de la famille au Canada.

À ce moment-là, nous collaborons avec Affaires mondiales Canada pour qu'entrent en jeu nos agents de liaison familiaux. Notre programme d'agents de liaison familiaux a pour mission d'appuyer, bien sûr, les familles de ceux et celles qui ont été pris en otage et d'entamer le processus et leur rôle se poursuit jusqu'au retour des otages, et c'est ce que vous aviez demandé. Nous travaillons donc avec ces familles.

Nous avons récemment scindé les responsabilités d'un agent de liaison familial, en fonction d'expériences récentes. Un agent de liaison familial mettra l'accent sur l'identification soit d'un conjoint soit d'un membre de la famille qui est désigné par la famille comme étant le principal interlocuteur. Nous collaborons ensuite avec cette personne et, bien sûr, nous la formons aux négociations en situation de crise et lui offrons des conseils dans la mesure du possible. Nous cherchons également à offrir un soutien aux victimes lorsque nécessaire. Nous nommons également un agent de liaison d'enquête. Cet agent sera présent pendant toute la prise d'otages pour s'assurer que la famille dispose d'une personne avec qui communiquer si jamais elle a besoin d'informations relativement à l'enquête et afin que nous puissions continuer de rester en communication avec elle.

Manifestement, des initiatives se déroulent en parallèle : l'une porte sur la coordination et l'appui aux familles et l'autre, sur l'enquête qui, même si elle se déroule parallèlement, n'entre pas en conflit; elle est plutôt complémentaire. Bien sûr, notre principal objectif est la libération sécuritaire des otages. Voilà essentiellement notre principal objectif et c'est pourquoi nous appuyons les familles du mieux que nous pouvons.

C'est un peu comme un condensé du *Reader's Digest*, mais il s'agit vraiment d'un résumé de ce que nous faisons.

M. Drake : Je n'ai pas grand-chose à ajouter, mis à part que ce que le commissaire adjoint Malizia vient de décrire, du point de vue de la GRC, est un travail fait en étroite collaboration avec mes collègues d'Affaires mondiales. Des spécialistes travaillent là-dessus, du moment où on avertit les familles, durant le travail avec les familles, jusqu'à la libération. Nous travaillons en

to release. We work in absolute lockstep and hand in glove with the RCMP and dividing our responsibilities. Some issues are more on the law enforcement side, some are a bit softer and we cover them on our side, but it's a complete focus from the moment that we're notified to the moment where the case comes to an end one way or the other.

Senator Oh: So what happens if a family member or someone approaches the country where he immigrated from, the country of origin, to help? Does that complicate the issue?

Mr. Drake: Of course it complicates the issue. These are complicated issues to start with. We immediately deconflict with the country. Once again, as I think both Assistant Commissioner Malizia and I pointed out, the primary responsibility for the hostages in a foreign country is the responsibility of the government of that country. That involves the foreign ministry, the law enforcement agencies and other parts of their government. So immediately we will deconflict at all levels. Sometimes this is easier than others, depending on the circumstances. If there's a war going on in the area, a conflict or whatever, that can be more difficult.

Of course, there's a full-court press into all levels and all relevant parts of the country. There's always a bit of an exploration process too. Sometimes the group you think might be the lead actually isn't the lead, or the people who say they are the lead aren't really the lead. There's a lot one has to discover right from the outset, and this is ongoing.

I would be remiss if I didn't stress once again that we make no difference whatsoever between Canadians who only have Canadian nationality and people who have dual nationality.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. My question is a follow-up to Senator Dagenais' first question.

Again, without getting into the specifics of the Boyle case or of any case, is it conceivable that an individual could have been held captive by a terrorist organization for many years and that information not shared with the Prime Minister's protection detail or with the Prime Minister's Office prior to a meeting with that individual? Mr. Malizia or Mr. Yaworski, could we hear from you, please?

Mr. Malizia: Thank you, senator, for your question. As I mentioned earlier, there are processes in place to ensure that, if a request comes in, verifications are made before any type of meeting takes place. Really, I can't comment on any specific case per se. However, the process is in place to ensure that that can happen.

parfaite harmonie avec la GRC et nous divisons nos responsabilités. Certaines questions ont plus à voir avec l'application de la loi, d'autres sont plus secondaires et nous nous en occupons. Mais nous sommes pleinement concentrés sur l'affaire dès que nous recevons l'avis jusqu'au moment où l'affaire prend fin, d'une façon ou d'une autre.

Le sénateur Oh : Alors qu'arrive-t-il si un membre de la famille ou quelqu'un d'autre communique avec le pays d'où il a immigré, c'est-à-dire son pays d'origine, pour aider? Est-ce que cela complique les choses?

M. Drake : Bien sûr que cela complique les choses. Il s'agit déjà d'enjeux complexes. Nous éliminons immédiatement tout conflit avec le pays. Encore une fois, comme le commissaire adjoint Malizia et moi-même l'avons souligné, c'est le gouvernement du pays où se trouve l'otage qui est responsable de ce dernier. Cela comprend le ministère des Affaires étrangères, les organismes d'application de la loi et d'autres institutions gouvernementales. Nous éliminons donc immédiatement tout conflit, et ce à tous les niveaux. Il y a des situations où c'est plus facile que d'autres. Tout dépend des circonstances. Si une guerre fait rage dans la région ou s'il y a un conflit, cela peut être plus difficile.

Bien sûr, des efforts intenses sont déployés à tous les niveaux et partout au pays où c'est nécessaire. Il faut également étudier la situation. Parfois, on pense que tel groupe est responsable alors que ce n'est pas le cas, ou les gens qui disent être responsables ne le sont pas vraiment. Il y a beaucoup de choses à découvrir dès le début, et cela se poursuit.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler que nous ne différencions d'aucune façon les Canadiens qui n'ont que la nationalité canadienne des gens qui ont la double nationalité.

Le sénateur McIntyre : Merci pour vos exposés. J'aimerais faire suite à la première question posée par le sénateur Dagenais.

Sans entrer dans les détails de l'affaire Boyle ou de toute autre affaire, est-il possible qu'une personne ait été tenue captive par une organisation terroriste pendant bon nombre d'années et que ces renseignements ne soient pas partagés avec le peloton de protection du premier ministre ou avec le cabinet du premier ministre avant une rencontre avec cette personne? Monsieur Malizia ou monsieur Yaworski, qu'en pensez-vous?

M. Malizia : Merci de votre question, sénateur. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il existe un processus pour s'assurer que, si on reçoit une demande, des vérifications soient faites avant toute rencontre. Je ne peux vraiment pas vous parler de cas précis. Mais il y a un processus en place pour s'assurer que ce soit fait.

Senator McIntyre: Once again, is it conceivable that that information not be shared with the Prime Minister's protection detail or with the Prime Minister's Office prior to him meeting with a certain individual? Is it conceivable?

Mr. Malizia: So to your question, senator, if the information does not make it to us for us to make the checks, then at that time, of course, we wouldn't be in a position to advise.

Senator McIntyre: You would not be in a position to advise?

Mr. Malizia: Correct.

Senator McIntyre: I understand. Thank you for your answer.

Senator Brazeau: I have a supplementary on that. Are you saying that information may or may not get to the Prime Minister's Office in a case like this, and it would depend on getting a request from the Prime Minister's Office to get that information?

Mr. Malizia: Any request that would come in for a verification would be within the said process. I'm not speaking about any specific case, just that there's a process that exists. At that time those verifications would be made. Does that answer your question?

Senator Brazeau: So to be quite blunt, if you do not receive such a request from the Prime Minister's Office or anybody around the Prime Minister for such a meeting that took place — but let's not get into the specifics — then does the RCMP, for example, offer pertinent and important information, even though it has not been requested?

Mr. Malizia: Absolutely. If we're aware that a meeting is to take place and we're aware of the individual, yes, we would proactively do that, and in our own interests as well, because we are responsible for the protection of the Prime Minister. So, yes, we would do that proactively as well. But in the case of the actual process of the request coming in, usually it would be a request that would come in. We do have instances when, if we're aware that a meeting would occur with someone, yes, we would in some cases do some proactive checks as well.

Mr. Yaworski: If I can add in response to Senator Dagenais, I did indicate if we have any information of concern on any individual with a meeting with the Prime Minister's Office we would reach out proactively — again, not speaking on the specifics of any characters. That's natural for us. We wouldn't wait for a request. We would provide any information of concern that we might have in advance.

Le sénateur McIntyre : Encore une fois, est-il possible que ces renseignements ne soient pas fournis au peloton de protection du premier ministre ou au cabinet du premier ministre avant qu'il rencontre quelqu'un? Est-ce possible?

M. Malizia : Pour répondre à votre question, sénateur, si nous ne recevons pas ces renseignements qui nous permettraient d'effectuer des vérifications, nous nous retrouverions dans une situation où nous ne serions évidemment pas en mesure de les renseigner.

Le sénateur McIntyre : Vous ne seriez pas en mesure de les renseigner?

M. Malizia : C'est juste.

Le sénateur McIntyre : Je comprends. Merci de votre réponse.

Le sénateur Brazeau : J'ai une question complémentaire à ce sujet. Êtes-vous en train de dire que les renseignements pourraient ou non être divulgués au cabinet du premier ministre dans un tel cas, et qu'il faudrait que le cabinet du premier ministre envoie une demande afin de recevoir ces renseignements?

M. Malizia : Toute demande reçue devant être vérifiée ferait partie dudit processus. Je ne parle pas de cas précis, je dis simplement qu'il existe un processus. On ferait ces vérifications à ce moment-là. Est-ce que j'ai répondu à votre question?

Le sénateur Brazeau : Alors pour parler franchement, si vous ne recevez pas pareille demande du cabinet du premier ministre ou de l'entourage du premier ministre pour une telle réunion — mais n'entrons pas dans les détails —, est-ce que la GRC, par exemple, fournira des renseignements pertinents et importants, même s'il n'y a pas eu de demande?

M. Malizia : Bien sûr. Si nous savons qu'une rencontre aura lieu et que nous connaissons la personne avec laquelle cette rencontre aura lieu, nous fournirons ces renseignements de façon proactive. C'est également dans notre intérêt, car nous sommes tous responsables de la protection du premier ministre. Alors oui, nous ferions cela de façon proactive. En ce qui concerne le processus en tant que tel, généralement nous recevons des demandes. Toutefois, nous apprenons parfois qu'une rencontre aura lieu avec quelqu'un, alors dans certains cas, nous procédons à des vérifications de façon proactive.

M. Yaworski : J'aimerais répondre à la question du sénateur Dagenais. J'ai mentionné que si nous avons des informations préoccupantes sur toute personne qui pourrait avoir une rencontre avec le premier ministre, nous fournirions ces informations de façon proactive. Encore une fois, je ne fais référence à aucun cas précis. C'est naturel pour nous. Nous

Senator McPhedran: Thanks for being here. My question is related to scenarios where a Canadian is taken hostage, but the Canadian is perhaps part of or with one or more foreign nationals from another country. Does that change our approach at all? If it does, could we know a bit more about that?

I had a second part to my question, which is this: When a Canadian is taken hostage, is there a different way of responding, depending on the circumstances, or is it all the same?

Mr. Yaworski: Certainly from our perspective, there are differences to when the case is strictly a Canadian citizen versus other nationalities. I think Mr. Drake can speak to some of the nuances of that. From our perspective, we will likely have relationships with other countries' intelligence services. We would cooperate on leveraging each other's access, perhaps developing new access, working collaboratively with those individuals to secure their release, however possible. In terms of our actual collection of intelligence, there's not much difference between one individual, a number of Canadians or a mix of Canadians and other foreign nationals.

Mr. Malizia: Each case is quite unique and different, depending upon the location of the individual, the agencies that we are dealing with, as well as the composition or the location of the families. They may not be in Canada. The families may be located in other countries. Each case has been very different, one from the other, as we've experienced them. It's very important for us to understand early on what those differences are by consulting with family members. Basically, with every case we have to custom fit an approach and a response to what would work best for that family and that situation. As my colleagues have mentioned, it is very complex, because there are a lot of moving parts. Although we're in Canada, there are other agencies in the host country that we're coordinating with. In some cases we're able to coordinate with them effectively. In other cases it's a bit more difficult. Things don't always go to plan or the way that we would hope they would go because they are not in our control. We continue to learn lessons from every case because they're so unique, but it's important for us to understand at the front end what those intricacies are.

Mr. Drake: Much has already been said, but the key point, as has been clearly stated, is that every case is different and we need to take the specificity of the case from the outside.

In terms of cases where there are multiple foreign nationals, this is something we've dealt with on a variety of occasions. Immediately, of course, we will work very closely with those other countries. In some cases, for example if Canada has more capacity in that area, we may actually represent their interests, at

n'attendrions pas de recevoir une demande. Nous fournirions toute information préoccupante à l'avance.

La sénatrice McPhedran : Merci de votre présence aujourd'hui. Qu'arrive-t-il lorsqu'un Canadien est pris en otage, mais qu'il se retrouve avec d'autres ressortissants étrangers provenant d'un autre pays? Est-ce que cela change notre démarche? Si c'est le cas, pourriez-vous nous donner des détails?

Il y a un deuxième volet à ma question : lorsqu'un Canadien est pris en otage, est-ce qu'on agit différemment, selon les circonstances, ou est-ce toujours pareil?

M. Yaworski : De notre point de vue, ce n'est pas la même chose lorsqu'un cas traite strictement d'un citoyen canadien et qu'un autre qui traite de ressortissants d'autres pays. M. Drake peut sûrement vous expliquer les nuances. En ce qui nous concerne, nous aurons probablement des liens avec les services de renseignement des autres pays. Nous collaborerions pour tirer profit de nos accès respectifs et peut-être pour créer d'autres accès. Nous travaillerions en collaboration avec ces services pour assurer la libération, et ce, par tous les moyens possibles. Pour ce qui est de la collecte de renseignements, il n'y a pas vraiment de différence entre les cas où il n'y a qu'une personne, un certain nombre de Canadiens, ou un mélange de Canadiens et d'autres ressortissants étrangers.

M. Malizia : Chaque cas est assez unique et différent. Tout dépend de l'endroit où se trouve la personne, les agences avec lesquelles nous faisons affaire, ainsi que la composition des familles ou l'endroit où elles se situent. Il se peut qu'elles ne soient pas au Canada, mais plutôt dans d'autres pays. Tous les cas ont été très différents les uns des autres. Il est important que nous comprenions ces différences dès le départ en consultant les familles. Pour chaque cas, nous adoptons une démarche et une réponse sur mesure qui seront les mieux adaptées à la famille et à la situation. Comme mes collègues l'ont souligné, c'est très complexe, car il y a beaucoup d'aspects à vérifier. Même si nous sommes au Canada, nous devons assurer la coordination avec des agences qui se trouvent dans le pays hôte. Parfois, c'est efficace, parfois, c'est un peu plus difficile. Il arrive que les choses n'aillent pas toujours comme prévu ou comme on le souhaiterait, car nous n'avons pas toujours le contrôle. Nous continuons à tirer des leçons de chaque expérience, car chaque cas est unique, mais il est important que nous comprenions dès le début quelles sont les complexités des cas.

M. Drake : Mes collègues ont déjà dit beaucoup de choses, mais l'essentiel, comme ils l'ont clairement indiqué, c'est que chaque cas est différent et qu'il faut tenir compte des particularités de chacun dès le début.

Il est arrivé des cas où il y avait des otages de différentes nationalités. Dès le départ, bien sûr, nous travaillons de très près avec les autres pays. Par exemple, si le Canada a plus de capacités dans un domaine, nous pouvons représenter leurs intérêts, du moins au début, jusqu'à ce qu'ils puissent intervenir

least at the beginning, until they can join up in a more focused way, depending on the part of the world. We've done that. In some cases it's the reverse. If they have more presence in that country, they may be able to help us from the very beginning.

When you have these cases — and, again, we've had multiple cases of this sort — it's a question of very close operational relationships with our colleagues from those countries. As has been said, sometimes it's easier than other times. For the most part, these have been nationals of Western countries with which we have established relationships across the board, namely, on the intelligence, law enforcement and diplomatic sides. So that's easier, but it certainly is something we have a lot of experience with. It just makes it more complex, but it's not unknown to us at all.

Senator McPhedran: Have you seen a situation that started out as a Canadian being taken hostage and then it became clear that the Canadian was actually being detained or jailed by a government?

Mr. Drake: This is an interesting question. I can think of situations where the Canadian was in an area that was not controlled by the government — perhaps by a terrorist group — but we were not clear on whether or not they were actually being held for ransom or for any other purpose. But regarding the other way around, I can't think of anything offhand, quite frankly.

The Chair: If I can have a supplementary around your specifics and not referring to a case, I'll use a country like Mali, where there's a large French presence at the moment. That would be an example where you may not have the direct connection yourself but you may use your connections through the French authorities to be able to do the work that you need to do. Would that be a good example?

Mr. Drake: Actually, no. We have a very strong capacity in Mali.

The Chair: Can you give me some examples?

Mr. Drake: This is won't be a case, but let me give you an example. To take up the French example, Canada has no full-time presence in the Central African Republic, where there's a lot of civil unrest at this particular point in time. While we have an accredited embassy, we would look first and foremost to the large French presence there, maybe the United Nations in some cases — that is, if there's a peacekeeping operation — to get that first response, to get a sense of what's happening on the ground, particularly if we're not there. Of course, we will catch up, but that might be a better example. Mali might not be the best example.

de manière plus ciblée, selon la région du monde où s'est produit l'enlèvement. Nous l'avons déjà fait. Dans d'autres cas, c'est le contraire. Un autre pays qui a une plus grande présence sur place peut nous appuyer dès le début.

Lorsque cela se produit — et je le répète, il y a eu de nombreux cas —, il faut avoir des relations opérationnelles très étroites avec nos collègues des autres pays. Comme nous l'avons dit, certains cas sont plus faciles que d'autres. Dans la plupart des incidents, ce sont des ressortissants de pays occidentaux avec qui nous avons coopéré sur les plans du renseignement, de l'application de la loi et la diplomatie. Cela facilite les choses, et nous en avons souvent fait l'expérience. C'est un peu plus complexe, mais nous avons l'habitude.

La sénatrice McPhedran : Avez-vous eu à vous occuper d'un cas où vous avez découvert qu'un otage canadien était en fait détenu ou emprisonné par un gouvernement?

M. Drake : C'est une question intéressante. Je me rappelle d'un cas où un Canadien se trouvait dans une région qui n'était pas sous le contrôle du gouvernement — peut-être celui d'un groupe terroriste —, mais sans que nous sachions s'il était détenu contre rançon ou pour une autre raison. Cependant, pour ce qui est d'une situation contraire, franchement, à brûle-pourpoint, je ne me souviens pas.

La présidente : Si vous le permettez, j'aurais une question complémentaire qui ne porte pas sur un cas précis. Prenons un pays comme le Mali, où il y a à l'heure actuelle une forte présence française. C'est un exemple où vous n'avez peut-être pas vous-même de lien direct, mais où vous pouvez passer par les autorités françaises pour faire ce que vous devez faire. Est-ce un bon exemple?

M. Drake : En fait, non. Nous avons une très forte capacité au Mali.

La présidente : Pouvez-vous me donner des exemples?

M. Drake : Je vais vous donner un exemple qui ne concerne pas un cas réel. Prenons l'exemple français. Le Canada n'a pas de présence à plein temps en République centrafricaine, où il y a beaucoup d'agitation civile à l'heure actuelle. Nous avons une ambassade accréditée, mais nous nous tournerions d'abord et avant tout vers la forte présence française dans ce pays, peut-être, dans certains cas, les Nations Unies — c'est-à-dire s'il y a une opération de maintien de la paix — pour obtenir une première réponse, pour savoir ce qui se passe sur le terrain, particulièrement si nous n'y sommes pas présents. Bien sûr, nous allons nous rattraper, mais cela, c'est peut-être un meilleur exemple. Le Mali n'est peut-être pas le meilleur.

Mr. Malizia: Madam Chair, yes, we would work through other agencies, particularly through the Five Eyes, but beyond, and be able to utilize their assets or capabilities in areas where we would not necessarily have them. That would certainly be something that we would look to engage in very early on.

Mr. Yaworski: From a service perspective it's much the same case as the RCMP. While we have a number of intelligence officers posted in a number of countries around the world, we don't cover the globe. We will often try to deploy officers in theatre as soon as possible, and we will leverage the capabilities of allied services within that theatre of operations. That's a standard protocol. It's something we do on a regular basis. And as Mr. Drake indicated, if we have a better capability than someone else in a certain area and their citizen is captured, we would do the same thing to help them.

[Translation]

Senator Brazeau: I'd like to come back to the actions that you take during a hostage taking or kidnapping. Do you have a plan or guide that indicates what to do? Who does what when you become aware that there has been a hostage taking? I'd like to get a concrete example.

Mr. Malizia: Senator, we have an extraterritorial response unit dedicated to this. The team follows policies or standard operating procedures, which we regularly revise and update. We draw lessons from each individual case. As I mentioned earlier, we recently created an additional liaison officer specifically for investigations. We split the duties of the family liaison officer. We found that this was necessary given that we have moved from family liaison to what we call family management. It is a broader concept now. We recognize that there are needs for mental health support, among others. So yes, we have a plan for this flexible unit, which is deployed when an event occurs. This team is composed of very experienced members from our various teams throughout the country. As you know, we have Integrated National Security Enforcement Teams, or INSETs, and we seek out people according to our operational or hostage-taking requirements. That is the core group with which our deployment begins.

Mr. Drake: On our side, it is almost the same thing. We have standard operating procedures. Our staff is very experienced and works closely with the entire community government-wide. These standard operating procedures are developed with our staff, but mainly with the RCMP.

Senator Brazeau: Thank you. I understand that these questions are very complex and very difficult. If you have general information on every stage of the response, right from

M. Malizia : Madame la présidente, effectivement, nous ferions appel à d'autres agences, particulièrement ceux du Groupe des cinq, mais pas seulement, pour utiliser leurs actifs ou capacités dans les régions où nous n'en avons pas nécessairement nous-mêmes. C'est quelque chose que nous chercherions à faire très rapidement.

M. Yaworski : Le SCRS est à peu près dans la même situation que la GRC. Nous avons un certain nombre d'agents du renseignement déployés dans divers pays, mais nous ne sommes pas présents partout. Souvent, nous enverrons nos agents sur place le plus rapidement possible, et nous utiliserons les capacités des services alliés dans le théâtre des opérations. C'est le protocole normal. C'est ce que nous faisons régulièrement. Comme M. Drake l'a indiqué, si nous avons une meilleure capacité qu'un autre pays dans une certaine région et qu'un de leurs ressortissants est capturé, nous ferons la même chose pour l'aider.

[Français]

Le sénateur Brazeau : J'aimerais revenir sur les actions que vous prenez lors de prises d'otages ou de kidnapping. Avez-vous un schéma ou un manuel indiquant une marche à suivre? Qui fait quoi dès que vous prenez connaissance de la prise d'otage? J'aimerais avoir un exemple concret.

M. Malizia : Sénateur, nous avons une unité de réponse extraterritoriale qui est dédiée à cela. Cette équipe doit suivre des politiques ou des instructions permanentes d'opérations que nous révisons et mettons à jour régulièrement. Nous tirons des leçons de chaque cas. Comme je l'ai mentionné plus tôt, récemment, nous avons créé une liaison additionnelle seulement pour l'enquête. Nous l'avons séparée de la liaison pour les familles. Nous avons constaté que c'était nécessaire étant donné que nous avons progressé de liaison famille à ce qu'on appelle gestion de la famille. C'est un concept plus large maintenant. Nous reconnaissons qu'il y a des besoins en matière de soutien en santé mentale, entre autres. Alors oui, nous avons un schéma pour cette unité, qui est flexible et qui est déployée lorsqu'un événement survient. Cette équipe est composée de membres très expérimentés de nos différentes équipes à l'échelle du pays. Comme vous le savez, nous avons des Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) et nous allons chercher des gens, selon nos besoins en matière d'opération ou de prise d'otages. C'est avec ce noyau que nous commençons notre déploiement.

M. Drake : De notre côté, c'est presque la même chose. Nous avons des instructions permanentes d'opérations. Notre personnel est très expérimenté et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de la communauté pangouvernementale. Ces instructions permanentes d'opérations sont développées de concert avec notre personnel, mais surtout avec la GRC.

Le sénateur Brazeau : Je vous remercie. Je comprends que ces questions sont très complexes et très difficiles. Si vous avez des informations générales de ce qui se fait en termes de réponse

the get-go — without going into the details, of course — we would greatly appreciate your sending it to us through the committee clerk.

[English]

Mr. Drake: If I may come back to something I said earlier, we are very focused on trying to make sure that we do nothing, ever, that might possibly put at risk the life of a hostage or increase the value of a hostage. My concern is that if we release this sort of detail and it becomes public, then it's clearer to those who are watching us, and they are watching us, what the value of the hostage actually is. We are very careful about this. And while I wouldn't want to say no straight out, I think you would understand that we need to take this under advisement and look very carefully because we would not want to break our solemn vow towards the people who may be taken hostage by giving away important operational information which could lead to affecting them in a negative way.

Madam Chair, perhaps we can get back to you with a response to your question, which may be no, but if I may, perhaps we can compare notes with the RCMP and see whether there are parts we can share with you and so forth.

Senator Brazeau: That would be appreciated because obviously my intention in asking the question is never to jeopardize any current or future cases, but simply to have any information that you can share, and if you can do so that would be appreciated.

Senator Richards: I believe my question has been answered. I was just going to ask what you do in those many countries where your influence is limited. I think you answered that in the last 15 minutes.

Statistically, I'll just ask this: Most of the hostage taking is probably done in countries where your influence is somewhat limited, would you think? Statistically the greater amount would occur in those countries, and you would need maybe a third party to help you out?

Mr. Yaworski: I think that's a fair comment to make. But, as I indicated, it's likely that we would still have a relationship of some kind with this country, and we would deploy officers as required into that theatre.

We've talked a lot about why hostage taking occurs with respect to being economically driven. It's also important to recognize that some of these groups take hostages to support some sort of ideological narrative or simply to spread fear, or even, in the case of Daesh, to produce propaganda. You've all seen those beheading videos and the horror that brings.

dès le départ, sans toutefois entrer dans les détails, on aimerait que vous nous les transmettiez par l'entremise du greffier du comité.

[Traduction]

M. Drake : Si vous me le permettez, j'aimerais revenir à ce que je disais tout à l'heure, soit que nous nous efforçons de ne jamais, au grand jamais, faire quoi que ce soit qui pourrait mettre en péril la vie d'un otage ou accroître sa valeur en tant qu'otage. Je crains que si nous rendons public ce genre de détail, ceux qui nous surveillent, et ils nous surveillent, auront une idée plus claire de la valeur réelle d'un otage. Nous faisons très attention à cela. Et je ne veux pas refuser d'emblée, mais vous comprendrez que nous devons prendre le temps de réfléchir et d'être très prudents, car nous ne voudrions pas briser notre vœu solennel envers les personnes qui ont peut-être été prises en otage en dévoilant d'importants renseignements opérationnels qui pourraient leur nuire.

Madame la présidente, nous pourrions peut-être vous envoyer une réponse plus tard, ce serait peut-être un refus, mais si vous me le permettez, nous pourrions peut-être discuter avec la GRC et voir s'il y a des éléments que nous pouvons partager avec vous.

Le sénateur Brazeau : Je l'apprécierais grandement, car je n'ai évidemment pas l'intention, en posant cette question, de compromettre des cas présents ou futurs, mais simplement d'obtenir l'information que vous pouvez nous fournir. Si vous pouvez nous répondre, je l'apprécierais.

Le sénateur Richards : Je crois qu'on a déjà répondu à ma question. J'aurais simplement vous demander ce que vous faites dans les nombreux pays où votre influence est limitée. Je pense que vous y avez répondu au cours des 15 dernières minutes.

Je vous demanderai simplement ceci : la plupart des prises d'otages se produisent probablement dans les pays où votre influence est quelque peu limitée, ne pensez-vous pas? Statistiquement, le plus grand nombre se produit dans ces pays, et vous devez faire appel à une tierce partie?

M. Yaworski : Je pense que vous avez raison. Par contre, comme je le disais, il est probable que nous ayons néanmoins une relation quelconque avec ce pays et que nous puissions déployer des agents au besoin dans ce théâtre.

Nous nous sommes beaucoup demandé pourquoi des personnes sont prises en otage pour des raisons économiques. Il est important de reconnaître que certains de ces groupes prennent des otages pour appuyer leur idéologie ou simplement pour répandre la peur, ou même, dans le cas de Daesh, dans un but de propagande. Vous avez tous vu ces vidéos de décapitation et vous savez quelle horreur ils suscitent.

While we've been dwelling here on the economic driver to finance their operations, there are other things that come into play and that's certainly the case in some of these other parts of the world. It's not always economics.

Senator Richards: Just to add, it was a clandestine Swiss man and a Nigerian lawyer who happened to get the young girls out of captivity, wasn't it, in the last month or so? In the case of the schoolgirls they rescued, the third country operative was a Swiss, I think.

Senator McIntyre: I had a follow-up to my first question, gentlemen. I simply would like to go back to that first question regarding information of concern to be shared with the PMO. You have indicated that information of concern is proactively shared with the PMO if an individual of concern is to meet with the PM. That said, would an individual who is under "police investigation" meet that standard of concern, and how high would that reach as an issue of concern?

Mr. Malizia: There are a couple of things here. It would depend on whether the RCMP was the investigating agency. It would depend on the type of crime. If a police of jurisdiction is investigating someone, and that individual is not necessarily in CPIC or any other database, it's possible that we may not be aware of it if we're not the police of jurisdiction. Then I guess it would depend on what type of criminal activity we're talking about as well.

Senator McIntyre: But if we have a series of charges eventually laid against that individual, ranging anywhere from 10 to 15 charges, don't you think that would fall under police investigation?

Mr. Malizia: Senator, I know you're getting into a specific case. However, I can't speak about specific cases. I think it's important for me to say to the committee that if we are aware of information of concern, we will proactively act on it. As well, if there's ever information that's held by other government agencies or the PMO, that's always shared with us, so we're able to make the appropriate checks at that time.

Senator McIntyre: Canada's official policy is to never pay ransom. That said, has Canada ever paid ransoms indirectly, either through a foreign government or by some other means? If you can answer that question, Mr. Drake.

Mr. Drake: Thank you. The position of the Government of Canada is not to pay ransom. It's a long-standing position. It's also that of the G7. Certainly in terms of indirect ransom, this is

Nous nous sommes arrêtés au facteur économique, soit celui de financer leurs opérations, mais il y a d'autres choses qui entrent en jeu et c'est certainement le cas dans ces autres régions du monde. Ce n'est pas toujours une question économique.

Le sénateur Richards : J'ajouterais que c'est un Suisse clandestin et un avocat nigérian qui ont réussi à faire libérer les jeunes filles captives, n'est-ce pas, il y a environ un mois? Dans le cas de la libération de ces écolières, le tiers pays était la Suisse, je pense.

Le sénateur McIntyre : J'avais une question complémentaire à ma première question, messieurs. J'aimerais simplement revenir à cette première question sur l'information au sujet de personnes d'intérêt qui est fournie au CPM. Vous avez dit que cette information est fournie proactivement au CPM si une personne d'intérêt doit rencontrer le premier ministre. Cela étant dit, est-ce qu'un individu « sous enquête policière » serait considéré comme une personne d'intérêt, et dans quelle mesure cela deviendrait-il une situation préoccupante?

M. Malizia : Il faut tenir compte des quelques points. Cela dépend si c'est la GRC qui est chargée de l'enquête et cela dépend aussi du type de crime. Si un service de police mène une enquête sur une personne, et que cet individu ne figure pas nécessairement dans le CPIC ou toute autre base de données, il est possible que nous ne soyons pas au courant si nous ne sommes pas le service de police ayant compétence. En outre, je présume que le type d'activité criminelle constituerait un enjeu également.

Le sénateur McIntyre : Cependant, si une dizaine ou une quinzaine d'accusations venaient à être portées contre cet individu, ne croyez-vous pas que cela correspondrait à une enquête de police?

M. Malizia : Sénateur, je sais que vous faites référence à une cause précise. Toutefois, je ne peux me prononcer sur des affaires précises. Je crois qu'il est important de faire remarquer au comité que si nous sommes au courant d'un renseignement important, nous allons agir de façon proactive. De plus, si des renseignements sont détenus par d'autres organismes du gouvernement ou par le cabinet du premier ministre, ces renseignements nous sont toujours communiqués, de sorte que nous puissions effectuer les vérifications nécessaires à ce moment-là.

Le sénateur McIntyre : La politique officielle du Canada consiste à ne jamais payer de rançon. Cela dit, le Canada a-t-il déjà versé une rançon indirectement, que ce soit par l'intermédiaire d'un gouvernement étranger ou par tout autre moyen? Monsieur Drake, je vous inviterais à répondre à cette question.

M. Drake : Merci. La position du gouvernement du Canada consiste à ne pas payer de rançon. C'est une position qui est maintenue depuis longtemps. Elle correspond aussi à celle du

not something which we would countenance. If you're asking about whether we have ever paid ransom directly or indirectly, I have no first-hand knowledge of this, and certainly it is my understanding that we have never paid a ransom either directly or indirectly. That's all I can say.

Senator McIntyre: We know that some insurance companies provide kidnap and ransom insurance coverage. So my question is this: To what extent do the various Canadian departments and agencies dealing with the kidnapping of Canadians abroad collaborate with those insurance companies, particularly with regard to the exchange of information?

Mr. Malizia: Thank you, senator. In fact, our primary focus is the safe release of our hostages. If there is anything that we can do during a hostage taking that could assist or provide a level of comfort for agencies or companies that they won't be prosecuted or pursued with respect to a criminal investigation, we have done that in the past. We've provided comfort letters. So wherever we can collaborate, we do, and there is an exchange of information that will happen around those issues.

The Chair: Before I move to round two, I'm wondering if I can ask a question more in generalities about the type of people. So we hear, obviously, journalists, as Senator McIntyre said, sometimes people working within a company within a particular country. Are there any sort of patterns you could share with us in terms of vulnerability or higher likelihood than others? If the answer to that is "yes, generally," is there a trend that has shifted one way or the other in the last while?

Mr. Malizia: We've not seen a trend per se. Maybe my colleagues have a different outlook on it. What we've seen is they are crimes of opportunity. So, depending on where the individuals are, and in some cases even if they do have a security detail, again, depending upon who the assailants are, if they feel they have a tactical advantage. There are all kinds of factors around geography, location, timing and information flow within that country that will unfortunately cause someone to be kidnapped. So we've not seen anything specific. It involves a range of victims. As you mentioned, Madam Chair, journalists and aid workers. It's really a mix of individuals. At the end of the day, the organizations are looking for citizenship, not necessarily someone who is from a Western country more so than a specific group or employment.

G7. Effectivement, nous n'approuverions pas le paiement d'une rançon indirecte. Vous voulez savoir si nous avons déjà versé une rançon directement ou indirectement. Je n'ai pas de renseignements de première main à cet effet, mais d'après ce que j'en sais, nous n'avons jamais versé de rançon, que ce soit directement ou indirectement. C'est tout ce que je peux dire à ce sujet.

Le sénateur McIntyre : Nous savons que certaines sociétés d'assurance offrent une couverture en cas d'enlèvement et de demande de rançon. J'ai donc une question pour vous : dans quelle mesure les divers ministères et organismes canadiens responsables des Canadiens enlevés à l'étranger collaborent-ils avec ces sociétés d'assurance, surtout en matière d'échange de renseignements?

M. Malizia : Je vous remercie de votre question. En fait, notre principal objectif est la mise en liberté en toute sécurité de nos otages. Nous faisons de notre mieux en cas de prise d'otages pour prêter assistance aux organismes ou aux sociétés afin de les rassurer relativement à toute poursuite éventuelle rattachée à une enquête criminelle. C'est ce que nous avons fait par le passé. Nous avons fourni des lettres de confort. En conséquence, chaque fois que nous pouvons collaborer, nous le faisons; dans ces cas, il y aura effectivement un échange de renseignements relativement à ces questions.

La présidente : Avant de passer à la deuxième série de questions, je me demande si je peux obtenir des précisions quant au type de personnes dont il est question. Manifestement, nous entendons parler des cas de journalistes, comme le sénateur McIntyre l'a dit, et parfois des cas de personnes qui travaillent pour une société ayant des activités dans le pays en question. Pouvez-vous nous indiquer s'il y a des schémas de vulnérabilité ou des profils plus à risque que les autres? Si la réponse est « oui, en général », y a-t-il une tendance qui a changé d'une façon ou d'une autre dernièrement?

M. Malizia : Nous n'avons pas constaté de tendance en soi. Peut-être que mes collègues ont un avis différent à ce sujet. Nous avons constaté qu'il s'agit de crimes de situation. Par conséquent, selon l'emplacement des personnes en cause, et dans certains cas, même si elles sont protégées par des gardes du corps, il y aura une attaque en fonction des assaillants s'ils estiment qu'ils détiennent l'avantage tactique. Il y a toutes sortes de facteurs qui entrent en jeu, que ce soit la géographie, l'emplacement ou le moment ainsi que les renseignements qui circulent au sein de ce pays et qui peuvent malheureusement mener à un enlèvement. Nous n'avons donc pas décelé de critère précis. L'identité des victimes varie considérablement. Comme vous l'avez mentionné, madame la présidente, il y a des journalistes et des travailleurs humanitaires. Nous avons affaire à un ensemble varié de personnes. En fin de compte, les organisations ciblent les victimes en fonction de leur citoyenneté, à savoir des Occidentaux, et non pas en fonction de l'appartenance à un groupe précis ou à un type d'emploi.

The Chair: Anyone else?

Mr. Yaworski: I would echo those comments. Generally, but not exclusively, it is a target of opportunity, and terrorist groups don't like to take casualties. So if there's an additional amount of security around that detail, unless it's a targeted hostage taking specific to that one individual, they will generally look to less confrontational opportunities, whether that's an individual employed by a company where the security is lower, a backpacker going through the region, anything of that nature is an easier, softer target than would be a diplomatic convoy with security detail attached to it.

Mr. Drake: Thank you. I absolutely agree with what's been said. I think it's very hard to establish a pattern, although I would raise one issue, and that is the matter of location. There are clearly some areas of the world which are highly ungoverned, where there is a clear pattern of either civil unrest or terrorism. From the government's perspective, we try very hard to indicate, through our travel advisories, even down to specific areas, about where people should and should not go. Unfortunately, many of these have taken place — not all, by any means — but have taken place in areas where the government has clearly said Canadians should not be travelling, and that is an ongoing struggle, obviously. But then again, it's not systematic, by any means.

The Chair: Thank you. We'll move to second round.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Yaworski. I understand that you cannot tell us the details of the Boyle case, but I'd like to know what kind of file is compiled when an individual is held by a terrorist group abroad for a period of five years.

I imagine that a considerable amount of information is gathered about this individual. In such a case, do you open a specific file? Do you look into the individual's background to understand the reasons why they were kidnapped?

A five-year detention period is a very long one. During that time, do you create a file containing the latest information about the kidnapped individual? I am not speaking about Mr. Boyle specifically, but about any individual who is kidnapped and held.

La présidente : Quelqu'un d'autre souhaite intervenir?

M. Yaworski : Je désire me faire l'écho de ces commentaires. Généralement, mais pas exclusivement, il s'agit d'une cible qui se présente à eux sans préméditation, et les groupes terroristes n'aiment pas perdre certains des leurs. Par conséquent, si la sécurité est accrue, outre les gardes du corps, à moins qu'il ne s'agisse d'une prise d'otages qui cible une personne précise, ces groupes vont chercher à trouver les situations où il y aura moins de possibilités de confrontation. Ils vont plutôt s'en prendre à une personne qui travaille pour une société offrant une plus faible sécurité, à un routard qui parcourt la région, ou à toute autre cible facile de ce type. Pour eux, c'est préférable à un convoi diplomatique faisant l'objet d'une étroite surveillance.

M. Drake : Merci. Je suis tout à fait d'accord avec ce que mon collègue vient de dire. Je crois qu'il est très difficile d'établir un schéma, bien qu'il y ait un point en commun, c'est-à-dire l'emplacement. Manifestement, il y a certaines régions du monde qui sont piètrement gouvernées et où l'on remarque clairement des troubles civils ou du terrorisme. Quant au gouvernement, il essaie ardemment d'avertir ces citoyens, par le biais de nos avis de voyage, des endroits précis où ils ne devraient pas se rendre. Malheureusement, bon nombre des enlèvements ont eu lieu — pas tous, mais bon nombre d'entre eux — dans des endroits où le gouvernement avait clairement indiqué aux Canadiens de ne pas se rendre. Manifestement, cela continue de poser problème. Mais encore une fois, je répète que ce n'est pas systématique.

La présidente : Merci. Nous allons maintenant entamer la deuxième série de questions.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Yaworski. Je comprends que vous ne pouvez pas dévoiler des détails de l'affaire Boyle, mais j'aimerais savoir quel genre de dossier pourrait être compilé lorsqu'une personne est détenue par un groupe de terroristes à l'étranger pendant une période de cinq ans.

J'imagine qu'une quantité considérable de renseignements peut être fournie à propos de cette personne? Dans un tel cas, procédez-vous à l'ouverture d'un dossier en particulier? Vous reportez-vous à l'historique de l'individu pour connaître les raisons pour lesquelles il a été kidnappé?

Une détention d'une durée de cinq ans est tout de même une longue détention. Entre-temps, dressez-vous un dossier qui donne des informations sur les derniers développements d'une personne détenue? Je ne parle pas de M. Boyle en particulier, mais pour une personne détenue, en général.

[English]

Mr. Yaworski: I understand. You haven't been talking about Mr. Boyle for a long time now. I do appreciate the question. Generally, in any kidnapping case, in any hostage-taking case, we want to know as much information about the individual who is being detained as we possibly can. We want to know information on his current whereabouts. We want proof of life. So we do assign and deploy sources to the region if we can. We try to get whatever technical coverage these folks may be able to provide so that we can build a profile of the hostage takers more so than the individual who is detained. But certainly everything we can find out about the individual and how that individual came to be a hostage is important to us.

Similarly, after a release, we would be very interested in debriefing the individual on his or her experience, what happened during the course of that, and any intelligence of value. The RCMP, I'm sure, will speak to the fact that they're collecting evidence at that point for ultimate prosecutions. As you've heard, these investigations go on for many years.

In terms of the individual who is taken captive, if we know anything about them prior to that incident, obviously that's relevant, but more of it is obtained through coverage that we're able to obtain during the kidnapping and then in a debrief after the fact.

So we are interested in those individuals, and as I said, everything we can learn about them is important to help facilitate a positive outcome for that individual.

Shelly Bruce, Associate Chief, Communications Security Establishment: Senator, I know your question was addressed to Mr. Yaworski, but this is a good time to mention, as my colleagues have all indicated, we each come to these problems as a team, and we have our own mandates, authorities, capabilities and expertise.

In the case of CSE, the Communications Security Establishment, we have a mandate to collect foreign intelligence against individuals outside of Canada that are linked to high-priority government requirements, including hostage-taking situations. In this case, CSE is very well placed to use its intelligence-gathering techniques, intercepting the communications of foreign targets who are associated with the case, the hostage takers, for example, to really understand the conditions, the circumstances, their intentions, motivations and their own capabilities regarding the specific hostage taking. This is a case where CSE's mandate is customized for this purpose, and we do work together with CSIS and the RCMP to make sure we're not duplicating capabilities, but we're bringing unique information so that the people at Global Affairs and the RCMP can have more information upon which to base their decisions.

[Traduction]

M. Yaworski : Je comprends. Il y a longtemps que vous n'avez pas mentionné M. Boyle. Je comprends la question. En général, dans les cas d'enlèvements, dans tous les cas qui impliquent un otage, nous cherchons à obtenir le plus de renseignements possible sur la personne détenue. Nous cherchons des renseignements sur ses allées et venues actuelles. Nous voulons obtenir une preuve de vie. Si possible, nous affectons et déployons des sources dans la région. Nous tentons d'obtenir la plus grande couverture technique possible de la part de ces personnes afin de pouvoir établir le profil des preneurs d'otages plutôt que celui de la personne prise en otage. Cela dit, tout ce que nous pouvons trouver sur la personne détenue et sur la manière dont elle a été prise en otage est important pour nous.

De façon similaire, après une remise en liberté, nous serions très intéressés à discuter avec la victime de son expérience pour découvrir ce qui s'est produit durant la prise d'otages et obtenir tout renseignement utile. La GRC, j'en suis certain, vous dira qu'elle recueille des preuves à cette étape-là en prévision de poursuites. Comme vous l'avez entendu, ces enquêtes durent des années.

Pour ce qui est de l'otage, si nous savons quoi que ce soit à son sujet avant l'incident, il est clair que nous en tenons compte, mais nous obtenons la majeure partie des renseignements pendant la prise d'otages et dans le cadre du rapport postérieur.

Donc, nous nous intéressons à ces personnes. Comme je l'ai dit, tout renseignement à leur sujet est important pour faire en sorte que les choses se terminent bien pour elles.

Shelly Bruce, chef associée, Centre de la sécurité des télécommunications : Sénateur, je sais que votre question s'adressait à M. Yaworski, mais j'estime que le moment est opportun de mentionner, comme mes collègues, qui ont fait que nous abordons tous ces problèmes en équipe. Nous avons des mandats, des pouvoirs, des capacités et des expertises qui nous sont propres.

Dans le cas du Centre de la sécurité des télécommunications, nous avons pour mandat de recueillir du renseignement étranger concernant des individus à l'extérieur du Canada qui sont liés à des dossiers hautement prioritaires du gouvernement, y compris les situations de prise d'otages. En l'espèce, le centre est très bien placé pour utiliser ses techniques de cueillette de renseignements, d'intercepter les communications de cibles étrangères associées à l'affaire, en l'occurrence des ravisseurs, pour vraiment comprendre les conditions, les circonstances, leurs intentions, leurs motivations et leurs propres capacités en ce qui concerne la prise d'otages précise. Dans ces circonstances, le mandat du CST est adapté à cette fin, et nous collaborons avec le SCRS et la GRC pour éviter un chevauchement des capacités. Toutefois, nous fournissons des renseignements uniques, de sorte que les employés d'Affaires mondiales Canada et de la GRC

[Translation]

Senator Dagenais: I have a last, very brief, question for Mr. Drake. I would like to return to the subject of the private agencies that provide security services. Do you ever work with private agencies that provide protection services to Canadians, specifically when they travel to high-risk countries?

Mr. Drake: The answer is yes. It all depends on the situation, the circumstances, the particular case and the moment that's been chosen. We may work with them at the beginning, but they may withdraw towards the end. If it is an attack by terrorists, the government will direct all operations, not the company in charge of the file, whether that be an insurance company or a security company. We take the lead. We give the orders. The RCMP decides how things will be done, in accordance with police procedure.

As Assistant Commissioner Malizia just mentioned, we work with any involved party that can be of assistance on the file. However, in cases of terrorism, the government will lead the operations. I hope I have made myself clear.

Senator McIntyre: I would like to follow up on Senator Dagenais's question, for clarification. In cases where the family or the employer of a Canadian kidnapped in a foreign country wishes to pay a ransom to a criminal group or a person having no terrorism ties, would the government become involved? If it is a case of terrorism, I understand that the Canadian government will become involved. However, if there is no terrorism, what happens?

Mr. Malizia: As you know, families may, if they so wish, work with agencies or private companies to collect the money that is sometimes necessary when negotiating with kidnappers, if they wish to go down that road. That decision will be made by the family. We do not provide that kind of advice. Should they wish to work with an agency and pay a ransom, we will not become involved. However, we do continue to advise the family members that were identified as negotiators in order to help them understand the risks involved in such a decision. We do play that role, because the main goal, first and foremost, is for the hostage to be freed and returned home safe and sound. We do see such situations from time to time. In those cases, we do not hesitate to advise the family and any other person involved.

peuvent disposer de plus de renseignements sur lesquels fonder leurs décisions.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai une dernière question très courte pour M. Drake. Je reviens aux agences privées qui offrent des services de sécurité. Collaborez-vous à l'occasion avec les agences privées qui travaillent à la protection des Canadiens, entre autres dans les pays à risque?

M. Drake : La réponse est oui. Tout dépend de la situation, des circonstances, du cas particulier et du moment choisi. Il se peut qu'au début on travaille avec eux, mais qu'ils se retirent vers la fin. S'il s'agit d'un attentat perpétré par des terroristes, c'est le gouvernement qui dirigera les opérations et non la compagnie chargée du dossier, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance ou de sécurité. Nous prenons les devants. C'est nous qui commandons. C'est la GRC qui indique quoi faire, selon la procédure policière.

Comme le commissaire adjoint Malizia vient de le mentionner, nous travaillons avec toutes les parties impliquées qui peuvent aider dans le dossier. Cependant, quand il s'agit de terrorisme, c'est le gouvernement qui dirige les opérations. J'espère que mes propos sont clairs.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais faire un suivi à la question du sénateur Dagenais, en guise de clarification. Dans les cas où la famille ou encore l'employeur d'un Canadien enlevé à l'étranger souhaite payer une rançon à un groupe criminel ou à une personne n'ayant aucun lien avec le terrorisme, arrive-t-il que le gouvernement s'implique? S'il s'agit de terrorisme, je comprends que le gouvernement canadien s'impliquera. Toutefois, s'il n'y a pas d'élément de terrorisme, que se passe-t-il?

M. Malizia : Comme vous le savez, les familles peuvent, si elles le désirent, travailler avec des agences ou des entrepreneurs privés pour recueillir un montant d'argent parfois nécessaire dans les négociations avec les ravisseurs si elles veulent emprunter cette voie. Cette décision sera prise par la famille. Nous ne les conseillons pas en ce sens. Si elles décident de travailler avec une agence et de payer une rançon, nous ne nous impliquons pas dans cette démarche. Toutefois, nous continuons de conseiller les membres de la famille qui ont été identifiés comme négociateurs afin de les aider à comprendre les risques qu'implique une telle décision. Nous jouons ce rôle, car l'objectif principal est avant tout que l'otage soit libéré et demeure sain et sauf. Il arrive que de telles circonstances se présentent. Dans ce cas, nous n'hésitons pas à aviser la famille et toute autre personne impliquée. Nous ne poursuivrons d'aucune façon les membres de la famille ou les personnes impliquées.

Senator McIntyre: Thank you for your answer, Mr. Malizia. Naturally, we must be vigilant, because under the Criminal Code, any person who paid a ransom to a terrorist group could be subject to criminal prosecution.

People who pay a ransom to non-terrorist groups have to walk on eggshells. Is it legal or illegal? It is very important for these people to contact Canada's law enforcement agencies and the Canadian government.

Mr. Malizia: I can tell you that the RCMP does not believe it is in the public interest to conduct an investigation or lay charges. This is why we advise families that we will not be pursuing a criminal investigation should they choose to go down that road.

[English]

Mr. Drake: If I may just add, our consular colleagues deal with about 15 to 16 criminal kidnappings per year not connected with terrorism; so it's a much higher level. As I mentioned, we've had 20 over the last many years.

In most cases, it's very transactional. The kidnappers want an immediate payback. Generally, the amount of money involved is not outrageous, and they want a quick turnaround. There is not a lot of time to discuss. The kidnappers, in most cases, are just trying to get rid — in many cases, it's just a known pattern. There are certain countries where this happens very often, and there is an established pattern. Occasionally things go wrong, but generally people want to respond and get that over with as soon as possible. In many cases, they won't contact the Canadian government. In some cases, they believe it will complicate things, or, as I mentioned before, even increase the perceived value of the hostage.

It really comes down to the individual circumstances, but as Assistant Commissioner Malizia has explained the police perspective on this, I think, from a practical perspective, in most cases, with non-terrorists, most people want to move quickly and get it done as soon as possible in the fashion which appears to be the pattern in that area. It is very transactional. Thank you.

The Chair: I think the assistant commissioner may have made reference to this earlier — and if I'm wrong, please correct me — what about in the cases where a hostage may be taken by a loose criminal group and then passed on to a terrorist body? How and at what point do you engage?

Mr. Malizia: Madam Chair, that is, in fact, a reality in certain parts of the world. A transaction will occur between a criminal group that may receive a certain amount of compensation for that hostage, or favour, and hand them over to a terrorist organization. Of course, it is at that time that this apparatus, my

Le sénateur McIntyre : Merci de votre réponse, monsieur Malizia. Naturellement, il faut faire preuve de vigilance, car, en vertu du Code criminel, toute personne ayant versé une rançon à un groupe terroriste peut faire l'objet de poursuites criminelles.

Les personnes qui versent une rançon à des groupes non terroristes marchent sur des œufs. Est-ce légal ou illégal? Il est alors très important pour ces personnes d'entrer en contact avec les forces de l'ordre du Canada et le gouvernement canadien.

M. Malizia : Je peux vous affirmer qu'à la GRC nous ne croyons pas qu'il est dans l'intérêt du public de mener une enquête ou de déposer des accusations. C'est pourquoi nous avisons les familles que nous ne poursuivrons aucune enquête criminelle en ce sens s'ils empruntent cette voie.

[Traduction]

M. Drake : J'aimerais ajouter que nos collègues aux affaires consulaires traitent environ 15 ou 16 enlèvements criminels par année qui ne sont pas liés au terrorisme; c'est donc beaucoup plus élevé. Comme je l'ai mentionné, il y en a eu 20 au cours des dernières années.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une transaction. Les ravisseurs veulent un paiement immédiat. En général, la somme demandée n'est pas exorbitante, et ils veulent que ce soit réglé rapidement. Il n'y a pas beaucoup de temps pour discuter. Dans la plupart des cas, les ravisseurs essaient simplement de se débarrasser... Dans la plupart des cas, c'est un scénario connu. Dans certains pays où cela se produit très souvent, les choses se déroulent toujours de la même façon. Parfois, cela tourne mal, mais en général, les gens veulent intervenir et régler l'affaire le plus rapidement possible. Dans bien des cas, ils ne contactent même pas le gouvernement canadien. Dans certains cas, ils croient que cela compliquerait les choses ou, comme je l'ai déjà mentionné, même faire augmenter la valeur perçue de l'otage.

Tout dépend des circonstances individuelles, mais le commissaire adjoint Malizia a expliqué la perspective de la police, je pense, d'un point de vue pratique, dans la plupart des cas, lorsque les ravisseurs ne sont pas des terroristes, la plupart des gens souhaitent que les choses se fassent rapidement suivant le scénario habituel dans cette région. Il s'agit vraiment d'une transaction. Merci.

La présidente : Je pense que le commissaire adjoint a peut-être déjà mentionné ceci, si je ne m'abuse. Qu'arrive-t-il lorsqu'un otage est enlevé par groupe criminel peu structuré et ensuite remis à un groupe terroriste? À quel moment et comment intervenez-vous?

M. Malizia : Madame la présidente, cela se produit, en effet, dans certaines régions du monde. Il y aura une transaction avec un groupe criminel qui reçoit un certain montant, ou une faveur, en échange de l'otage qu'il remet à une organisation terroriste. Bien sûr, c'est à ce moment-là que mon organisme, mes

colleagues led by Global Affairs, will immediately become activated. It's something that we've seen and that happens.

The Chair: You would only activate at the point where the individual may be handed over to the terrorist group?

Mr. Malizia: Not necessarily. Depending on the country, as you know, we have our liaison officers abroad. So even in organized crime or a criminal gang, if our liaison officers will be involved liaising with local authorities, there will be work that's being done on that side.

The Chair: So it's a question more of level of engagement?

Mr. Malizia: That's right.

Mr. Drake: If I may add, as Assistant Commissioner Malizia said, we've actually dealt with these situations before. The way it works from the outset is that, first of all, we try to get a bead on who's got them. And if it appears that this is a gang which is known or is in an area where it's likely that the Canadian or others will be, as the expression goes, "sold up," we will deal with that almost immediately based on consultations, but that will almost immediately go to being treated as a terrorist incident, with all the specialized assistance that comes with that.

The Chair: Thank you. Any other questions, senators?

Senator Brazeau: Just one final question. Nothing specific to Mr. Boyle, but would it be conceivable that perhaps any of your departments sent out some information regarding an individual, perhaps red flags, and perhaps that information or recommendations fell on deaf ears? Would that be possible?

Mr. Malizia: Well, I can't say that I'm aware of a case where that's occurred. Usually our advice is well taken, especially from a security perspective, and we're able to deal with each situation effectively from that point on.

Senator Brazeau: Again, hypothetically, and I can be corrected on some of my dates, but we had Minister Freeland in October 2017 essentially saying she was relieved Mr. Boyle had been released. Fast forward to two months after that, December 19, when the alleged meeting took place between the Prime Minister and Mr. Boyle, and then after that meeting between the two of them, basically two weeks later, we had over a dozen charges laid against this individual.

Having said that, is it conceivable that an investigation started on these charges — so a dozen more or so of these charges — after the meeting of December 19 between the Prime Minister and this individual?

collègues dirigés par Affaires mondiales Canada, entrera immédiatement en action. C'est quelque chose qui s'est produit et qui continue à se produire.

La présidente : Vous devenez actif seulement au moment où l'otage est remis à un groupe terroriste?

M. Malizia : Pas nécessairement. Cela dépend du pays. Comme vous le savez, nous avons des agents de liaison à l'étranger. Alors, même dans le cas du crime organisé ou d'un gang criminel, si nos agents de liaison entrent en contact avec les autorités locales, ils vont intervenir de cette façon.

La présidente : Donc, c'est plutôt une question de niveau d'engagement?

M. Malizia : C'est juste.

M. Drake : Si vous me le permettez, comme le disait le commissaire adjoint Malizia, nous avons déjà eu à nous occuper de situations semblables. Tout d'abord, nous essayons de déterminer qui sont les ravisseurs. S'il semble s'agir d'un gang qui est connu ou qui se trouve dans une région où l'otage canadien ou d'une autre nationalité sera vendu, nous intervenons presque immédiatement en fonction des consultations que nous avons tenues, mais l'incident sera presque immédiatement traité comme un incident terroriste, avec toute l'aide spécialisée que cela implique.

La présidente : Merci. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Brazeau : Juste une dernière. Je ne pense pas à M. Boyle en particulier, mais est-ce concevable que l'un de vos services ait fourni de l'information au sujet d'un individu, qu'il ait sonné l'alarme, et que cette information ou ces recommandations soient tombées dans l'oreille d'un sourd? Est-ce que cela est possible?

M. Malizia : Autant que je sache, cela ne s'est pas produit. Habituellement, les conseils que nous prodiguons sont bien reçus, surtout en matière de sécurité, et nous pouvons régler chaque situation efficacement.

Le sénateur Brazeau : Vous me corrigerez si je me trompe, mais en octobre 2017, la ministre Freeland a essentiellement déclaré qu'elle était soulagée d'apprendre que M. Boyle avait été libéré. Deux mois plus tard, le 19 décembre, le premier ministre aurait rencontré M. Boyle puis, deux semaines plus tard au fond, une douzaine d'accusations ont été portées contre M. Boyle.

Cela dit, est-il possible que l'enquête qui a mené au dépôt de ces accusations — une douzaine environ — ait commencé après le 19 décembre, date à laquelle le premier ministre a rencontré M. Boyle?

Mr. Malizia: Senator, I realize we're not talking about any specific case.

Senator Brazeau: Absolutely not.

Mr. Malizia: When we look at each case, and let's not take this case but any other case, would it be possible that a police investigation would have been initiated after that? Yes, absolutely, it is possible. It just depends, at the end of the day.

Senator Brazeau: Case by case?

Mr. Malizia: It is case by case.

Senator Brazeau: Thank you.

Senator Richards: The PMO's office talked about the rehabilitation of ISIS fighters. Does that put you guys in moral limbo about laying charges for any serious crimes some of them might have committed when they return to Canada?

Mr. Malizia: Thank you, senator. So really, we have three buckets of effort that occur. We have prevention, investigation and response.

Our investigations, of course, are pursued on individuals who we believe are suspected of being part of a terrorist organization. Notwithstanding that, it would not have an impact on our criminal investigation whatsoever. We would continue to pursue it, unless, of course, during our criminal investigation we identify individuals, maybe teenagers who have been radicalized and who have decided to travel abroad, and we've been able to intercept and have them returned. They would be good candidates, certainly, to go into a program. There may be others as well.

It's a very complex issue because with the issue of radicalization to violence, there is no set piece. One person may take a year to radicalize to violence; someone else may take five years; and someone else may take four months. It's a very difficult and complex issue.

But with that said, there are individuals we need to invest in and make the effort where we can prevent them from becoming further radicalized towards violence. If we can interdict them early enough and get them into programs, there's at least a possibility. Whether it works or not will still depend on a case-by-case basis.

Mr. Yaworski: I can add from a service perspective, and I'm sure the committee is well aware, we are quite interested in so-called foreign fighters. We've mentioned before at this committee and others that the numbers are still around 190 Canadians or those with a nexus to Canada who have travelled overseas. About half of those are in the Iraq-Syria-Turkey theatre. A minority of those foreign fighters still remaining in Syria and Iraq will attempt to return. I think more will die in

M. Malizia : Sénateur, je sais que vous ne voulez pas traiter d'un cas particulier.

Le sénateur Brazeau : Pas du tout.

M. Malizia : Dans chaque cas, et je ne parle pas de ce cas en particulier, mais de tout autre cas, est-il possible que l'enquête policière ait été lancée après? Oui, bien sûr, c'est possible. Cela dépend de chaque cas.

Le sénateur Brazeau : Chaque cas est différent?

M. Malizia : Oui, chaque cas est un cas d'espèce.

Le sénateur Brazeau : Merci.

Le sénateur Richards : Le cabinet du premier ministre a indiqué qu'il souhaitait la réhabilitation des combattants de Daech. Cela vous empêche-t-il de porter des accusations pour la perpétration de crimes graves contre certains d'entre eux à leur retour au Canada?

M. Malizia : Merci, sénateur. Nous déployons des efforts dans trois domaines : la prévention, l'enquête et l'intervention.

Si nous soupçonnons un individu d'appartenir à une organisation terroriste, nous ouvrons une enquête. Les déclarations du cabinet du premier ministre n'ont aucune incidence sur nos enquêtes criminelles. Pendant nos enquêtes, nous déterminons si ceux qui sont allés à l'étranger, des adolescents par exemple, ont été radicalisés. À l'issue d'une enquête, nous pouvons parfois intercepter et rapatrier les suspects qui pourraient alors être de bons candidats pour la réhabilitation, comme d'autres.

La radicalisation menant à la violence est très complexe, car rien n'est prévisible. Pour certains, c'est un processus qui prend un an, pour d'autres, cinq ans ou encore seulement quatre mois. C'est un enjeu très difficile et complexe.

Cela dit, nous devons enquêter sur certains individus et nous efforcer de prévenir la radicalisation menant à la violence. Si nous pouvons intervenir assez tôt et leur faire suivre un programme, on a au moins la possibilité d'y arriver. L'efficacité du programme varie d'un cas à l'autre.

M. Yaworski : Notre service — et le comité en est sûrement conscient — s'intéresse beaucoup à ceux qu'on appelle les combattants étrangers. Nous avons déjà indiqué, lors de comparutions précédentes devant votre comité et d'autres, qu'il y a encore 190 Canadiens ou ressortissants ayant des liens avec le Canada qui sont allés à l'étranger. De ce nombre, environ la moitié sont dans le théâtre constitué de l'Irak, de la Syrie et de la Turquie. Une minorité de ces combattants étrangers encore en

theatre, either in combat or if they're caught deserting. I think there are others who will be detained trying to leave.

So I think we are more than likely to get advance knowledge of those individuals returning. There's always the possibility they will use fraudulent documents when they travel, but we have ensured that those we are aware of are on lookout lists. If they've lost or destroyed their passports, they will have to enter a Canadian mission and get temporary travel documents to support.

We're confident that we will have advance knowledge about those who do make their way back to Canada, and we'll certainly be able to prepare for their arrival.

The Chair: I think that ends our questions of this panel. Let me take this opportunity to express our sincere thanks to all of you for taking the time to be here and sharing your perspective with us. It's very much appreciated.

In our second and third panels we will turn our attention to the issue of the emergency alert system.

We are pleased to welcome, appearing on behalf of Public Safety Canada, Patrick Tanguy, Assistant Deputy Minister, Emergency Management and Programs; Martin Joyal, Senior Director, Policy and Outreach Directorate. And from Environment and Climate Change Canada, we welcome Ken Macdonald, Executive Director, Meteorological Services of Canada.

Mr. Tanguy, we invite you to make any opening remarks you may have, after which we will proceed with questions. Welcome.

Patrick Tanguy, Assistant Deputy Minister, Emergency Management and Programs, Public Safety Canada: Thank you, Madam Chair.

Madam Chair, let me begin by thanking the Standing Senate Committee on National Security and Defence for giving Public Safety Canada, along with my colleague from Environment and Climate Change Canada, the opportunity to provide further information on Canada's National Public Alerting System, NPAS, or as it is publicly known, Alert Ready.

Personally, this is the first time I'm appearing before a Senate committee. Please be indulgent.

I understand this committee has already heard from the CRTC and Pelmorex regarding their roles in public alerting in Canada.

Syrie et en Irak tenteront de rentrer au pays. Je pense que la majorité d'entre eux mourront là-bas, au combat ou parce qu'ils seront capturés pour avoir tenté de désertier et que d'autres tentant de s'enfuir seront détenus.

Je crois qu'il est plus que probable que lorsque l'un d'entre eux rentre au pays, nous le sachions à l'avance. Il est toujours possible que ces combattants étrangers utilisent de faux documents de voyage, mais nous nous sommes assurés que ceux que nous connaissons figurent sur les listes de surveillance. S'ils ont perdu ou détruit leurs passeports, ils devront s'adresser à une mission canadienne pour obtenir des documents de voyage temporaires.

Nous sommes convaincus de pouvoir ainsi savoir à l'avance qui tentera de rentrer au Canada et de pouvoir nous préparer à leur retour.

La présidente : Je pense que cela met fin à nos questions pour ce groupe de témoins. Permettez-moi d'exprimer nos très sincères remerciements à chacun d'entre vous qui avez pris le temps de venir nous expliquer votre perspective. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Avec nos deuxième et troisième groupes de témoins, nous aborderons la question du système d'alarme d'urgence.

Nous sommes heureux d'accueillir les représentants de Sécurité publique Canada, Patrick Tanguy, sous-ministre adjoint, Gestion des urgences et des programmes, et Martin Joyal, directeur principal, Direction générale des politiques et de la sensibilisation. Pour sa part, Ken Macdonald, directeur général, Services météorologiques du Canada, représente Environnement et Changement climatique Canada.

Monsieur Tanguy, je vous cède la parole afin que vous puissiez prononcer votre mot d'ouverture, si vous en avez un, après quoi nous passerons à la période des questions. Bienvenue.

Patrick Tanguy, sous-ministre adjoint, Gestion des urgences et des programmes, Sécurité publique Canada : Je vous remercie, madame la présidente.

Madame la présidente, je tiens tout d'abord à remercier le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense de donner à Sécurité publique Canada, de même qu'à mon collègue d'Environnement et Changement climatique Canada, l'occasion de vous donner de plus amples renseignements sur le Système national d'alertes au public du Canada, le SNAP. Ce système est également surnommé En alerte.

Pour ma part, c'est ma première comparution devant un comité du Sénat. Je vous prie d'être indulgents avec moi.

Je crois savoir que votre comité a déjà entendu les témoignages du CRTC et de Pelmorex quant à leurs rôles dans le Système national d'alerte au public du Canada.

With that in mind, I would like to focus my introductory comments on the role of Public Safety Canada, which is coordinating emergency management, and how that relates to key partners, in particular provincial and territorial governments.

First and foremost, one of Public Safety Canada's top priorities is to ensure the safety and security of Canadians, as outlined in the federal Emergency Management Act. The minister is responsible for exercising leadership relating to emergency management in Canada by coordinating, among government institutions and in cooperation with the provinces and other entities, emergency management activities.

[Translation]

Part of building safe and resilient communities is the implementation of measures to warn Canadians about threats of imminent danger — a critical component of a comprehensive emergency management system.

Canada's National Public Alerting System, or NPAS, is a federal-provincial-territorial initiative that provides emergency management organizations throughout Canada with a standard alerting capability to warn the public of imminent or unfolding hazards to life.

It complements existing public alerting systems and tools in a number of federal-provincial-territorial jurisdictions. That is why we call it a "system of systems."

Recognizing that emergency management is a shared responsibility across all levels of government, Public Safety Canada works closely with provinces and territories through the senior officials responsible for emergency management, or SOREMs, to harmonize and improve emergency practices across the country, including setting direction and national-level policy for the NPAS.

[English]

Through SOREM and its dedicated Public Alerting Working Group, we come together as an FPT community to seek consensus on the critical, national-level public safety aspects of the NPAS and to foster collaboration with our numerous and growing number of private sector partners.

For example, government officials developed and agreed on a specific list of the types of alerts that are considered a threat to life and should be distributed immediately. These emergency

Cela dit, mon mot d'ouverture portera sur le rôle de Sécurité publique Canada, c'est-à-dire la coordination de la gestion des urgences, et en quoi ce rôle touche ses partenaires clés, plus particulièrement les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tout d'abord, l'une des priorités de Sécurité publique Canada est d'assurer la sécurité des Canadiens, comme le prévoit la Loi sur la gestion des urgences du gouvernement fédéral. Le ministre exerce son leadership en matière de gestion des urgences au Canada en coordonnant, au sein des institutions gouvernementales et en collaboration avec les provinces et d'autres entités, les activités de gestion des urgences.

[Français]

Pour bâtir des collectivités sécuritaires et résilientes, il faut, entre autres, prendre des mesures pour prévenir les Canadiens des dangers imminents — un élément essentiel d'un système complet de gestion des urgences.

Le Système national d'alertes au public du Canada est une initiative fédérale-provinciale territoriale qui fournit aux organismes responsables de la gestion des urgences de partout au Canada une capacité d'alerte normalisée, afin de prévenir le public des risques qui mettent leur vie en danger.

Ce système vient compléter les systèmes et les outils publics qui existent dans un certain nombre d'administrations fédérales, provinciales et territoriales. C'est pourquoi nous qualifions souvent le Système national d'alertes au public du Canada de « système des systèmes ».

Reconnaissant que la gestion des urgences constitue une responsabilité partagée entre les divers paliers de gouvernement, Sécurité publique Canada collabore étroitement avec les provinces et les territoires et ce, par l'entremise des cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences — ou, en anglais, *Senior officials responsible for emergency management* — afin d'harmoniser et d'améliorer les pratiques en matière d'urgence à travers le pays. Cela comprend également l'établissement d'orientations en matière de politique nationale pour le Système national d'alertes au public.

[Traduction]

Par l'entremise des CSRGU, et du groupe de travail consacré aux alertes au public, nous nous réunissons en tant que communauté FPT afin d'en arriver à un consensus sur les aspects critiques de la sécurité publique au niveau national du SNAP, et afin d'encourager la collaboration avec nos nombreux partenaires du secteur privé dont le nombre continue d'augmenter.

Par exemple, des fonctionnaires du gouvernement ont dressé une liste précise des types d'alertes qui sont considérées comme une menace pour la vie, liste qui devrait être diffusée immédiatement. Ces alertes d'urgence, appelées « à diffusion

alerts, known as “broadcast immediate,” have the highest level of severity, urgency and certainty.

Ultimately, however, primary jurisdiction for on-the-ground emergency management resides with the provinces and territories, who prepare for and respond to emergencies in their own jurisdictions and communities. To do so, it is the provinces and territories who determine if and when to warn the public of threats in an affected geographic region.

[*Translation*]

While efforts are made to harmonize, the mechanisms by which an alert is issued can differ from one jurisdiction to the next. For example, Alberta and Saskatchewan operate a decentralized system in which municipalities and local emergency management entities are given the authority to issue alerts. The province retains ultimate alert responsibility and supports the municipal partners with specialists who can work to ensure a comprehensive, complete and concise message is delivered with each alert.

Others, like British Columbia, Nova Scotia and New Brunswick, have decided to maintain alerting authority at the provincial level, and not delegate further. Federally, Environment and Climate Change Canada, or ECCC, also uses the NPAS to emit alerts, issuing over 15,000 alerts a year covering over 50 types of hazardous events including weather phenomena such as air quality and hurricanes.

As you can see, the NPAS demands effective partnering based on collaboration, cooperation and relationship building.

All public alerting stakeholders — the telecommunications companies, broadcasters, distributors, Pelmorex as the organization providing the technical infrastructure, and all levels of government from municipal to federal — are vital parts of the alerting partnership.

[*English*]

As such, we continue to work in collaboration with our stakeholders on the next evolution of the NPAS: the expansions to include wireless public alerting. As you know, the CRTC has mandated wireless service providers to implement the NPAS on their networks by April 6, 2018. This CRTC decision allows alerting authorities and their partners to work toward providing Canadians with public alerts on their mobile devices that will help them to take immediate action to protect themselves and

immédiate », ont le niveau le plus élevé de sécurité, d’urgence et de certitude.

Au bout du compte, cependant, la compétence principale de la gestion des urgences sur le terrain repose auprès des provinces et des territoires qui se préparent aux urgences et interviennent dans leurs propres territoires et collectivités. Pour y arriver, ce sont les provinces et les territoires qui déterminent s’il faut alerter le public aux menaces dans une région géographique donnée et à quel moment le faire.

[*Français*]

Malgré les efforts d’harmonisation déployés, les mécanismes de déclenchement d’une alerte peuvent être différents d’une administration à l’autre. Par exemple, l’Alberta et la Saskatchewan exploitent un système décentralisé par lequel les municipalités et les autorités locales de gestion d’urgences ont le pouvoir de lancer des alertes. Dans un tel cas, la province conserve l’ultime responsabilité face aux alertes et soutient les partenaires municipaux à l’aide de spécialistes qui s’assurent qu’un message exhaustif, complet et concis est transmis avec chaque alerte.

D’autres provinces comme la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont décidé de maintenir le pouvoir de lancer des alertes à l’échelle provinciale sans autres délégations. À l’échelle fédérale, Environnement et changement climatique Canada utilise le Système national d’alertes au public pour lancer plus de 15 000 alertes par année. Ce système couvre plus de 50 types d’événements dangereux lorsqu’il y a des conditions météorologiques particulières, notamment en ce qui concerne la qualité de l’air, les ouragans et autres phénomènes.

Comme vous pouvez le constater, le Système national d’alertes au public exige que ses partenaires soient efficaces et qu’ils collaborent à l’établissement de relations.

Parmi les intervenants chargés des alertes au public, on trouve des entreprises de télécommunication, des diffuseurs, des distributeurs, même Pelmorex en tant qu’organisme fournissant l’infrastructure technique, des administrations municipales, provinciales et fédérales. Tous ces intervenants constituent des éléments essentiels au partenariat.

[*Traduction*]

À ce titre, nous continuons de collaborer avec nos intervenants sur la prochaine évolution du SNAP : l’expansion afin d’y inclure des alertes publiques sans fil. Comme vous le savez, le CRTC a donné pour mandat aux fournisseurs de services de mettre en œuvre le SNAP sur leurs réseaux d’ici le 6 avril 2018. Cette décision du CRTC permet aux responsables des alertes et à leurs partenaires de collaborer en vue de fournir aux Canadiens des alertes publiques sur les appareils mobiles qui les aideront à prendre des mesures immédiates pour se protéger ainsi que leurs

their families. Public safety is proud to be playing a role in the work to expand the reach of the current NPAS.

A key factor in successfully implementing a wireless public alerting system nationally will be public awareness and education. It is important that Canadians know what an alert on their smartphone means and what to do when they receive one.

Public safety is assisting Pelmorex in developing an awareness campaign in conjunction with our provincial and territorial counterparts. This campaign will aim at ensuring that Canadians are best equipped to protect themselves and their families.

We look forward to continuing the excellent work achieved to date, always bearing in mind that, ultimately, our collective goal is the safety and security of Canadians.

Again, Madam Chair, thank you for the opportunity to provide some opening remarks. I would be delighted to answer your questions as well as those of other senators. Thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My question has to do with the interoperability of the communications systems. I imagine that for maximum effectiveness, all these organizations need to communicate with each other. As an example, following the Parliament Hill attack on October 22, 2016, we learned that Parliament's internal security service did not have a system to communicate with the RCMP or the Ottawa Police Service.

I think that the problem has been solved since it came to light. If I draw a parallel with a warning system, I think that all of the stakeholders must communicate with each other. Can you assure us that there will be interoperability between all of the warning systems?

Mr. Tanguy: Senator Dagenais, thank you for your question. First of all, I must say that the role of developing a warning system includes the way in which our partners, including Pelmorex, want to set standards. We are aware of protocols based on American protocols, which ensure the integrity of how information is processed before its release to all Canadians. Within Public Safety Canada, we want to play a role in engagement.

[*English*]

We have a convening power to bring people to the table to ensure that things such as interoperability are discussed. I was using the example of SOREM, for instance. These are the tables where we discuss those things. But at Public Safety we're not responsible for the technical aspects of this. Certainly we work with all the partners to make sure they can talk to each other.

familles. Sécurité publique est très fière de jouer un rôle dans les travaux visant à élargir la portée du SNAP actuel.

Un facteur clé du succès de la mise en œuvre d'un système d'alertes publiques sans fil à l'échelle nationale sera la sensibilisation et l'éducation du public. Il est important que les Canadiens sachent ce que signifie une alerte sur leur téléphone intelligent et ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils en reçoivent une.

Sécurité publique assiste Pelmorex dans l'élaboration d'une campagne de sensibilisation en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux. Cette campagne aura pour but de faire en sorte que les Canadiens soient parfaitement outillés pour se protéger ainsi que leurs familles.

Nous espérons continuer l'excellent travail réalisé à ce jour, en n'oubliant jamais qu'au bout du compte notre objectif commun est d'assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens.

Encore une fois, madame la présidente, merci de l'occasion de présenter quelques observations préliminaires. Je serai heureux de répondre à vos questions de même qu'à celles des autres sénateurs. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma question concerne l'interopérabilité des systèmes de communication. J'imagine que pour que ce soit efficace, toutes les organisations doivent communiquer entre elles. À titre d'exemple, à la suite de l'attentat du 22 octobre 2016 sur la Colline du Parlement, nous avons appris que la sécurité interne du Parlement ne disposait d'aucun système de communication avec la GRC et le Service de police d'Ottawa.

Depuis que ce problème a été soulevé, je crois que maintenant tout est réglé. Si je fais un parallèle avec un système d'alerte, je pense que tous les intervenants doivent communiquer. Pouvez-vous nous assurer qu'il y aura une interopérabilité entre tous les systèmes d'alerte?

M. Tanguy : Sénateur Dagenais, je vous remercie de votre question. D'abord, je dois dire que le rôle d'élaboration d'un système d'alerte concerne la façon dont nos partenaires, entre autres Pelmorex, voudront établir des normes. Nous constatons l'existence de protocoles inspirés des protocoles américains, qui assurent le respect du traitement de l'information transmise à l'ensemble des Canadiens. À Sécurité publique Canada, nous souhaitons jouer un rôle de mobilisation.

[*Traduction*]

Nous sommes en mesure de réunir les gens afin de nous assurer que des éléments comme l'interopérabilité fassent l'objet de discussions. Je vous ai parlé, par exemple, des CSRGU. C'est au cours de ces réunions que nous discutons de ces éléments. Toutefois, Sécurité publique n'est pas responsable des aspects

[Translation]

What matters is understanding that the provinces are the first users. In terms of police forces, it is important that front-line stakeholders be able to make decisions. The same is true for municipalities and provinces that decide on the right time to issue a warning. At the very least, there is a consistent and interoperable system.

Senator Dagenais: You alluded to the future in your presentation. Given what is being done in other countries, how far behind is Canada on a technological level? What would have to be done to push the field of security systems further ahead?

Mr. Tanguy: Thank you for your question, senator. On that topic, many points are important, including training. Pelmorex has put publicly available training online in order to better understand how an alert message is sent and forwarded. Alberta and Saskatchewan also rely on this type of training.

As for improvements, we must ensure that training is consistent and that everyone understands how the system works. That way, it will be possible to prevent mistakes.

We could also improve the way we invite partners to become part of the National Public Alerting System. For example, Pelmorex system owner has concluded agreements with the provinces and territories. As for federal organizations, Environment and Climate Change Canada concluded an agreement regarding the system's use. Regardless, nothing would prevent discussions from taking place, whether it is with Natural Resources Canada or other departments that could ultimately use the system to emit alerts.

Senator Dagenais: Thank you.

Senator McIntyre: If I understand the system correctly, alerts are first created and then broadcasted by federal, provincial and territorial emergency management organizations, after which they are sent via a secure system through various media to the public, is that correct?

Mr. Tanguy: Yes.

Senator McIntyre: Those are the broad lines. I would like to call your attention to your speaking notes, particularly when you spoke of efforts made to harmonize.

techniques. Nous travaillons par contre avec tous nos partenaires pour nous assurer qu'ils sont sur la même longueur d'onde.

[Français]

L'aspect important, c'est de voir que les provinces sont les premières utilisatrices. En termes de corps policiers, il est important que les intervenants de première instance puissent prendre ces décisions. C'est la même chose pour les municipalités et les provinces qui décident du moment opportun pour émettre une alerte. À tout le moins, il existe un système uniformisé et interopératif.

Le sénateur Dagenais : Vous avez fait allusion à l'avenir dans votre présentation. En voyant ce qui se fait dans d'autres pays, quelle est l'ampleur des retards du Canada sur le plan technologique? Quelles seraient les actions à entreprendre pour pousser plus loin le domaine des systèmes de sécurité?

M. Tanguy : Merci de votre question, sénateur. À ce sujet, plusieurs points sont importants, dont la formation. Pelmorex a mis en ligne une formation au service du public afin de mieux comprendre comment on transmet un message d'alerte et comment il est acheminé. L'Alberta et la Saskatchewan misent aussi sur une telle formation.

En ce qui concerne les améliorations, il faut s'assurer que la formation soit uniformisée et que tout le monde comprenne le fonctionnement du système. De cette façon, il sera possible d'éviter des erreurs.

On pourrait aussi améliorer la façon dont on invite des partenariats à se joindre au Système national d'alertes au public. Par exemple, le responsable du système Pelmorex a conclu des ententes avec les provinces et les territoires. Du côté des organisations fédérales, Environnement et Changement climatique Canada a conclu une entente relative à l'utilisation du système. Malgré cela, rien n'empêche de poursuivre les discussions, que ce soit avec Ressources naturelles Canada ou d'autres ministères qui, ultimement, pourraient utiliser le système et lancer des alertes.

Le sénateur Dagenais : Merci.

Le sénateur McIntyre : Si je comprends bien le système, les alertes sont d'abord créées et diffusées par les organismes de gestion des urgences fédéraux, provinciaux et territoriaux, et elles sont ensuite envoyées par un système sécurisé sur divers médias au public, est-ce exact?

M. Tanguy : Oui.

Le sénateur McIntyre : Ce sont les grandes lignes. J'aimerais porter votre attention sur vos notes d'allocution, tout particulièrement lorsque vous avez parlé des efforts d'harmonisation.

You said that the efforts made to harmonize can differ from one jurisdiction to the next. For example, Alberta and Saskatchewan have one way of doing things. However, British Columbia, Nova Scotia and my province, New Brunswick, work differently, having decided to maintain alerting authority at the provincial level, and not delegate further, contrary to Alberta and Saskatchewan.

I find this procedure to be somewhat worrisome. Do you not believe that it should be up to the federal government, like a grandfather, to manage the entire system instead delegating, and in certain cases, to delegate again to other organizations?

Mr. Tanguy: Thank you. That is an excellent observation. I think there is an important concept here: emergency management in Canada. It is a shared jurisdiction. With regard to the architecture of the emergency response system, first and foremost, municipalities and first responders intervene, and then the provinces. The federal government intervenes when there is a request for assistance. We saw that in the case of forest fires in British Columbia. There was an official request for assistance.

The entire emergency management system in Canada focuses on first responders. The warning system follows a certain logic. First of all, we have a decentralized system that puts decision-making power in the hands of stakeholders, whether at the provincial or municipal level. It is the provinces' responsibility to decide, at the time, on the best way to issue an alert.

I am not in a good position to judge whether the federal government should have a more prominent and unique role. As you can understand, provinces and territories want to keep that power. They have the knowledge of the events and the equipment required. Regarding Public Safety Canada, if we look at emergency management in the case of the forest fires in British Columbia, we had no one on the ground. The request was sent to us and we worked with the Canadian Armed Forces to deploy planes and helicopters to help the province.

This example shows that decentralization works and that, in certain cases, it works differently. As for consistency, even if we delegate the task to other levels, it remains nonetheless that the vehicle and protocol used by everyone are the same.

[English]

Senator McPhedran: When your colleagues were before us at our last meeting, I raised a fairly general question, and I just invite anyone to respond to it: What particular attention do you pay to those who have a range of disabilities such as visual, hearing and mobility — particularly visual and hearing — and

Vous dites que les efforts d'harmonisation déployés peuvent être différents d'une administration à l'autre. Par exemple, l'Alberta et la Saskatchewan ont une façon de faire les choses. Par contre, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et ma province, le Nouveau-Brunswick, fonctionnent autrement. Dans le cas de ces dernières provinces, elles ont décidé de maintenir le pouvoir de lancer des alertes à l'échelle provinciale sans autre délégation, contrairement à l'Alberta et la Saskatchewan.

Je trouve cette procédure un peu inquiétante. Ne croyez-vous pas que cela devrait être au gouvernement fédéral comme grand-père de gérer tout le système au lieu de déléguer et, dans certains cas, de déléguer de nouveau à d'autres organismes?

M. Tanguy : Merci. C'est une excellente observation. Je pense qu'il y a un concept important ici : la gestion des urgences au Canada. Il s'agit d'une compétence partagée. En ce qui concerne l'architecture du système d'intervention en matière d'urgences, c'est qu'à prime à bord les municipalités et les premiers répondants interviendront et ensuite ce seront les provinces. Le gouvernement fédéral intervient lorsqu'il y a une demande d'assistance. On l'a vu dans le cas des feux de forêt en Colombie-Britannique. Il y a eu une demande officielle d'assistance.

L'ensemble du système de gestion des urgences au Canada met l'accent sur les premiers intervenants. Le système d'alerte suit une logique. En premier lieu, on a un système décentralisé qui fait en sorte qu'on place le pouvoir décisionnel au sein des intervenants, que ce soit au à l'échelle provinciale ou municipale. Il est du ressort des provinces de décider à ce moment-là de la meilleure façon de lancer une alerte.

Je suis un peu mal placé pour juger si le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle unique plus important. Comme vous le comprendrez, les provinces et territoires veulent conserver ce pouvoir. Ils ont la connaissance de ces événements et de l'équipement qui est nécessaire. En ce qui concerne Sécurité publique Canada, si l'on regarde la gestion des urgences dans le cas des feux de forêt en Colombie-Britannique, on n'avait personne sur le terrain. La requête nous a été transmise et nous avons travaillé avec les Forces armées pour déployer des avions et des hélicoptères pour venir en aide à la province.

Cet exemple démontre que la décentralisation fonctionne et que dans certains cas, elle fonctionne différemment. En ce qui a trait à l'uniformisation, même si l'on délègue la tâche à d'autres instances, il n'en demeure pas moins que le véhicule et le protocole utilisés par tout le monde sont les mêmes.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Lorsque vos collègues ont témoigné devant vous, à notre dernière réunion, j'ai posé une question d'ordre général. J'invite les témoins présents à y répondre : que faites-vous dans le cas de ceux et celles qui ont un handicap, par exemple les personnes aveugles, sourdes ou à

their ability to receive the messages and respond appropriately? What is part of your planning on that? Are you facing any particular challenges?

Mr. Tanguy: Thank you, senator, for this question. On that aspect, the infrastructure has been put in place by Pelmorex. Public Safety Canada is not a user of that.

I would say that's a very good question. I don't have a good answer for you, senator, on this, but I will get back, clarify this, and provide the committee with a good answer.

Senator McPhedran: Thank you so much.

Senator Oh: Gentlemen, I want to follow up on what my colleagues said earlier on this subject. Should the federal government not have overall control of a countrywide alert system? I know we don't have one. Maybe there should be one. A lot of nations have a central command. From the first alert to everybody receiving it, you go through so many channels at the provincial level, and then there would be a time delay. In case of emergency, sometimes in a split second you want everybody to know what's going on. Should we not have one nationwide command system?

Mr. Tanguy: Thank you, senator, for the question. I will not repeat what I offered. What I would add, though, is that when it comes to national public alerting systems, if you look, for instance, at the recent tsunami alert we had in B.C., most of those alerts will be on a limited geographic basis. It's very rare you will have a nationwide alert being sent out at the same time. It's more targeted to specific regions of the country. That's why, when the system relies on provinces and territories to be making those decisions, we expect those will be more specifically located in certain regions.

As to your question, other countries have done it differently. If you look at the U.S., for instance, it has federal legislation in place. The President makes those decisions about alerting. There are also authorities, FEMA or other agencies, at the federal level playing much of a role in terms of issuing those alerts.

I would say these are the systems that are consensus-based in Canada. When it comes to federal-provincial relations, we always work with them on a consensus basis. Moving forward to the wireless upgrade for the systems, provinces and territories are supportive of that. They feel this is the way to go.

mobilité réduite — particulièrement dans le cas des personnes aveugles ou sourdes — pour vous assurer qu'ils reçoivent les messages et y répondent de manière adéquate? Abordez-vous cet aspect dans votre planification? Devez-vous surmonter des défis particuliers?

M. Tanguy : Je vous remercie de votre question, sénatrice. Pelmorex a mis en place une infrastructure pour traiter cette question. Sécurité publique Canada n'utilise pas cette infrastructure.

C'est une excellente question. Je n'ai pas une bonne réponse à vous donner, sénatrice, mais j'irai faire des vérifications et je transmettrai la réponse au comité.

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup.

Le sénateur Oh : Messieurs, je vais revenir sur ce que mes collègues ont dit plus tôt sur ce sujet. Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas avoir le contrôle général d'un système d'alerte national? Je sais que nous n'en avons pas. Peut-être devrions-nous en avoir un. Beaucoup de pays ont un commandement central. Entre le moment où l'alerte est lancée et celui où tout le monde la reçoit, il faut passer par de nombreux échelons provinciaux, ce qui peut occasionner un retard. En cas d'urgence, on veut parfois que tout le monde soit au courant en moins d'une seconde. Ne devrions-nous pas avoir un système de commandement national?

M. Tanguy : Je vous remercie de votre question, sénateur. Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit, mais j'ajouterais que, dans le cas des systèmes nationaux d'alerte publique, si vous repensez, par exemple, à la récente alerte au tsunami en Colombie-Britannique, la plupart de ces alertes visent une région géographique précise. Il est très rare d'avoir une alerte nationale qui doit être diffusée dans tout le pays en même temps. Chaque alerte vise généralement une région donnée du pays. C'est pourquoi lorsque le système s'appuie sur les provinces et les territoires pour prendre ces décisions, nous nous attendons à ce que ces alertes s'appliquent à certaines régions.

Pour revenir à votre question, d'autres pays ont des systèmes différents. Du côté des États-Unis, par exemple, il existe une loi fédérale. Le président prend la décision concernant les alertes. Il y a aussi d'autres instances, par exemple FEMA ou d'autres agences, à l'échelle fédérale qui jouent un rôle dans la diffusion de ces alertes.

Voilà le genre de systèmes qui sont axés sur le consensus au Canada. En matière de relations fédérales et provinciales, nous essayons toujours de dégager un consensus. Les provinces et les territoires sont en faveur de la mise à jour des systèmes pour qu'ils soient sans fil. En effet, les provinces et les territoires sentent que c'est la chose à faire.

I don't think I could offer more to your question about whether or not we should have a national system, because as it stands right now, the system works. We're aiming at upgrading it to have it wireless.

Senator Oh: I agree with you on localized provincially, such as the tsunami you're talking about. That's fine. In the case of things bigger than a tsunami, those should have a national alert, from my personal point of view.

Mr. Tanguy: Senator, you must be alluding to something like a ballistic missile warning. That's a very good example. When it comes to those alerts, the lead department focusing on those will be the Canadian Armed Forces because of their role in the context of NATO, NORAD and all of that. They're monitoring the situation on it, but they're not connected to national public alerting systems. There are many reasons for that, and I will let them explain how the system works.

The Chair: As a follow-up along the same line as Senator Oh's question, if you back up to what your overarching role is as Public Safety, would it be fair to say that you work as a coordinating role? In this sort of different structure, or different ways of doing business, is it complicated in terms of the various levels and various approaches from a national level?

Mr. Tanguy: You described it well. We're coordinating, but we're also using our convening power to bring people to the table. There are no other forums where provinces and territories, for instance, will sit down together to decide what list of events and disasters we would like to have an immediate broadcast on. When it comes to training, I've mentioned the leadership of Saskatchewan and Alberta, but we're convening them to discuss the use of best practices and to think about the systems always complementing each other.

Regarding the last part of your question, namely, is it challenging, yes, it is challenging because it is a consensus-based approach. I will not hide this. If you ask my colleagues who are in the business of federal-provincial relations in the health care sector, they will probably answer that it's very challenging because provinces and territories will have different views on how it should be conveyed.

At the same time, I think we share all the same interests at the end of the day. We need to protect Canadians, wherever they are, and provinces will take this to heart and will work with us to improve the system. I would say that it works very well. It's always based on moral suasions more than the federal government using some kind of powers on provinces and territories, but it works.

Maintenant, à savoir si un système national est nécessaire ou pas, je ne suis pas certain de pouvoir répondre à la question. Le système actuel fonctionne. Nous voulons désormais le mettre à jour afin qu'il soit sans fil.

Le sénateur Oh : Je suis d'accord avec vous pour les enjeux à l'échelle provinciale, comme le tsunami dont vous avez parlé. Cela me va. Par contre, selon moi, pour les événements plus significatifs qu'un tsunami, il devrait y avoir une alerte nationale.

M. Tanguy : Vous devez faire allusion à quelque chose comme une alerte contre les missiles balistiques, sénateur. C'est un très bon exemple. En ce qui concerne ce genre d'alerte, le principal organe concerné sera celui des Forces armées canadiennes en raison de son rôle, notamment auprès de l'OTAN et du NORAD. Les forces armées surveillent la situation, mais elles ne sont pas reliées aux systèmes nationaux d'alertes au public, et ce, pour de nombreuses raisons. Je les laisserai vous expliquer le fonctionnement du système.

La présidente : J'aimerais faire suite à la question du sénateur Oh. Serait-il exact de dire que votre rôle principal au sein de Sécurité publique Canada en est un de coordination? La structure et les façons de fonctionner divergent. Est-ce que le processus est compliqué en raison des divers niveaux et des diverses approches à l'échelle nationale?

M. Tanguy : Vous avez bien décrit la situation. Nous avons un rôle de coordination, mais nous utilisons en même temps notre pouvoir de mobilisation afin de réunir les parties prenantes. Il n'y a pas d'autres occasions où les provinces et les territoires se rassemblent afin de décider quelle est la liste d'événements et de catastrophes pour lesquels nous aimerions avoir une diffusion immédiate. J'ai parlé du leadership de la Saskatchewan et de l'Alberta en matière de formation. Nous les mobilisons afin de discuter des pratiques exemplaires et de penser à la complémentarité continue des systèmes.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, oui, la situation est difficile, car l'approche est axée sur le consensus. Je ne vous le cache pas. Si vous demandez à mes collègues qui travaillent dans le secteur de la santé au sein duquel le gouvernement fédéral et les provinces interagissent, ils vous diront probablement que la situation est très difficile, car les provinces et les territoires divergent d'opinions sur la marche à suivre.

Cela étant dit, somme toute, je crois que nous avons tous les mêmes intérêts. En effet, nous devons pouvoir protéger les Canadiens, peu importe où ils se trouvent. Cela est très important pour les provinces, qui travaillent avec nous afin d'améliorer le système. Je dirais que le processus fonctionne très bien. Certes, le gouvernement fédéral doit toujours faire davantage preuve de persuasion morale que de pouvoirs sur les provinces et les territoires, mais le système fonctionne.

Senator Richards: I think what people are asking here is whether there is a uniform level of expertise across the breadth of the provinces. That's what they're after. That's what they're interested in. For instance, do places in Newfoundland have the same kind of security as places in Alberta, and do places in New Brunswick have the same as places in the Northwest Territories? I think that's what people are getting at, and that's why they're saying maybe a national-level response system would be best because they think that would be umbrellaed better across the country. You're saying that province by province is probably the best way to go. It very well might be, as long as there's a kind of level expertise across the board. I think that's what people are trying to get at.

Mr. Tanguy: Thank you, senator. I understand this point. When I explained how the system is built in Canada, it relies heavily on this knowledge and expertise that each province has. I cannot certify that their knowledge and expertise are all harmonized, but I can certify that we rely on them when it comes to being the first responders in intervening. For instance, they have put mechanisms in place to ensure that those public alerts that are sent out have been validated. They have the expertise in making interventions on the ground. So they have boots on the ground.

Madam Chair, maybe the committee might want to hear from one or two provinces about how they conduct their own business. I would just flag that, for instance, when Ontario decided to delegate the capacity to issue amber alerts to the OPP, they decided to do it because they felt that was the right thing to do. In other provinces, it was different. However, the fact that some are decentralizing or delegating doesn't mean the system is less robust than in other places.

[Translation]

Senator Brazeau: Are the systems secure? I ask because people could, in certain situations, hack into the systems in an effort to spread misinformation or create chaos.

Mr. Tanguy: That's an excellent question. When the representatives of Pelmorex appeared, you heard them say that, when it comes to infrastructure management, security mechanisms are in place.

Furthermore, the provinces and territories have to set up validation and security systems to ensure that the information is not manipulated and that access is limited. These discussions will happen at the federal-provincial consultation. Of course, it is the provinces and territories that decide which security measures need to be put in place.

Le sénateur Richards : Je crois que ce que l'on cherche à savoir aujourd'hui, c'est s'il existe une uniformité du niveau d'expertise d'un bout à l'autre du pays. Voilà ce que nous tentons de savoir. Voilà ce qui nous intéresse. Est-ce que Terre-Neuve-et-Labrador est aussi sécuritaire que l'Alberta? Est-ce que le Nouveau-Brunswick a le même type de sécurité que les Territoires du Nord-Ouest? Je crois que c'est là où nous souhaitons en venir. Voilà pourquoi certains disent qu'un système national d'alerte serait souhaitable, car ils pensent que cela pourrait assurer une meilleure prise en charge à l'échelle nationale. Vous dites que l'approche province par province est probablement la meilleure. C'est peut-être bel et bien le cas, tant et aussi longtemps qu'il y a une certaine uniformité d'expertise partout au pays. Je crois que c'est là où nous tentons d'en venir.

M. Tanguy : Merci, sénateur. Je comprends ce point de vue. J'ai expliqué les rouages du système au Canada; il dépend énormément des connaissances et de l'expertise de chaque province. Je ne peux vous garantir l'uniformité des connaissances et de l'expertise. Cependant, je peux vous assurer que nous nous fions aux provinces pour être les premiers répondants lorsque vient le temps d'intervenir. Par exemple, elles ont instauré des mécanismes afin de s'assurer que les alertes au public qui sont envoyées ont été préalablement approuvées. Elles ont l'expertise pour intervenir sur le terrain et c'est ce qu'elles font.

Madame la présidente, peut-être le comité voudrait-il entendre des représentants d'une ou deux provinces afin d'en apprendre davantage sur leur façon de procéder. J'ai un exemple à vous donner. L'Ontario a décidé de déléguer sa capacité d'envoyer des alertes AMBER à la PPO, car elle sentait que c'était la bonne chose à faire. Toutefois, la situation diffère dans d'autres provinces. Cela étant dit, si certaines provinces font de la décentralisation ou délèguent, cela ne signifie pas que le système est nécessairement moins bon qu'à d'autres endroits.

[Français]

Le sénateur Brazeau : Les systèmes sont-ils sécuritaires? Je pose la question parce que des gens pourraient, dans certaines situations, infiltrer des systèmes pour faire de la désinformation ou pour tenter de créer le chaos.

M. Tanguy : C'est une excellente question. Lors de la comparution des représentants de la société Pelmorex, vous les avez entendus dire que pour ce qui est de la gestion des infrastructures, des mécanismes de sécurité sont en place.

De plus, les provinces et les territoires doivent mettre en place des systèmes de validation et de sécurité pour s'assurer que l'information n'est pas manipulée et que l'accès est limité. Ces discussions auront lieu à la table de consultation fédérale-provinciale. Bien sûr, ce sont les provinces et les territoires qui décident, quelles mesures sécuritaires doivent être mises en place.

Recently, Saskatchewan issued an alert by mistake in the Battleford area. Human error is always a possibility, but you need to differentiate between that and the mechanisms that are in place, and ensure that the alerts are credible and that access is limited.

Senator Brazeau: As with any other system, I imagine that there are always updates done and discussions that happen, in order to improve the system. Is that the case?

Mr. Tanguy: Absolutely.

Senator Dagenais: Mr. Tanguy, if I've understood correctly, you talked about an average of 40 to 50 weather alerts per day. After having analyzed the various types of alerts, do you believe that they were absolutely necessary?

Mr. Tanguy: That's a very good question. I will ask my colleague from Environment Canada to answer. When I saw those statistics, I had the same reaction as you, Senator Dagenais, and my colleague has an excellent answer to that question.

[English]

Ken Macdonald, Executive Director, Meteorological Services of Canada, Environment and Climate Change Canada: Environment Canada issues a large number of types of alerts. Yesterday, it was a freezing rain warning for this area. Today there are extreme cold warnings out for a large part of the country and a freezing rain warning for Newfoundland. It covers a broad range. There are about 50 types of alerts that we issue, and we have always issued them. Air quality is a more recent one, but we have many types of alerts. The vast majority don't fit into that category of urgent, severe and requiring critical response. Of the 15,000 roughly a year that we issue, between 100 and 200 typically are flagged as "broadcast immediate." They all go through the system, but those are the only ones triggered for the siren, the interruption of broadcasting and that would go through to the wireless. It's a triage that happens at the end of the pipe as to which ones go to air and which ones don't. But there are users of the system, for example Google, and they carry the alerts, project them on a website and use them and can present the results in the result of a search for something else. They may choose to use only the "broadcast immediate" ones or they may choose to use the other ones. All of our alerts go through the system. A small percentage, 100 to 200 typically in a year, are "broadcast immediate."

Récemment, la Saskatchewan a lancé une alerte par erreur dans la région de Battleford. Les erreurs humaines seront toujours une possibilité, mais il faut les différencier des mécanismes en place et s'assurer que les alertes sont crédibles et que l'accès est limité.

Le sénateur Brazeau : Comme pour tout autre système, j'imagine qu'il y a toujours des mises à jour qui se font et que des discussions ont lieu, toujours dans le but d'améliorer le système. Est-ce bien le cas?

M. Tanguy : Tout à fait.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Tanguy, si j'ai bien compris, vous avez parlé d'une moyenne de 40 à 50 alertes météorologiques par jour. À la suite de l'analyse des divers types d'alertes, croyez-vous qu'elles étaient absolument nécessaires?

M. Tanguy : C'est une très bonne question. Je vais demander à mon collègue d'Environnement Canada de répondre. Lorsque j'ai vu ces statistiques, j'ai eu la même réaction que vous, sénateur Dagenais, et mon collègue a une excellente réponse à cette question.

[Traduction]

Ken Macdonald, directeur général, Service météorologique du Canada, Environnement et Changement climatique Canada : Environnement Canada émet une grande variété d'alertes. Hier, nous avons envoyé un avertissement de pluie verglaçante pour la région. Aujourd'hui, nous avons émis un avertissement de froid extrême pour une grande partie du pays ainsi qu'un avertissement de pluie verglaçante pour Terre-Neuve-et-Labrador. Nos avertissements couvrent un vaste éventail. Nous avons environ 50 types d'alertes que nous n'avons d'ailleurs jamais manqué d'envoyer. Certains types d'alertes sont plus récents, comme celui sur la qualité de l'air, mais nous avons de nombreux types d'alertes. La grande majorité de ces alertes ne se rangent pas dans la catégorie des événements urgents et graves qui requièrent une intervention d'urgence. Chaque année, nous envoyons environ 15 000 avertissements. Seuls de 100 à 200 de ces avertissements nécessitent une « diffusion immédiate ». Tous les avertissements passent par le même système, mais ces 100 à 200 avertissements sont les seuls qui mènent au déclenchement de la sirène et à l'interruption de la diffusion et qui passeraient par le système sans fil. Un triage est fait au point de rejet final pour savoir quels avertissements seront diffusés et quels avertissements ne le seront pas. Toutefois, certains utilisateurs du système, comme Google par exemple, peuvent émettre les avertissements et les mettre sur un site web, afin de les utiliser et présenter les résultats lorsque quelqu'un fait une recherche pour autre chose. Ces utilisateurs peuvent choisir d'émettre uniquement les avertissements à « diffusion immédiate » ou les autres. Quoi qu'il en soit, tous nos avertissements passent par le même système. Je réitère que, chaque année, seuls 100 à 200 de nos avertissements entrent habituellement dans la catégorie des

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you for that excellent answer.

Senator McIntyre: One again, my question is for Mr. Tanguy, but if Mr. Joyal or Mr. Macdonald would like to respond, they are welcome to do so.

As you mentioned, it is important for Canadians and the industry to benefit as much as possible from the current alert system. That said, could you tell us a bit about the awareness-raising campaigns that exist to ensure that this system is truly effective?

Mr. Tanguy: Thank you. I will let my colleague Martin Joyal give you more details. First of all, the awareness-raising campaign for the Alert Ready system has already happened at Public Safety Canada. At the same time, we're working with Pelmorex in order to organize an awareness-raising campaign. We are investing time and resources with that company to prepare the system for wireless accessibility and ensure that Canadians can understand the alert that is being transmitted by text or by call.

It is important to have an awareness-raising campaign so that Canadians can think about what these alerts mean for them. Receiving an alert is important, but taking action is just as important.

For example, we saw this recently with the tsunami alert in British Columbia. Indigenous communities received the alert, but our emergency management colleagues in British Columbia also decided to call them on the phone directly. As of April 6, we will have wireless capability. We want Canadians to be aware of that. It will be a way to disseminate information more broadly and to mobilize people so that no one is caught off guard. The Pelmorex representatives told you that we will be able to do this all by April, but that won't necessarily be possible, because there are technical details that need to be resolved. Will users be able to use this new capacity at that time?

Mr. Joyal: At the risk of repeating what's already been said, a system is being prepared that would have the capability to transmit to wireless devices as of April. However, there's work to be done on the ground in terms of awareness, and mobilizing people. This is almost a societal responsibility and everyone has a role to play when there is an emergency. The time when the emergency is happening is not the time to be raising awareness. Everything that can be done in advance is good. Furthermore, the alerts will be able to reach much further. It's obvious that there is much more work to do in terms of raising awareness. Our management and coordination teams are working closely with

avertissements pour « diffusion immédiate », ce qui représente un petit pourcentage de l'ensemble de nos avertissements.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci pour cette excellente réponse.

Le sénateur McIntyre : Encore une fois, ma question s'adresse à M. Tanguy, mais si MM. Joyal ou Macdonald veulent y répondre, ils sont les bienvenus.

Comme vous l'avez mentionné, il est important que la population canadienne et l'industrie bénéficient de tous les avantages possibles du système d'alerte actuel. Cela dit, pouvez-vous nous parler un peu des campagnes de sensibilisation en cours afin de veiller à ce que le système soit bel et bien en place?

M. Tanguy : Merci. Je me tourne vers mon collègue Martin Joyal qui pourra vous donner des précisions. Tout d'abord, la campagne de sensibilisation du système En alerte a déjà eu lieu à Sécurité publique Canada. En même temps, nous travaillons avec Pelmorex afin d'organiser une campagne de sensibilisation. Nous investissons temps et ressources avec cette société pour préparer le système à l'accessibilité du sans-fil et pour s'assurer que les Canadiens seront en mesure de comprendre l'alerte qui leur sera transmise par le biais d'un texto ou d'un appel.

Il est important de mener une campagne de sensibilisation pour que les Canadiens puissent réfléchir à ce que signifie une alerte pour eux-mêmes. Recevoir une alerte c'est important, mais prendre des actions l'est tout autant.

Par exemple, on l'a vu récemment avec l'alerte au tsunami en Colombie-Britannique. Les communautés autochtones recevaient l'alerte, mais nos collègues responsables des urgences en Colombie-Britannique ont également décidé de leur téléphoner directement. À compter du 6 avril, nous aurons la capacité d'y aller avec le sans-fil. Nous souhaitons mettre au courant tous les Canadiens. Il s'agira d'une diffusion plus large afin de mobiliser la population pour que ce ne soit pas une surprise pour personne. Les représentants de Pelmorex vous ont dit que nous aurons la capacité de faire le tout en avril, mais ce ne sera pas nécessairement possible, car des détails techniques doivent être réglés. Les utilisateurs pourront-ils se servir de cette capacité à ce moment-là?

M. Joyal : Au risque de répéter ce qui a déjà été dit, un système se prépare sur la capacité d'émettre sur les engins sans-fil à compter d'avril prochain. Cependant, il y a du travail à faire sur le terrain en matière de sensibilisation, de mobilisation populaire. C'est une responsabilité quasi sociétale et tout le monde a un rôle à jouer dans une situation d'urgence. Ce n'est pas quand il y a une urgence qu'il faut éduquer. Tout ce qui peut être fait en amont est du travail dans le bon sens. De plus, l'étendue ou la portée des alertes sera beaucoup plus grande. Il va de soi qu'un travail d'éducation reste à faire. Nos équipes de gestion et de concertation travaillent de très près avec Pelmorex, les

Pelmorex, the provinces and territories to prepare this public awareness campaign.

Mr. Tanguy: We also need to be able to tailor our message to different communities. Indigenous communities are all important, but we need to be able to reach them. We are continuing to work at a federal-provincial-territorial level, notably when it comes to emergency management. We are very proud to say that we are working closely with all five national indigenous organizations in order to engage them as of right now and receive their feedback on how we should proceed.

Senator McIntyre: As I said earlier, these alerts are created and broadcast by federal-provincial-territorial organizations that deal with emergency management, and then they are sent out through a secure system. If I understood correctly, the end distributors, including wireless service providers, are involved, and the alerts are sent out to people via various media.

If that summary is correct, all of these organizations seem to be working well together, not just individually, but also collectively. Is that not true?

Mr. Tanguy: Absolutely. That's why I wanted to mention the basic issue of collaboration in my opening statement. Everyone has some degree of responsibility. If the provinces and territories each worked in their own corner without coming to the table, there would be problems with the private sector. We have an excellent relationship with Pelmorex, particularly as regards the licence renewal. All of the provinces and territories have come to the table and we made some observations in the context of Pelmorex's licence renewal. For instance, we said there should be better governance, the goal being a structure that is much more focused on decision making, that takes the system infrastructure into account, that is more transparent, and that seamlessly transmits information on how to improve the system for the benefit of all parties.

[English]

Senator McIntyre: Mr. Macdonald, you're the Executive Director of the Meteorological Services of Canada. Thank you for the comments you made a while ago. Is there anything else you wish to add which would be affecting your department?

Mr. Macdonald: Our situation is unique compared to the provinces. We've been an alerting agency since 1871. The weather service was created to alert the public to dangerous weather situations, and we have a large number of channels that we do issue alerts on and have for all that time. We've grown the number of channels as technology has changed.

provinces et les territoires à préparer cette campagne de sensibilisation.

M. Tanguy : Il faut également être capable d'adapter notre message aux différentes communautés. Les communautés autochtones sont tout aussi importantes, mais il faut être capable de les rejoindre. Nous poursuivons nos efforts en ce moment à la table fédérale-provinciale territoriale, notamment en ce qui concerne la gestion des urgences. Nous sommes très fiers de dire que nous travaillons étroitement avec l'ensemble des cinq organisations nationales autochtones de façon à pouvoir les faire participer dès maintenant et avoir leurs commentaires quant à notre façon de procéder.

Le sénateur McIntyre : Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, les alertes sont créées et diffusées par les organismes fédéraux-provinciaux territoriaux de gestion des urgences puis envoyées par un système sécurisé. Si j'ai bien compris, les distributeurs de fin de ligne, y compris les fournisseurs de service sans-fil, sont impliqués et c'est envoyé sur divers médias au public.

Selon cette synthèse, tous ces organismes semblent bien travailler ensemble, non seulement individuellement, mais collectivement aussi, n'est-ce pas?

M. Tanguy : Tout à fait. C'est pour cette raison que j'ai voulu mentionner l'aspect fondamental de collaboration dans mon discours d'ouverture. Tout le monde a une partie de responsabilités. Si les provinces et les territoires travaillaient chacun de leur côté, sans venir à la table, on aurait des problèmes avec le secteur privé. Nous avons une excellente relation avec Pelmorex et également dans le contexte du renouvellement de la licence. L'ensemble des provinces et des territoires sont venus à la table et nous avons formulé des commentaires dans le contexte du renouvellement de la licence de Pelmorex. Par exemple, en exprimant la volonté d'avoir une meilleure gouvernance, beaucoup plus axée sur une prise de décision, qui prend en compte l'infrastructure du système, qui fait preuve de plus de transparence, et qui transmet avec fluidité l'information sur les améliorations à apporter au système avec l'ensemble des joueurs.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Monsieur Macdonald, vous êtes directeur général du Service météorologique du Canada. Merci pour votre exposé. Souhaiteriez-vous rajouter quelque chose concernant votre ministère?

M. Macdonald : Notre situation est unique par rapport aux provinces. Nous sommes une agence d'alertes depuis 1871. Le service météorologique a été créé pour envoyer des avertissements au public à propos de situations météorologiques dangereuses. Pour ce faire, nous avons une panoplie de postes sur lesquels nous émettons des avertissements. Ces postes sont disponibles en tout temps. Bien sûr, nous avons augmenté le

This is a new opportunity for us. It's an additional one. Particularly going to wireless will be very effective for reaching people where they are. When I joined the service in the 1970s, we relied heavily on wire service and getting the message out to broadcasters. That was the primary method that people used to get alerts. Now we've got many more channels. We're on Twitter, we're on email, and we're on the Alert Ready system on broadcasters. It's another arrow in our quiver in terms of getting the message out, and it will be particularly effective for those urgent alerts, the ones that result in a broadcast interruption. We find it an effective system. It will increasingly be so when it goes to wireless for those really urgent types of alerts, and it seems to work well from our perspective.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Tanguy, don't you think that in trying to incorporate a more modern system of alerts, it will be more complicated than turning on the good old siren, which every person in town can hear? Is this new sophisticated system actually the most efficient one?

Mr. Tanguy: Thank you, senator. Recently, when I was talking with my deputy minister, he also mentioned those good old sirens. I see the approach as complementing the status quo. Yes, our methods are becoming more sophisticated, but by going wireless, we are adding something. We are potentially reaching more people. For me, it's an enhancement. Organizations like the Red Cross will have their applications, they will pick up on national alerts and retransmit them. That's another example of enhancement. However, in April, by having a single system—

[English]

You have a one-stop shop that validates and confirms the information, and then you ensure the quality and that it's done the right way. I think that's where the benefits are in expanding it to wireless.

The Chair: I wish to follow up on the move to wireless. Have you done any research around information overload? We certainly get a lot on phones. Everybody wants to reach you and tell you something. How do you ensure that the public picks up the alert in a way that they need to and that it has the immediacy that they need?

nombre de postes à notre disposition grâce à l'évolution de la technologie.

Nous nous retrouvons maintenant face à de nouveaux débouchés. La mise à jour d'un système sans fil sera très efficace pour rejoindre les Canadiens où qu'ils soient. Lorsque je suis arrivé au Service météorologique du Canada dans les années 1970, nous dépendions énormément du service télégraphique. Nous envoyions le message aux diffuseurs. C'était la principale façon d'envoyer les avertissements aux citoyens. Désormais, nous avons nettement plus de plateformes. Nous sommes présents sur Twitter, nous nous servons du courriel et nous prenons part au système En Alerte des diffuseurs. Nous ajoutons une nouvelle corde à notre arc en matière de diffusion de messages. Ce sera particulièrement efficace pour les avertissements d'urgence qui nécessitent une interruption de la diffusion. Nous estimons que c'est un système efficace qui le sera davantage lorsque ces avertissements très urgents seront transmis par le système sans fil. Selon nous, le système semble bien fonctionner.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ne croyez-vous pas, monsieur Tanguy, qu'à vouloir intégrer les alertes à des moyens plus modernes cela ne complique pas la tâche en comparaison à la bonne vieille sirène que tous les citoyens de la ville entendaient? La sophistication des moyens est-elle la solution la plus envisageable pour son efficacité?

M. Tanguy : Je vous remercie, sénateur. Je dois dire que, dernièrement, lors d'une discussion avec mon sous-ministre, il m'a relaté la bonne vieille sirène lui aussi. Je vois l'approche comme étant une complémentarité des choses. Oui, nous devenons plus sophistiqués, mais en allant avec le sans-fil, nous ajoutons un complément. Nous élargissons le nombre de personnes qui pourront en bénéficier. Je le vois comme un complément. Des organismes comme la Croix-Rouge mettront en place des applications, reprendront les alertes nationales et les redirigeront de leur côté. Voici un autre exemple de complémentarité. Toutefois, ce qu'on va avoir au mois d'avril, c'est que, en ayant un seul système...

[Traduction]

On peut valider et confirmer l'information en un seul endroit, et cela permet d'assurer la qualité et de veiller à ce que les choses soient faites correctement. Je crois que c'est l'avantage d'étendre le service au sans-fil.

La présidente : J'aimerais poursuivre sur la question du système sans fil. Avez-vous fait des recherches sur la surdose d'informations? Nous recevons assurément beaucoup de choses sur nos téléphones. Tout le monde veut nous contacter et nous dire quelque chose. Comment s'assurer que le public reçoive l'alerte comme il se doit, et ce, de façon immédiate?

Mr. Tanguy: Madam Chair, I'm not aware of any analysis or research. I would turn to my colleague from Environment and Climate Change Canada on whether there has been any analysis on the phenomenon of information overload.

Mr. Macdonald: I'm not sure you would call it a formal study, but certainly the experience of the Alert Ready system, when it first came out in the broadcast world, was an interesting experience for us, and there was a perception of overload, with too many alerts going out all at once or programming being interrupted frequently. That was in particular as a result of our weather warnings because they were updated frequently and continued to interrupt. We refined the rules within the system to determine what was "broadcast immediate" and what wasn't, so that minor updates weren't doing that. So it is important.

We look at what's going on in other countries, from the risk of overload to the risk of people not paying attention because there's been too many. It is certainly a serious concern.

Our colleagues from the industry will be able to talk more about the way it will be implemented on wireless, but they will be unique notifications, not like the notifications you get today for advertising, for example, or because you have a subscription to something. It will be a unique type of notification.

We have been working, particularly since the CRTC decision of last year, to refine the rules within our system so that we don't over alert and so that the methods we use are appropriate for the medium. The broadcasters and the wireless are different. The wireless is much more geotargeted. The capacity to target a very specific area is quite different. With the broadcasters, you have quite large footprints, and you try not to over alert when a tornado warning, for example, is moving through a broadcast area. You would approach it differently.

So we are aware of it. It's definitely something we're conscious of. We're trying to adjust our system so that we don't create that problem of people turning them off or ignoring the warnings.

The Chair: I think there must be some other experience in other countries where they've assessed it at some point. If you travel to Florida, you'll see Silver Alerts endlessly. So the question is at what point do people not pay attention anymore? I think going forward that will be important to take into consideration.

Senator Richards: Thank you. I know this has been gone over before, but the more complex this is and the more avenues there are to get the alerts out, the more chances there are that it

M. Tanguy : Madame la présidente, je ne suis au courant d'aucune analyse ou recherche. Je poserais la question à mon collègue d'Environnement et Changement climatique Canada de savoir s'il y a eu des analyses sur le phénomène de surdose d'informations.

M. Macdonald : Je ne sais pas si on peut appeler cela une étude formelle, mais il est clair que l'expérience du système En Alerte a été une expérience intéressante pour nous lorsqu'on en a fait l'expérience dans le monde des diffuseurs. Il y a eu une perception de surdose d'informations, parce que trop d'alertes sortaient en même temps et que la programmation devait être interrompue fréquemment. Cela a notamment été le résultat de nos alertes météo parce qu'elles étaient mises à jour fréquemment et continuaient d'interrompre la programmation. Nous avons redéfini les règles de notre système pour déterminer ce qui devait être diffusé immédiatement et ce qui ne devait pas l'être de façon à ce que les mises à jour mineures ne soient pas diffusées immédiatement. C'est donc important.

On observe ce qui se passe dans d'autres pays, allant du risque de surdose d'informations au risque que les gens ne portent pas attention parce qu'il y en a trop. C'est certainement une préoccupation.

Nos collègues de l'industrie pourront vous parler davantage de la façon dont ce système sans fil sera mis en place, mais ce sera des notifications uniques, différentes des notifications que vous recevez aujourd'hui pour la publicité, par exemple, ou parce que vous avez un abonnement. Ce sera un type de notification unique.

Depuis la décision du CRTC de l'an dernier, nous travaillons à redéfinir les règles de notre système pour ne pas envoyer trop d'alertes et pour que les méthodes que nous utilisons soient appropriées pour le médium choisi. Les diffuseurs et le sans-fil sont différents. Le sans-fil peut être davantage géociblé. La capacité de cibler une zone spécifique est plutôt différente. Avec les diffuseurs, on a une portée très large, et on essaie de ne pas suralerter lorsque, par exemple, un avertissement de tornade passe par une zone de diffusion. L'approche est différente.

Donc, nous sommes au courant. C'est clairement quelque chose dont nous sommes conscients. Nous essayons d'ajuster notre système pour ne pas créer un problème où les gens ignorent les alertes ou les éteignent.

La présidente : Je crois qu'il y a peut-être d'autres expériences dans d'autres pays qu'on peut évaluer à ce stade. Si vous voyagez en Floride, vous verrez sans cesse des Alertes Silver. La question est donc de savoir à partir de quel moment les gens ne portent plus attention. Je crois qu'il sera important de garder cela à l'esprit à l'avenir.

Le sénateur Richards : Merci. Je sais qu'on en a parlé plus tôt, mais plus le système est complexe et plus il y a de façons de recevoir les alertes, plus il y a de chances que ces alertes soient

will be hacked and fooled with. And if it is, then there are more chances of a hacker creating panic in the provinces and territories. I'm wondering how that can be resolved. Can you resolve that? Can you have certainty that that wouldn't happen after April 6?

Mr. Tanguy: Thank you, senator. You don't need a hacker to create panic. If you look at what happened in Hawaii, there were no hackers involved. The ballistic missile alert was an unfortunate event.

On that front, I would say training is so important. I know it may sound trivial, but making sure that we're working together to have the right tools to focus on uniform training, that people are getting access to the tools on this, is a critical aspect.

As I said, jurisdictions have the responsibility to put in place security measures to guarantee and validate information and to limit access. That's another tool. It's very hard to guarantee this, senator, since the role of Public Safety is to work with partners or the users and have agreements in place. I think some efforts are being made to prevent this from happening.

The Chair: Are there any other questions, senators?

Gentlemen, let me take the opportunity to thank you very much for appearing before the committee and for the information you have shared with us for the purpose of our study. It's greatly appreciated.

Mr. Tanguy: One last thing, Madam Chair. Your questions on information overload are excellent. We're responsible for the Public Alerting Working Group at the federal level, so we'll ask these questions because they are very good questions. We'll get back to the committee if any work has been done on that front. I will confess to my ignorance on this point, but we will do more research and get back to the committee on that.

The Chair: Thank you very much. We appreciate it.

Senators, in our final panel today, we will continue to examine the emergency alert system. We're pleased to welcome representatives of two wireless service providers. From Rogers Communications Inc., we welcome David Watt, Senior Vice-President, Regulatory and Chief Privacy Officer; and Gerry Thompson, Senior Manager, Wireless Regulation. And from TELUS Communications, we welcome Eric Edora, Director, Regulatory Affairs; and Carreen Unguran, Senior Regulatory Advisor.

piratées ou trafiquées. Et si c'est le cas, il y aura plus de chances qu'un pirate informatique sème la panique dans les provinces et les territoires. Je me demandais comment cela peut être résolu. Peut-on résoudre ce problème? Avez-vous la certitude que cela ne se produira pas après le 6 avril?

M. Tanguy : Merci, sénateur. On n'a pas besoin d'un pirate informatique pour semer la panique. Pensez à ce qui s'est passé à Hawaii : il n'y avait pas de pirate informatique. L'alerte aux missiles balistiques fut un événement malheureux.

À ce sujet, je dirais que la formation est importante. Je sais que cela peut paraître trivial, mais nous devons nous assurer de travailler ensemble avec les bons outils afin d'offrir de la formation uniforme et de donner aux gens l'accès aux outils appropriés. C'est un aspect crucial.

Comme je l'ai dit, les différentes administrations ont la responsabilité de mettre en place des mesures de sécurité pour garantir et valider l'information et en limiter l'accès. Il s'agit d'un autre outil. Il est très difficile de garantir cela, sénateur, puisque le rôle de la sécurité publique est de travailler avec les partenaires ou les utilisateurs et de mettre en place des accords. Je crois que certains efforts sont mis en place pour prévenir ce genre de chose à l'avenir.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions, sénateurs?

Messieurs, je tiens à vous remercier d'être venus témoigner devant le comité et de l'information que vous avez partagée avec nous dans le cadre de notre étude. Nous vous en savons gré.

M. Tanguy : Une dernière chose, madame la présidente. Vos questions sur la surdose d'informations sont excellentes. Nous sommes responsables du Groupe de travail sur les alertes au public au niveau fédéral, nous poserons donc ces questions parce que ce sont de très bonnes questions. Nous reviendrons au comité si du travail a été fait à ce sujet. Je dois admettre que je l'ignore, mais nous ferons plus de recherches et nous vous reviendrons sur ce point.

La présidente : Merci beaucoup. Nous vous en savons gré.

Sénateurs, dans la dernière partie de notre réunion d'aujourd'hui, nous allons continuer d'examiner le système d'alerte d'urgence. Nous sommes heureux de recevoir des représentants de deux fournisseurs de services sans fil. De Rogers Communications Inc., nous accueillons David Watt, premier vice-président, Affaires réglementaires, et chef de la protection de la vie privée, et Gerry Thompson, chef principal, Affaires des entreprises de services locaux concurrentiels. De TELUS Communications, nous recevons Eric Edora, directeur, Affaires réglementaires, et Carreen Unguran, conseillère principale, Affaires réglementaires.

Mr. Watt and Mr. Edora, we will now hear your opening comments, and after that we'll go through a series of questions.

David Watt, Senior Vice-President, Regulatory and Chief Privacy Officer, Rogers Communications Inc.: I'm David Watt. To my right is Gerry Thompson, as you indicated. In addition to his position at Rogers, Gerry is also the Chair of the CRTC Interconnection Steering Committee, the CISC I think you heard about last week from the CRTC. Gerry chairs the Business Process Working Group. The CISC is a group with representatives from all the major Canadian telephone companies that works together as required to establish the processes by which regulatory directives are implemented.

Before I begin the rest of my remarks, you'll notice in the document that there are a large number of long specification titles of associations, et cetera. You heard many of them last week. To save some time, I don't intend to repeat them. We put them in the document so that you have them there if you wish to go and search those actual documents.

We're pleased to appear before the Senate committee to answer your questions about the upcoming Wireless Public Alerting Service, or WPAS, which will form part of Canada's emergency warning system.

Rogers has for many years been a strong supporter of the effort to launch and expand public alerting in Canada. Several years ago, Rogers began preparing for WPAS by monitoring U.S. deliberations and their specifications development. We also worked with Industry Canada on two proof-of-concept technical trials of the cell broadcast feature, which is a key building block of WPAS. In addition, as a broadcaster, Rogers launched public alerting on its cable television over-the-air television station and radio platforms on March 31, 2015. This background work helped us to participate in the commission's consultation on wireless public alerting in 2016.

The CRTC's decision in 2017 directed wireless service providers to implement wireless public alerting capability on their long-term evolution, LTE, wireless networks by April 6, 2018.

Despite the various challenges, Rogers is pleased to report that we are on track toward meeting the CRTC network-ready date of April 6, 2018. Following the policy release, we worked aggressively to add the WPAS capability to our national wireless LTE network. It is a huge task to graft a service such as WPAS onto our national LTE network, which covers 96 per cent of the

Monsieur Watt et monsieur Edora, nous allons maintenant entendre vos remarques liminaires. Nous passerons ensuite à la période des questions.

David Watt, premier vice-président, Affaires réglementaires et chef de la protection de la vie privée, Rogers Communications Inc. : Je m'appelle David Watt. À ma droite se trouve Gerry Thompson, comme vous l'avez indiqué. En plus de son poste chez Rogers, Gerry est également président du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion (CDCI). Je crois que vous avez entendu le CRTC la semaine dernière. Gerry préside le groupe de travail Plan de travail (GTPT). Le CDCI est un groupe de représentants de toutes les grandes compagnies de téléphone canadiennes qui travaillent ensemble comme il est requis pour établir les processus par lesquels des directives réglementaires sont mises en application.

Avant de passer au reste de mes commentaires, vous remarquerez dans le document qu'il y a un très grand nombre de titres d'associations. Vous en avez entendu un certain nombre la semaine dernière. Pour sauver du temps, je n'ai pas l'intention de les répéter. Je les ai insérés dans le document pour qu'ils soient disponibles si vous souhaitez chercher dans ces documents.

Nous sommes heureux de comparaître devant ce comité sénatorial afin de répondre à vos questions au sujet du Service d'alerte sans fil au public (SASFP), qui sera intégré au système canadien d'alerte en cas d'urgence.

Depuis de nombreuses années, Rogers soutient ardemment les efforts déployés pour le lancement et l'expansion d'un système d'alerte au public au Canada. Il y a plusieurs années, Rogers a commencé à se préparer pour le SASFP en suivant de près les délibérations des États-Unis et le développement des spécifications. Nous avons également travaillé avec Industrie Canada à deux essais techniques de « validation de principe » de la fonction de diffusion cellulaire, qui est un élément clé du SASFP. De plus, à titre de diffuseur, Rogers a lancé un service d'alerte au public pour son service du câble, ses chaînes de télévision accessibles par voie hertzienne et ses plateformes radio le 31 mars 2015. Ce travail préliminaire nous a aidés à participer aux consultations de la commission sur le service d'alerte sans fil au public en 2016.

La décision du CRTC rendue en 2017 a contraint les fournisseurs de service à mettre en œuvre une fonction d'alerte sans fil au public sur le réseau sans fil LTE — soit le réseau de technologie d'évolution à long terme — au plus tard le 6 avril 2018.

En dépit des divers défis, Rogers est heureuse de déclarer qu'elle est sur la bonne voie pour répondre aux critères de préparation du réseau du CRTC avant le 6 avril 2018. Après le lancement de la politique, nous avons multiplié les efforts pour intégrer la fonctionnalité de services d'alerte sans fil au public à notre réseau LTE. Greffer un service comme le SASFP à notre réseau LTE national, lequel rejoint 96 p. 100 de la population

Canadian population, all the while maintaining quality service to over 10.5 million wireless subscribers.

As an aside, Mr. Macdonald earlier today mentioned the geolocation specificity of wireless public alerting. We have 8,000 base stations distributed across the country with towers. Each one had to have this software put into it. To Mr. Macdonald's point, each of those 8,000 base stations has three sectors that the signal radiates from, so fully 24,000 sectors, and we can target an alert to one of those 24,000 sectors, so very geospecific.

While we were not mandated to do so, Rogers is proud to tell you that we will deploy WPAS over our 3G network as well. As a result, the LTE mobile devices that are WPAS-capable will fall back to 3G, if required, and 3G customers, or people on 3G, will be able to receive alerts when operating on that network. This will provide, at the fringes, more emergency alerting to Canadians.

As you're already aware, deployment of WPAS also requires WPAS-capable mobile devices. A mobile device requires two things to make it WPAS-capable — the cell broadcast feature switched on and the WPAS software which provides a unique Canadian branding of the emergency alert.

What makes the WPAS alert message so effective is that it is very different from common text messages and other data-related services like Messenger. WPAS software provisions the mobile device with a unique display, audible tone and vibration cadence, which contribute to or establish the authenticity of the alert.

This special alert enforcement was requested by SOREM to provide the Canadian public with a unique and recognizable emergency alert that shares characteristics with the alerts on AM/FM radio, television and cable. Rogers helped develop and ratify the LTE alerting specification. This specification was necessary to add the Canadian component to the U.S. standards to form a bundle of standards that the wireless device manufacturers reference. We use the specifications as a technical requirement that we send to vendors for new handsets.

The CRTC's decision requires that by April 6, 2018, 50 per cent of devices for sale must be WPAS-capable, including at least one handset for zero dollars when taken with a service, and at least one accessible handset.

We will comfortably meet these requirements and are well on our way toward meeting the April 6, 2019, requirement of 100 per cent of the devices for sale to be WPAS-compatible.

canadienne, tout en maintenant la qualité du service offert à plus de 10,5 millions d'abonnés sans fil, est une tâche colossale.

Un peu plus tôt, M. Macdonald a parlé de la précision de la géolocalisation du service d'alerte sans fil au public. Nous avons 8 000 stations de base équipées de tours distribuées un peu partout au pays. Nous avons donc dû installer ce logiciel sur chacune de ces tours. Pour revenir à ce que M. Macdonald disait, chacune des 8 000 stations de base émet des signaux vers trois secteurs différents. Donc au total, ce sont 24 000 secteurs dans lesquels nous pouvons diriger une alerte. Il y a donc un grand degré de précision dans la géolocalisation.

De plus, bien que Rogers n'ait pas été mandatée de le faire, nous sommes heureux de vous annoncer que nous déploierons le SASFP sur notre réseau 3G également. Par conséquent, nos appareils sans fil LTE compatibles avec le SASFP pourront également recevoir des alertes lorsqu'ils seront connectés à notre réseau 3G. Ainsi, un plus grand nombre de Canadiens pourront recevoir les alertes d'urgence.

Comme vous le savez déjà, le déploiement du SASFP exige également des appareils sans fil compatibles avec ce service. Pour qu'un appareil sans fil soit compatible avec le SASFP, la fonction de diffusion cellulaire doit être activée et le logiciel du SASFP, qui indique de façon unique l'origine canadienne des alertes d'urgence, doit être installé.

Ce qui fait l'efficacité des messages d'alerte du SASFP est qu'ils sont très différents des messages textes communs et des autres services liés aux données, comme Messenger. Le logiciel du SASFP munit l'appareil sans fil d'un affichage, d'une tonalité et d'une vibration unique qui contribuent à prouver l'authenticité de l'alerte.

Ce format d'alerte spéciale a été demandé par les CSRGU afin d'offrir au public canadien une alerte d'urgence unique et reconnaissable dont les caractéristiques sont les mêmes que celles des alertes émises pour les services de radio AM-FM, de télévision et de câblodistribution. Rogers a contribué à la rédaction et à la ratification de la spécification d'alerte LTE. Cette spécification était nécessaire pour ajouter le composant du SASFP canadien aux normes américaines afin de former un ensemble de normes auxquelles les fabricants d'appareils sans fil peuvent se référer. Nous utilisons ces spécifications en guise d'exigence technique que nous envoyons aux fournisseurs pour les nouveaux appareils.

La décision du CRTC exige que d'ici le 6 avril 2018, 50 p. 100 des appareils mis en vente soient compatibles avec le SASFP, y compris au moins un appareil à zéro dollar dans le cadre d'une offre groupée grand public et au moins un appareil doté de fonctions d'accessibilité.

Nous satisferons ces exigences sans peine, et nous sommes sur la bonne voie pour répondre aux critères du 6 avril 2019, soit la compatibilité au SASFP de 100 p. 100 des appareils mis en

Lastly, we will not increase our monthly price plans because of WPAS. Alerts will be sent to our wireless subscribers free of charge.

Consumer outreach is the third important ingredient to service implementation. Rogers has participated in the public awareness working group tasked with preparing a national consumer education plan. The plan is currently under review by the commission. It proposes a number of outreach mechanisms, such as text messages to each subscriber, annual bill messages, and website information that will include frequently asked questions.

Rogers is therefore on track to deliver this key service. Along with work currently being undertaken to implement next-generation 911, Rogers is cooperating with emergency service providers across the country to better ensure the safety of Canadians.

Thank you for the opportunity to participate in this committee, and we're happy to answer your questions.

Eric Edora, Director, Regulatory Affairs, TELUS Communications: Thank you, Madam Chair and senators. I am Eric Edora, Director of Regulatory Affairs at TELUS. With me is Carreen Unguran, Senior Director at TELUS.

We thank the Standing Senate Committee on National Security and Defence for the opportunity to appear today. I'm pleased to discuss TELUS's role in Canada's wireless public alerting system.

Whether it's connecting 13 million Canadians from coast to coast through our wireless or wireline networks, or through leveraging the power of the Internet to enhance health care across the country, TELUS is committed to positioning Canada for success in a modern, connected global society and driving better economic, social and health outcomes for all Canadians.

To make these outcomes a reality, we have invested heavily in digital technology infrastructure: \$147 billion since 2000. We build in rural and urban communities, and we understand that our networks can help to bridge the digital divide.

We recognize our role in important public safety connectivity initiatives such as Canada's wireless public alerting system. With wireless alerts, critical emergency information will be disseminated in a quick and reliable manner right into the hands of Canadians. This adds to the alert distribution that already occurs, because Canadians already receive alerts via radio, television and other means.

vente. Enfin, nous n'augmenterons pas les prix de nos forfaits mensuels en raison du SASFP. Les alertes seront envoyées à nos abonnés du service sans fil gratuitement.

La mobilisation de la clientèle est le troisième facteur en importance dans le cadre de la mise en œuvre d'un service. Rogers a participé au groupe de travail sur la sensibilisation du public chargé d'élaborer un plan national d'éducation des consommateurs. Le plan fait actuellement l'objet d'un examen par la commission. Il propose de nombreux mécanismes de sensibilisation, comme des messages textes à chaque abonné, des messages annuels sur facture et de l'information sur le site web qui comprendra notamment des foires aux questions.

Par conséquent, Rogers est sur la bonne voie pour offrir ce service clé. En plus des efforts qu'elle déploie actuellement pour la mise en œuvre des services 9-1-1 des prochaines générations, Rogers coopère avec les fournisseurs de services d'urgence nationaux pour améliorer la sécurité des Canadiens.

Merci de nous avoir donné l'occasion de participer aux délibérations du comité. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Eric Edora, directeur, Affaires réglementaires, TELUS Communications : Merci, madame la présidente, et merci aux sénateurs. Je m'appelle Eric Edora, je suis directeur des Affaires réglementaires à TELUS. Je suis accompagné de Carreen Unguran, conseillère principale à TELUS.

Nous remercions le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense de nous donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je suis heureux de parler du rôle de TELUS à l'égard du système d'alerte sans fil au public du Canada.

Que ce soit en connectant 13 millions de Canadiens d'un océan à l'autre grâce à nos réseaux filaires et mobiles ou en exploitant la puissance d'Internet pour améliorer les soins de santé à l'échelle du pays, TELUS s'engage à favoriser la réussite du Canada dans une société mondiale, moderne et branchée, à générer des retombées socioéconomiques positives et à améliorer la santé des Canadiens.

À ces fins, nous avons fait d'importants investissements dans l'infrastructure des technologies numériques, soit 147 millions de dollars depuis 2000. Nous bâtissons cette infrastructure dans les collectivités urbaines et rurales, et nous comprenons que nos réseaux aident à combler le fossé numérique.

Nous reconnaissons notre rôle dans le cadre d'initiatives liées à la connectivité visant à assurer la sécurité du public, comme le système d'alerte sans fil au public du Canada. Les alertes sans fil sont un moyen rapide et fiable de transmettre des renseignements urgents et cruciaux aux Canadiens. Ces alertes s'ajoutent à celles que les citoyens reçoivent déjà par l'intermédiaire de la radio, de la télévision et d'autres moyens.

Wireless public alerts will use a technology called cell broadcast and will run on the latest wireless technology, long-term evolution or LTE. Over 90 per cent of Canadians live within range of an LTE network. Also, a wireless alert can be programmed so that it is delivered only to those wireless towers in the area directly affected by the emergency. All compatible wireless devices that are powered on and within the targeted area will receive the alert.

As required by the CRTC, TELUS will be ready to issue wireless alerts by April 6, 2018.

TELUS is also an important partner in the comprehensive public awareness campaign to educate Canadians about the launch of wireless public alerting. TELUS will provide information about the alerting system to its customers through text and bill messages. Because this is a wireless system, this is the best way to reach customers about wireless public alerting. We will also equip our employees with clear and up-to-date information about the system, and they stand ready to field questions from customers.

Finally, wireless networks, the networks that make wireless alerting possible, are built on spectrum. These are the airwaves that transmit wireless signals. Good public policy demands well-designed spectrum options that enable service providers with a track record of investment to have reasonable and fair access to spectrum. Access to spectrum is also fundamental to the creation of an advanced public safety network in Canada for Canada's first responders.

We will be watching the outcome of the 600 megahertz spectrum auction framework closely. We are concerned that the proposed framework currently under consideration will have implications for the timely deployment of spectrum, especially in rural communities.

We thank you for the opportunity to speak to you today about the wireless public alerting system. We are pleased to answer any questions that the committee might have.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you to our witnesses for their presentation. I am not convinced that cell phone users will read every single message they receive, because they get so many of them.

We asked you to create a mobile network and you did so. To what extent were you involved with the content of the messages? In your discussions, did you identify certain alerts that seem superfluous?

Les alertes sans fil au public seront transmises par diffusion cellulaire et feront appel à la plus récente technologie mobile, soit la technologie d'évolution à long terme, ou LTE. Plus de 90 p. 100 des Canadiens habitent dans une région couverte par un réseau LTE. De plus, une alerte sans fil peut être programmée de façon à être acheminée uniquement aux tours cellulaires de la région touchée par une situation d'urgence. Tous les appareils mobiles compatibles et allumés dans la région ciblée recevront l'alerte.

TELUS sera prête à transmettre des alertes sans fil d'ici le 6 avril 2018, comme l'exige le CRTC.

TELUS est aussi un important partenaire dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation du public visant à informer les Canadiens du lancement du système d'alerte sans fil au public. Nous fournirons de l'information sur le système d'alerte aux clients par texto et par l'intermédiaire de messages sur la facture. Étant donné qu'il s'agit d'un système sans fil, voilà la meilleure façon de renseigner les clients au sujet du système d'alerte sans fil au public. Les employés auront aussi accès à des renseignements clairs et à jour sur le système afin d'être prêts à répondre aux questions des clients.

Enfin, les réseaux mobiles qui rendent la transmission d'alertes sans fil possible sont basés sur un spectre, c'est-à-dire les ondes qui transmettent les signaux sans fil. Une bonne politique publique comprend des ventes aux enchères adéquates qui permettent aux fournisseurs de services qui ont une excellente feuille de route en matière d'investissement d'avoir un accès équitable au spectre. Un tel accès est essentiel à la création d'un réseau de sécurité publique évolué pour les premiers répondants au Canada.

Nous surveillerons de près les résultats de la vente aux enchères de la bande de 600 MHz. Nous craignons que le cadre proposé et actuellement à l'étude ait des répercussions sur la rapidité de déploiement du spectre, surtout dans les collectivités rurales.

Merci de nous avoir donné l'occasion de discuter avec vous du système d'alerte sans fil au public. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités de leur présentation. Je ne suis pas convaincu que les utilisateurs de téléphones mobiles voudront prendre connaissance de tous les messages qui leur seront envoyés, car ils en reçoivent beaucoup.

On vous a demandé de créer un réseau mobile et vous l'avez fait. Quel a été votre droit de regard sur le contenu des messages? Dans vos discussions, avez-vous identifié certaines alertes qui ne vous semblent pas nécessaires de diffuser?

[English]

Mr. Watt: I will take the first crack at that. Actually, we have no oversight into the actual preparation of the message; we are the transmission vehicle by which the message is distributed to Canadians. We do not assess the message to see whether we believe it should go out. That's certainly not our role. We're not in a position to make that decision. That is for the emergency alerting authorities. We are the transmission vehicle.

The second part of your question was the number of messages that people receive today. I'll ask Gerry to speak to that, but these are messages that would be unlike the other messages that you would receive on your wireless device. This message would take over your screen; it would have an alert sound; it would have a vibration that would be unique to that message.

Gerry Thompson, Senior Manager, Wireless Regulation, Rogers Communications Inc.: David is correct. With the emergency alert message, the WPAS message, the tone is familiar; it's consistent with the tone that you will hear already on AM/FM radio, cable TV and broadcast TV. It's loud. It will be a little bit annoying. It will wake you up. There's a vibration cadence that's very loud as well, and the alert will cover the screen. It's very interruptive to the user. It's not like an ad pop-up at all. It's very loud. It's almost like a smoke detector.

Mr. Edora: In the previous panel, we heard Mr. Macdonald talk about Environment Canada and their approach to alerts. We heard that they have to take a measured approach in terms of things that are "broadcast immediate." The emergency management organizations across the country have the same incentives. Obviously they don't want to create false alarm or cause so many alerts that their citizenry ends up in a panic on a routine basis or they start to ignore alerts entirely. I think you have a lot of incentives in the environment and in the organizations to make sure they're only alerting about the most important and urgent situations.

As Mr. Watt said, our job as the wireless carrier is that once it goes through the system, we deliver it to our customers to make sure they have the information, and the emergency management organization can get the information out.

Senator Oh: Thank you, panel. Rogers says that you cover 96 per cent of the Canadian population with quality service to over 10.5 million wireless service customers.

TELUS, you cover 13 million coast to coast. Who is bigger?

[Traduction]

M. Watt : Je vais tenter de répondre en premier. En réalité, nous ne supervisons pas la préparation du message; nous agissons comme transmetteurs du message à diffuser aux Canadiens. Nous n'évaluons pas le message pour juger s'il doit être diffusé ou non. Là n'est assurément pas notre rôle. Nous ne sommes pas en position de prendre cette décision; il s'agit plutôt du rôle des autorités qui gèrent les urgences. Nous sommes les transmetteurs.

La deuxième partie de votre question portait sur le nombre de messages que reçoivent les gens aujourd'hui. Je vais demander à Gerry de répondre. Toutefois, ces messages seraient différents des autres messages entrants dans les appareils mobiles. Le message d'urgence bloquerait l'écran, une alerte sonnerait et l'appareil vibrerait d'une manière distincte pour ce message.

Gerry Thompson, chef principal, Affaires des entreprises de services locaux concurrentiels, Rogers Communications Inc. : David a raison. Le message d'alerte aura une tonalité familière, la même tonalité qu'on entendrait à la radio AM-FM, à la télé câblée et à la télé ordinaire. La tonalité est forte et sera un peu déplaisante. Elle vous réveillera. Le rythme de la vibration est aussi très fort, et l'alerte couvrira l'écran. L'alerte interrompra l'utilisation, contrairement à une fenêtre contextuelle. Elle est très forte, semblable à un détecteur de fumée.

M. Edora : M. Macdonald du groupe de témoins précédent a parlé de la démarche d'Environnement Canada en matière d'alertes. Nous croyons savoir que le ministère doit adopter une approche réfléchie pour les messages « à diffusion immédiate ». Les organismes de gestion des urgences de partout au pays travaillent en fonction des mêmes incitatifs. Évidemment, ils veulent éviter de transmettre de fausses alarmes ou trop d'alertes pour se garder de créer un sentiment de panique constant au sein de la population ou de voir les gens carrément faire fi des alertes. J'estime qu'il existe déjà assez d'incitatifs au sein des organismes pour veiller à ce que ceux-ci transmettent des alertes dans les cas les plus importants et les plus urgents.

Comme l'a dit M. Watt, notre tâche à titre de fournisseurs de services sans fil est de transmettre les messages dans le système à nos clients pour veiller à ce qu'ils les reçoivent et à ce que les organismes de gestion des urgences puissent les diffuser.

Le sénateur Oh : Merci aux témoins. Rogers affirme que vous couvrez 96 p. 100 de la population canadienne grâce à un service de qualité offert à 10,5 millions de clients de services sans fil.

TELUS, vous avez 13 millions de clients d'un océan à l'autre. Qui est le plus gros fournisseur?

Mr. Edora: It's not a question of who is bigger. Just to clarify: Mr. Watt's statistic of 96 per cent I believe was on the Rogers network. When we refer to 98 per cent, we're talking about the availability of LTE networks across the country, so it's not just the TELUS or the Rogers network. But when you accumulate all the networks together, we cover 98 per cent of the country.

In terms of wireless customers, TELUS is in the neighbourhood of 8 million customers; 13 million when you include local telephone and Internet, those types of connections, in addition to wireless, and yes, TELUS is bigger.

Mr. Watt: That was a good answer. TELUS is bigger when you count the wireline customers and Internet customers. Wireless, we're about 10.5 million, and as Eric said, TELUS, 8.5 million. But the important aspect again is the geographic coverage. Through the combination of the various networks we do cover 98 per cent of Canadians.

Senator Oh: I just want to pick your brain. Recently I was in Singapore and I saw that every wireless hand phone had a police alert. A wanted-by-police suspect's picture came out clearly on the cellphone right away. Do we have that kind of alert system over here?

Mr. Edora: I don't think that's through the alert system, per se.

Senator Oh: You say a police alert?

Mr. Edora: Again, I can't speak to what individual first responders or police agencies have in terms of communications. Certainly the networks are powered so they can deliver that type of message or information. The text alert system we're talking about is a text notification of a pending emergency. I can't comment on whether police agencies have the type of communications tool that you're referring to.

Mr. Watt: I might ask Gerry to speak to that. He's been involved in all the committees and all the various possibilities that were considered.

Mr. Thompson: The WPAS system is restricted to text only. What you're describing are photos and also active URLs. That's a future item. We discussed that. We know that is a future item for future enhancements.

The reason we stayed within the standard is that the standard is a blueprint which all vendors follow. Every bit of equipment in our network, despite being built by different vendors, falls at one standard. All the handset vendors fall at one standard. You can imagine how many handset vendors there are.

M. Edora : Là n'est pas la question. Une précision : les 96 p. 100 cités par M. Watt concernent, je crois, le réseau de Rogers : quand on parle de 98 p. 100, on fait référence à l'offre de réseaux LTE partout au pays, donc il n'est pas seulement question des réseaux de Rogers ou de TELUS. Si l'on combine l'offre de tous les réseaux, la couverture s'étend à 98 p. 100 du pays.

En ce qui concerne les clients de services sans fil, TELUS a environ 8 millions d'abonnés, 13 millions si l'on compte la téléphonie locale et Internet. En tenant compte de ces types de connexion, en plus des services sans fil, oui, TELUS est plus gros.

M. Watt : Voilà une bonne réponse. TELUS est plus gros si l'on compte les clients de services sans fil et d'Internet. Pour le sans-fil, nous avons environ 10,5 millions d'abonnés et, comme Eric l'a dit, TELUS en a 8,5 millions. Toutefois, c'est la couverture géographique qui importe. Grâce à la combinaison des différents réseaux, nous rejoignons 98 p. 100 des Canadiens.

Le sénateur Oh : Je pose une question par curiosité. J'étais à Singapour récemment et j'ai remarqué que chaque téléphone mobile était doté d'une alerte policière. La photo d'un suspect recherché par la police est apparue clairement et immédiatement sur les appareils. Disposons-nous d'un tel système d'alerte ici?

M. Edora : Pas dans le système d'alerte à proprement parler, je pense.

Le sénateur Oh : Vous voulez dire qu'il y a une alerte pour les policiers?

M. Edora : Je ne peux pas me prononcer sur les systèmes de communications des premiers répondants ou des services policiers. Les réseaux sont sans aucun doute dotés de la puissance nécessaire pour livrer ce type de message. Le système d'alerte par message texte dont il est question concerne les situations d'urgence en instance. Je ne saurais dire si les services policiers disposent du type d'outils de communications dont vous parlez.

M. Watt : Je demanderais peut-être à Gerry de nous en parler. Il participe à tous les comités et à toutes les possibilités que nous examinons.

M. Thompson : Le système WPAS ne fonctionne qu'avec du texte. Pour ce qui est de ce que vous décrivez, il s'agit de photos et d'adresses URL actives. C'est quelque chose que l'on ajoutera par la suite. Nous en avons discuté. Nous savons que c'est là quelque chose à améliorer par la suite.

La raison pour laquelle nous respectons cette norme est qu'il s'agit d'une feuille de route que tous nos fournisseurs doivent suivre. Tous les appareils de notre réseau, bien que fabriqués par différents fournisseurs, respectent la même norme. Tous les fournisseurs de combinés respectent une seule norme. Je vous

If we stray from the standard and try to introduce something different, it could lead to problems. So to de-risk the project, especially with a launch timeline of one year, we decided to stay within it. We did sneak in a couple of enhancements here and there, but what you described as URL and photo is a future enhancement for the system.

Senator Oh: How many 3G cellphones are still operating?

Mr. Watt: For Rogers, roughly 85 per cent of our phones would be LTE phones. Just for full disclosure, at the current time, we anticipate about 62 per cent of our LTE phones will be enabled with the WPAS software on April 6.

The average life of a cellphone is around 24 to 27 months. People change their cellphone; they typically upgrade. We project roughly 90 per cent of Canadians should have an LTE WPAS-capable phone within three years.

The heart of the question may be this: Is it a possibility that every Canadian would have the alerting functionality available to them on a cellphone? It's probably not likely to be the case for many years. We have bring-your-own-device plans. There are people who purchase phones in other countries and bring them into Canada. So it is highly unlikely it would ever be 100 per cent. But through the education campaign, people will know what type of phone would be suitable for receiving the alerts, and we project about 90 per cent will have those phones within three years.

Mr. Edora: The question you're getting to, senator, really goes to the choice of technology. The CRTC reviewed the RED technology, whether it should be on LTE or a more historical type of technology. We chose this technology because, based on the consultation, this is the best technology for a future-forward type of alerting system. It means that five, ten years hence, we believe this technology will be not just operational but still the leading edge. We didn't want to have a historical technology that we may have to replace or a legacy technology that ends up being obsolete.

It is true that not everyone will get the alert on day one, but as Mr. Watt has indicated, over time the percentage of those not able to receive the alerts will go down, and within a few years, virtually everybody will be able to get the alerts on their device.

laisse imaginer le nombre de fournisseurs de combinés qu'il existe.

Si nous nous écartons de la norme et que nous tentons de mettre en œuvre quelque chose de différent, cela pourrait causer des problèmes. Afin d'éliminer le risque du projet, surtout compte tenu du fait que nous avons un échéancier de lancement d'un an, nous avons décidé de nous en tenir à cela. Nous avons apporté quelques améliorations çà et là, mais ce que vous avez décrit, à savoir des adresses URL et des photos, constitue une amélioration future du système.

Le sénateur Oh : Combien de téléphones 3G sont encore en fonction?

M. Watt : Pour ce qui est de Rogers, environ 85 p. 100 de nos téléphones fonctionnent sur le réseau LTE. Bien franchement, à l'heure actuelle, nous prévoyons qu'environ 62 p. 100 de nos téléphones LTE seront équipés du logiciel WPAS le 6 avril.

La durée de vie moyenne d'un téléphone cellulaire est d'environ 24 à 27 mois. Les gens changent de téléphone cellulaire pour en acquérir un plus récent. Nous prévoyons qu'environ 90 p. 100 des Canadiens devraient avoir un téléphone fonctionnant sur le réseau LTE et doté du logiciel WPAS d'ici trois ans.

La question qu'il faut vraiment se poser est la suivante : serait-il possible que tous les Canadiens aient accès à la fonction d'alerte sur un téléphone cellulaire? Cela ne sera vraisemblablement pas le cas pendant de nombreuses années. Nous avons les abonnements pour les gens qui ont déjà un téléphone. Il y a des gens qui achètent leur téléphone dans d'autres pays et les apportent avec eux au Canada. Il est donc très peu probable qu'on puisse un jour atteindre 100 p. 100. Mais grâce à la campagne de sensibilisation, les gens pourraient savoir quel type de téléphone serait le mieux adapté à la réception d'alertes, et nous prévoyons qu'environ 90 p. 100 des gens seront équipés de ce type de téléphone d'ici trois ans.

M. Edora : La question que vous posez, sénateur, fait vraiment référence au choix de la technologie. Le CRTC a examiné la technologie RED pour savoir si elle devrait reposer sur le LTE ou sur une technologie plus ancienne. Nous avons choisi cette technologie car, d'après la consultation, il s'agit de la meilleure technologie pour la mise en place ultérieure d'un système d'alerte. Cela signifie que nous pensons que, d'ici 5 à 10 ans, cette technologie sera non seulement opérationnelle, mais aussi toujours à la fine pointe. Nous ne voulions pas avoir recours à une technologie plus ancienne que nous devrions par la suite remplacer ou qui deviendrait obsolète.

Il est vrai que ce n'est pas tout le monde qui pourra recevoir ces alertes dès le premier jour, mais comme l'a indiqué M. Watt, au fil du temps, le pourcentage de ceux qui ne sont pas en mesure de les recevoir va diminuer et, d'ici quelques années,

Senator McIntyre: Thank you for explaining your role in the disseminating of emergency alerts as part of the upcoming wireless public alerting system. I understand that both your networks will be fully operational and ready to issue alerts on April 6, 2018, as mandated by the CRTC. I think that's very important.

I further understand that you have both participated in all the WSP, Pelmorex and EMO working groups, including those focused on developing a public awareness campaign. Also, additional effort is being put by both companies into educating customer service teams so that they will be able to respond to customer inquiries.

Could you elaborate a bit further on the education of customer service?

Mr. Edora: Education of our customer service representatives? Is that your question?

Senator McIntyre: Yes.

Mr. Edora: That's an excellent point, because we can do all of the broadcasts or, as I said, text messaging or bill messages directly to our customers, but we wanted to make sure that if our customers receive that information, that if they called into TELUS, they would actually get up-to-date, clear information about the alerting system.

What we're doing internally, within our working group, is preparing information documents, "frequently asked questions" documents, and we're distributing that to all of our front-line staff. That goes onto our online resources and is there for them. So if a customer happened to call in and say, "I heard about this wireless public alerting system. What does this mean?" our representative will enter "wireless public alerting system" into their online tool and then the information will pop up.

That information has been vetted by our internal team to make sure it's the right information and that it's the right message to get out to customers.

Senator McIntyre: Mr. Thompson, do you wish to elaborate?

Mr. Thompson: We're getting this question a lot now from our Rogers customer service people. They're anticipating this information going out shortly about what WPAS is and how it works.

The customer service organizations within our company are very active in learning everything about WPAS that they can, developing training courses, propagating those training courses

presque tout le monde sera en mesure de les recevoir sur son appareil.

Le sénateur McIntyre : Merci d'avoir expliqué votre rôle pour ce qui est de la diffusion d'alertes d'urgence dans le cadre du futur système d'alerte public à distance. J'ai cru comprendre que vos deux réseaux seront pleinement opérationnels et prêts à émettre des alertes le 6 avril 2018, comme le veut le mandat du CRTC. Je pense que c'est très important.

J'ai cru comprendre, en outre, que vous avez tous deux participé aux groupes de travail WSP, Pelmorex et EMO, y compris ceux qui portaient sur l'élaboration d'une campagne de sensibilisation du public. En outre, les deux sociétés font des efforts supplémentaires pour sensibiliser des équipes de service à la clientèle afin qu'elles puissent être en mesure de répondre aux demandes des clients.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur la sensibilisation du service à la clientèle?

M. Edora : La sensibilisation des représentants du service à la clientèle? Est-ce là votre question?

Le sénateur McIntyre : Oui.

M. Edora : C'est un excellent point parce que nous pouvons tout diffuser ou, comme je l'ai dit, envoyer par message texte ou autre, directement à nos clients, mais nous tenions à nous assurer que si nos clients reçoivent ces renseignements, s'ils appellent TELUS, ils obtiendront des renseignements clairs et à jour sur le système d'alerte.

Ce que nous faisons à l'interne, au sein de notre groupe de travail, consiste à préparer des documents d'information, des « foires aux questions », que nous distribuons à notre personnel de première ligne. Cela figure ensuite dans nos ressources en ligne et est à leur disposition. S'il advient qu'un client appelle et nous dise : « J'ai entendu parler de ce système d'alertes publiques à distance, de quoi s'agit-il? », notre représentant tapera « système d'alertes publiques à distance » dans l'outil en ligne et les renseignements apparaîtront dans une fenêtre.

Ces renseignements ont été vérifiés par notre équipe interne pour nous assurer qu'ils sont justes et exacts pour les clients.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Thompson, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

M. Thompson : C'est une question que nous posent souvent les représentants du service à la clientèle de chez Rogers. Ils prévoient diffuser bientôt ces renseignements sur le WPAS et son fonctionnement.

Les unités de service à la clientèle de notre société s'affairent activement à apprendre tout ce qu'elles peuvent sur le WPAS, à élaborer des formations, à diffuser ces formations auprès du

to the front line and putting online information on the customer service systems so that those individuals have access to all the answers they need when we expect customers calling in and saying, “What is this? I got this on my phone.”

Senator McIntyre: My next question has to do with software devices. I note that as of April of this year, not all LTE-enabled devices will have the special software that allows wireless public alerts to be received. As a matter of fact, in reading your material, I know that 50 per cent of the devices must be ready by April 6 of this year and 100 per cent of the devices are to be available by April 6, 2019. In addition, many LTE devices that are already in use are WPAS-compatible.

What about those that are not? Will software updates be released over the course of 2018 and 2019 to enable WPAS capability?

Mr. Edora: I'll let my colleague Carreen Unguran answer this question.

Carreen Unguran, Senior Regulatory Advisor, TELUS Communications: Since October of last year, TELUS has been working with the device manufacturers to ensure that devices that are coming into our network are either compatible or will have software updates available prior to April. As these start rolling out into April and then further, we'll be able to provide that compatibility for more and more customers. We estimate that approximately 65 per cent of LTE devices will be WPAS-compatible.

Senator McIntyre: If I understand correctly, a lot of information regarding devices will be provided to the public via the public awareness campaign.

Ms. Unguran: Yes, and a list of devices that are WPAS-compatible will be posted on our website. I believe Rogers will have the same thing. You'll be able to go to our website, look up your device and see if it's on the list or not.

Mr. Thompson: Rogers is doing similar things working with the handset vendors. There are three groups of handsets. First, brand new handsets where we require vendors to put WPAS software in and activate cell broadcast. Those are two things you have to do: activate cell broadcast and load the WPAS software.

The other end is the old handsets that are LTE, but they're just not maintained anymore. They cannot receive an over-the-air update.

personnel de première ligne et à diffuser des renseignements en ligne sur les systèmes du service à la clientèle afin que ces gens aient accès à toutes les réponses dont ils ont besoin lorsque les clients les appelleront pour leur demander : « De quoi s'agit-il? Qu'est-ce que cette fonctionnalité dans mon téléphone. »

Le sénateur McIntyre : Ma prochaine question porte sur les logiciels. J'ai remarqué que, à partir d'avril cette année, ce ne seront pas tous les appareils fonctionnant sur le réseau LTE qui seront équipés du logiciel spécial permettant la réception des alertes sans fil au public. En effet, en lisant votre documentation, je sais que 50 p. 100 des appareils doivent être prêts d'ici le 6 avril de cette année et que 100 p. 100 des appareils doivent être disponibles d'ici le 6 avril 2019. En outre, bon nombre d'appareils fonctionnant sur le réseau LTE qui sont déjà en fonction sont compatibles avec le WPAS.

Qu'en est-il des appareils qui ne le sont pas? Mettrez-vous à jour les logiciels en 2018 et 2019 afin de les doter de la capacité nécessaire pour le système d'alertes sans fil au public?

M. Edora : Je laisse ma collègue, Carreen Unguran, répondre à votre question.

Carreen Unguran, conseillère principale, Affaires réglementaires, TELUS Communications : Depuis octobre 2017, TELUS collabore avec les fabricants d'appareils pour s'assurer que les appareils qui se pencheront sur notre réseau seront compatibles ou recevront les mises à jour de logiciels avant avril. Dès avril, nous pourrions accroître le nombre de nos clients ayant un appareil compatible. Nous estimons qu'environ 65 p. 100 des appareils LTE seront compatibles avec le système d'alerte sans fil au public.

Le sénateur McIntyre : Je crois savoir que beaucoup d'informations sur les appareils seront transmises au public dans le cadre de la campagne de sensibilisation.

Mme Unguran : En effet, la liste des appareils compatibles sera publiée sur notre site web, et je crois que Rogers fera la même chose. Vous pourrez donc aller sur notre site web et chercher votre appareil pour savoir s'il est compatible.

M. Thompson : Rogers travaille aussi en collaboration avec les vendeurs de combinés. Les combinés sont regroupés en trois catégories. Il y a d'abord les nouveaux, pour lesquels nous exigeons des vendeurs qu'ils y incorporent le logiciel associé au système d'alerte sans fil qu'ils mettent en service à transmission cellulaire. Il faut ces deux choses : la mise en service de la transmission cellulaire et le logiciel.

Deuxièmement, il y a les vieux combinés de la technologie LTE, mais ils ne sont plus soutenus et ne peuvent recevoir de mises à jour.

The ones in the middle, they are typically less than a year old. We're working with the handset manufacturers to deliver a maintenance release. Actually, I just got one on the weekend. That maintenance release will download the WPAS software to make it WPAS-compatible.

The Chair: Before we move to round two, I want to raise a question about rural communities, and in particular northern indigenous communities. Can you speak to those issues, particularly how this will impact them?

Mr. Edora: Thank you for the question. Concerning the issue of emergency alerting, obviously if it doesn't reach a certain community or a certain population, that is an issue. It's important to understand that wireless alerting itself is just one piece of an overall big puzzle. Unfortunately, when you have 98.5 per cent of Canadians within reach of an LTE network, that means 1.5 per cent of Canadians are not. There are some communities that do not have access. It's not just in the Far North or indigenous communities. We're relying upon the fact that we're augmenting the system. The existing system is great. It works on radio and on television; it works through Internet, social media and other means.

In the situation in British Columbia that happened a few months ago, you actually had people in the communities walking around and knocking on doors, alerting others of the pending emergency. That's the type of local outreach you're going to have in some of these communities. They have those operational protocols in place because of the lack of connectivity for whatever reason. That's definitely an issue in terms of connectivity for wireless, but I think the existing system actually takes into account some of these problems already.

Mr. Watt: To pick up on Mr. Edora's point of it being only one piece of the puzzle, for example, if a customer had satellite TV, they would get the emergency alerts that are provided by that particular platform. That is one point, and obviously very important in some of the rural, remote places, particularly those that are satellite fed only.

The other point would be — and this will be a slow evolution over time — there are a number of government programs jointly with private industry to extend the reach of the fibre and more advanced telecommunications facilities further out into more remote locations. About \$1.5 billion of government money is earmarked for that over the next five years to be matched pretty much by private funds. I think these types of services will be extended more and more. However, you will always have certain locations that will have to be satellite fed. I think they're probably relying upon the television signal.

The Chair: I've driven the province from corner to corner to corner. If I'm in an area that has no service and I'm eventually coming into an area that has service, will the alert kick in as soon as the system kicks in? I'm thinking here of the motoring public and for people listening.

Entre les deux, il y a les combinés qui ont généralement moins d'un an. Nous travaillons avec les fabricants d'appareils pour qu'ils procèdent à la mise à niveau. J'en ai d'ailleurs reçu une ce week-end. Cette mise à jour comprend le logiciel qui rend l'appareil compatible avec le système d'alertes sans fil au public.

La présidente : Avant de passer à la deuxième série de questions, j'aimerais que vous nous disiez comment les localités rurales, et plus particulièrement les collectivités autochtones du Nord, seront touchées par ces mesures.

M. Edora : Merci de votre question. En ce qui concerne les alertes en cas d'urgence, nous devrions pouvoir joindre toutes les collectivités et toute la population. Il faut comprendre que le système d'alerte sans fil n'est qu'un élément parmi tant d'autres. Malheureusement, si 98,5 p. 100 des Canadiens ont accès à un réseau LTE, cela signifie que 1,5 p. 100 des Canadiens n'y ont pas accès. Il y a en effet des localités qui n'ont pas cet accès, et pas seulement des collectivités autochtones ou du Grand Nord. Nous comptons beaucoup sur les améliorations que nous apportons au système. Le système actuel est excellent. Les messages sont diffusés à la radio, à la télévision, sur Internet, sur les médias sociaux et ailleurs.

Il y a eu une situation d'urgence il y a quelques mois en Colombie-Britannique, et des gens sont allés en personne alerter leurs voisins. C'est ce qui se fait dans certaines localités. Ces protocoles opérationnels ont été mis en place en raison d'un manque de connectivité attribuable à une raison ou une autre. Le manque de connectivité sans fil est certainement problématique, mais je pense que le système actuel en tient déjà compte d'une partie de ces problèmes.

M. Watt : M. Edora a souligné que le sans-fil n'est qu'un moyen de transmission parmi tant d'autres. Ainsi, les clients de la télé satellite recevront les alertes en cas d'urgence par ce moyen. C'est une plateforme très utile dans certaines localités rurales ou éloignées, surtout celles qui ne disposent que de la transmission satellite.

De plus, et c'est une solution à plus long terme, dans le cadre de certains programmes conjoints, le gouvernement et le secteur privé travaillent à étendre aux régions éloignées les technologies de télécommunication plus avancées comme la fibre optique. Le gouvernement a réservé environ 1,5 milliard de dollars à cette fin sur les cinq prochaines années, et le secteur privé y consacrerait presque le même montant. Je pense que ces types de services seront donc de plus en plus disponibles. Cependant, il y aura toujours des endroits qu'on ne pourra joindre que par satellite. Je crois qu'ils doivent probablement compter sur le signal télé.

La présidente : J'ai parcouru toute la province en auto. Si je suis dans une région sans service et que j'entre dans une autre où le service est disponible, puis-je dès lors recevoir les alertes en cas d'urgence? Je pense plus particulièrement aux personnes qui sont souvent en voiture et à celles qui écoutent la radio.

Mr. Thompson: The answer is yes, if the alert is active. It has an expiry time. If you drive into a radio sector where the alert is active, or if your phone is off and you suddenly power it up, your handset will respond as expected. It will display the alert.

The Chair: As long as it's still active?

Mr. Thompson: As long as the alert has not expired, correct.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Edora or Mr. Watt. Do you know how many messages a user might receive per year? Is there a mechanism that will allow us to go back and see whether it made sense to actually send out every alert?

[English]

Mr. Edora: We don't have that information. Since the wireless public alerting system is not set up, we don't have knowledge of the actual workings of the system. Perhaps other entities or organizations, like Pelmorex, might have that information.

I think your question is really about whether we can actually take learnings from past events and then come up with a set of rules and protocols going forward so that we can actually have a better system. I think that's going to be ingrained as part of the processes. I think what you've seen, especially recently with Hawaii, is that the emergency alerting system is not a static system. The entire system will learn from the first time that an alert goes out — the first time the tests go out, actually, and the first time the live tests go out, the first time the live alert goes out. That's when we're going to say these are the things that worked and didn't work, and there are the things we need to augment. You will see a coordinated approach between industry, Pelmorex and the emergency management organizations to make sure that we have the best system moving forward. I think every entity has an incentive to make sure we take stock of what's happened and make sure we make improvements.

Senator Richards: Is there a promotional event to let people know this will be in effect in April, so that people generally know this is coming? I've heard quite a bit about it in this room, but I haven't heard about it too much outside. I don't see the advertisement or the promotional thing that's going on. There might be, but if there is, I haven't been aware of it.

Mr. Watt: I'll let the others comment later, obviously, but the CRTC, as you heard last week, is actually reviewing a report with respect to the promotion and the consumer awareness. The second item they're still deliberating on is the test procedures and test times. One of the proposals, to your point about a national event, is that one of the tests would take place I think May 8, which is, apparently, during Emergency Preparedness

M. Thompson : La réponse est oui, si l'alerte est active, car les alertes ont une durée déterminée. Si vous entrez dans un secteur radio où l'alerte est active ou si votre téléphone était éteint et que vous l'allumez, il transmettra l'alerte.

La présidente : Tant et aussi longtemps que l'alerte est active, n'est-ce pas?

M. Thompson : C'est exact.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Edora ou à M. Watt. Savez-vous combien de messages un utilisateur pourra recevoir par année? Y a-t-il un mécanisme qui permet d'évaluer rétrospectivement si chacun de ces messages était vraiment pertinent?

[Traduction]

M. Edora : Nous l'ignorons. Étant donné que le système d'alerte sans fil au public n'existe pas encore, nous ne savons pas comment il fonctionnera. D'autres organisations, comme Pelmorex, pourraient peut-être vous répondre.

Vous vous demandez sans doute si nous pouvons tirer des leçons des événements passés pour établir des règles et des protocoles qui nous donneront un meilleur système. Je crois que cela sera intégré au processus même. Comme on a pu le voir récemment à Hawaii, les systèmes d'alerte en cas d'urgence ne sont pas statiques. Le système tire des leçons dès le lancement de la première alerte — dès que le premier message de vérification est diffusé, en fait, et dès que le premier message de vérification en direct est envoyé et que la première véritable alerte est diffusée. On peut alors déterminer ce qui marche et ce qui ne marche pas et les correctifs qu'il faut apporter. L'industrie, Pelmorex et les organisations de gestion des urgences coordonneront leurs efforts pour s'assurer de constamment améliorer le système. Je pense qu'il est dans notre intérêt à tous de faire le bilan régulièrement et d'apporter des améliorations.

Le sénateur Richards : Un événement promotionnel est-il prévu pour informer les gens de l'entrée en vigueur en avril, pour les mettre au courant de ce qui s'en vient? J'en ai beaucoup entendu parler ici au comité, mais très peu ailleurs. Je ne vois pas de publicité ou de promotion sur le sujet. S'il y en a, je n'en ai pas pris connaissance.

M. Watt : Je laisserai les autres intervenir après, évidemment, mais comme vous l'avez entendu la semaine dernière, le CRTC étudie le rapport concernant la promotion et la sensibilisation des consommateurs. Le CRTC discute aussi d'un calendrier pour les essais et de la méthode à adopter. Vous mentionnez un événement national, justement, l'une des propositions serait de mener un essai le 8 mai, je crois, pendant la Semaine de la

Week. I'm assuming there's going to be a promotional splash around that week.

Mr. Thompson: The public outreach campaign is before the commissioner right now, being reviewed, but we're still preparing and assuming it's a go. Each one of our subscribers will receive an SMS, a text message. Our websites will have additional pages explaining what WPAS is, frequently asked questions, et cetera. The alertready.ca website will be augmented to include WPAS. As you heard earlier, there are TV and radio spots, a digital social media campaign and also the public tests.

Speaking to that test, the CRTC determined there should be four transparent tests per year and one public. The transparent ones are on test channels only — especially enabled phones can read that test; and with the public one, every phone with WPAS in an active cell will receive that alert. That will be during Emergency Preparedness Week. The schedule is on the website.

Senator Richards: That's great. In May there will be an alert week, so we will get to know what the alert sounds like?

Mr. Thompson: Yes. If you have a capable phone, you will receive the alert. In Ontario, it's actually May 10 at 10:55 a.m., to be precise.

Senator McIntyre: What role will other wireless service providers play in this new system? Will all companies participate, or will it be only the three largest companies: Rogers, Bell and TELUS?

Mr. Edora: It's all wireless service providers. The system would not be effective unless every customer had access.

Senator McIntyre: What measures, if any, have been taken to prevent the system from being hacked?

Mr. Thompson: I'm the engineer, as you can tell. The system is one way in our network. Our network is closed when you draw a circle around it. There's only one point of entry for a cell broadcast alert from Pelmorex NAAD, and that's through data links between their platforms and our WPAS platforms. Those data links are encrypted using the strongest possible encryption technique that's commercially available. Unless they can hack into that, hopefully, there won't be any malicious alerts.

Senator McIntyre: Hopefully there will be no problems.

sécurité civile. Je suppose qu'on profitera de cette semaine-là pour créer un grand événement promotionnel.

M. Thompson : Le conseiller est actuellement saisi de la campagne de promotion, qu'il examine, mais nous nous préparons en supposant qu'elle aura lieu. Chaque abonné recevra un message SMS, un message texte. Nos sites web incluront des pages supplémentaires expliquant le service d'alertes sans fil au public, et contiendront une foire aux questions, et cetera. Le site web enalerte.ca sera bonifié pour inclure le système d'alerte sans fil au public. On l'a dit plus tôt, des annonces à la télé et à la radio sont prévues, en plus d'une campagne dans les médias sociaux et d'essais publics.

S'agissant de cet essai, le CRTC a déterminé qu'on devrait mener quatre essais transparents par année et un essai public. Les effets transparents seront menés sur des canaux d'essai seulement — les téléphones expressément configurés pourront recevoir le message d'essai — et pour l'essai public, tous les téléphones pour lesquels le système d'alerte est activé recevront l'alerte. Ceci aura lieu pendant la Semaine de la sécurité civile, dont l'horaire est affiché sur le site web.

Le sénateur Richards : Très bien. En mai, lors de la semaine de sensibilisation, nous entendrons donc l'alarme?

M. Thompson : Oui. Si le système est activé dans votre téléphone, vous recevrez l'alerte. En Ontario, l'événement aura lieu à 10 h 55 le 10 mai, pour être précis.

Le sénateur McIntyre : Quel rôle les autres fournisseurs de services sans fil joueront-ils dans ce nouveau système? Tous les fournisseurs y participeront-ils ou ce seront seulement les trois grands, soit Rogers, Bell et TELUS?

M. Edora : Tous les fournisseurs de services sans-fil y participeront. Le système ne peut pas être efficace sans que tous les abonnés y aient accès.

Le sénateur McIntyre : Des mesures ont-elles été prises pour prévenir le piratage du système?

M. Thompson : Comme vous pouvez le voir, je suis l'ingénieur. Le système est unidirectionnel dans notre réseau. Si on trace un cercle autour de notre réseau, celui-ci se referme. Il n'existe qu'un seul point d'entrée pour la transmission cellulaire d'une alerte du système ADNA de Pelmorex : au moyen de liens de communication entre leurs plateformes et nos plateformes de système d'alerte au public. Ces liens de communication sont chiffrés grâce aux techniques les plus robustes possible offertes sur le marché. À moins qu'un pirate puisse infiltrer ce système, il n'y aura pas, espérons-le, d'alertes malveillantes.

Le sénateur McIntyre : Espérons qu'il n'y aura pas de problème.

Mr. Edora: If I can add, the issue of network integrity is not just a wireless public alerting issue. It's a general wireless issue. It's something that all wireless carriers — TELUS included, of course — take seriously and think about every day. The addition of this particular system creates a different type of potential hacking risk, but certainly hacking into our network is something we think about and we have to protect. Our entire business depends upon it.

Senator McIntyre: Keeping your remarks in mind and taking an overview of the NPAS, I know there are basically three phases. First, alerts are created and issued by the emergency management organizations, better known as EMOs, and sent through a secure system — and that's important — known as NAAD, operated by Pelmorex, over various media to the public, and that's when your companies come into the picture, correct?

Mr. Watt: Correct. I would add to Mr. Edora's point about the importance of security to our businesses writ large. I'm sure TELUS, as we do, has an entire cybersecurity department. We have a vice-president of cybersecurity, and they are in close interaction with CSIS and the RCMP. Considerable resources are devoted to this particular issue because our businesses depend upon it and it's extremely important.

The Chair: Senators, if there are no further questions, let me take this opportunity to thank our panel for appearing this afternoon and enlightening us for our study going forward. We very much appreciate your comments and answering our questions fully. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

M. Edora : J'aimerais ajouter quelque chose. La question de l'intégrité du réseau ne touche pas seulement le système d'alerte publique, mais les services sans fil en général. Tous les fournisseurs de services sans fil — y compris TELUS, bien sûr — prennent cette question au sérieux et y pensent tous les jours. L'ajout de ce système en particulier crée un autre type de risque de piratage. Toutefois, le piratage de notre réseau est bien sûr une chose qui nous préoccupe. Il faut protéger le réseau : nos entreprises en dépendent.

Le sénateur McIntyre : En gardant à l'esprit vos observations et en faisant un survol du système d'alerte sans fil au public, je comprends qu'il existe essentiellement trois phases. Les alertes sont d'abord créées et émises par des organismes de gestion des risques, puis transmises au public par l'intermédiaire de divers médias, au moyen d'un système sécurisé — ce qui est important — c'est-à-dire-le système ADNA exploité par Pelmorex. C'est à cette étape que vos entreprises entrent en jeu, n'est-ce pas?

M. Watt : C'est exact. J'aimerais ajouter aux propos de M. Edora sur la sécurité en général dans notre domaine d'activités. Je suis convaincu que, comme nous, TELUS dispose d'un département complet de cybersécurité. Nous avons un vice-président de la cybersécurité, qui travaille étroitement avec le SCRS et la GRC. Nous consacrons à cette question des ressources considérables parce que nos affaires en dépendent et que c'est extrêmement important.

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, s'il n'y a pas d'autres questions, je profite de cette occasion pour remercier nos témoins d'être venus nous rencontrer cet après-midi et de nous avoir éclairés dans le cadre de notre étude. Nous apprécions beaucoup vos observations et vos réponses complètes à nos questions. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, February 5, 2018

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Shortliffe, Chief Consumer Officer and Executive Director;

Rachelle Frenette, Acting General Counsel and Deputy Executive Director.

Pelmorex Weather Networks (Television) Inc.:

Paul Temple, Senior Vice-President, Strategic and Regulatory Affairs;

Martin Bélanger, Director, Public Alerting.

Monday, February 12, 2018

Global Affairs Canada:

David Drake, Director General, Counter-Terrorism, Crime and Intelligence Bureau.

Canadian Security Intelligence Service:

Jeff Yaworski, Deputy Director, Operations.

Royal Canadian Mounted Police:

James Malizia, Assistant Commissioner, National Security and Protective Policing.

Communications Security Establishment:

Shelly Bruce, Associate Chief.

Public Safety Canada:

Patrick Tanguy, Assistant Deputy Minister, Emergency Management and Programs;

Martin Joyal, Senior Director, Policy and Outreach Directorate.

Environment and Climate Change Canada:

Ken Macdonald, Executive Director, Meteorological Services of Canada.

Rogers Communications Inc.:

David Watt, Senior Vice-President, Regulatory and Chief Privacy Officer;

Gerry Thompson, Senior Manager, Wireless Regulation.

TELUS Communications:

Eric Edora, Director, Regulatory Affairs;

Carreen Unguran, Senior Regulatory Advisor.

TÉMOINS

Le lundi 5 février 2018

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Shortliffe, dirigeant principal de la consommation et directeur exécutif;

Rachelle Frenette, avocate générale et sous-directrice exécutive par intérim.

Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. :

Paul Temple, vice-président principal, Affaires réglementaires et stratégiques;

Martin Bélanger, directeur, Alertes au public.

Le lundi 12 février 2018

Affaires mondiales Canada :

David Drake, directeur général, Direction générale du contre-terrorisme, du crime et du renseignement.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Jeff Yaworski, directeur adjoint, Opérations.

Gendarmerie royale du Canada :

James Malizia, commissaire adjoint, Sécurité nationale et Police de protection.

Centre de la sécurité des télécommunications :

Shelly Bruce, chef associée.

Sécurité publique Canada :

Patrick Tanguy, sous-ministre adjoint, Gestion des urgences et des programmes;

Martin Joyal, directeur principal, Direction générale de politiques et sensibilisation.

Environnement et Changement climatique Canada :

Ken Macdonald, directeur général, Service météorologique du Canada.

Rogers Communications Inc. :

David Watt, premier vice-président, Affaires réglementaires et chef de la protection de la vie privée;

Gerry Thompson, chef principal, Affaires des entreprises de services locaux concurrentiels.

TELUS Communications :

Eric Edora, directeur, Affaires réglementaires;

Carreen Unguran, conseillère principale, Affaires réglementaires.